

Pas de droit de grève aux fonctionnaires

L'étude de cette opportunité remise à l'an prochain

Le premier ministre Lesage a reporté, vendredi, à l'an prochain l'étude de l'opportunité d'accorder le droit de grève aux fonctionnaires.

Le chef du gouvernement a donné cette précision dans une brève réponse à M. Paul Dozois UN MU-St-Jacques qui voulait soulever la question lors de la première séance d'étude en comité plénier du bill 54, qui constitue la première partie du Code du travail projeté par le gouvernement.

A la suite d'une conférence volée au Syndicat international des camionneurs Teamsters, M. Dozois a obtenu du ministre du Travail, M. Carrier Fortin, l'assurance que tous les moyens seraient pris pour garder en lumière leurs activités au sein du camionnage au Québec et prévenir le banditisme qu'on lui reproche aux Etats-Unis et la répétition de la situation mise à jour sur les Grands Lacs par l'enquête Norris.

"MALAISE"

Au sujet de l'industrie du camionnage, classée comme service public, la grève ne doit être autorisée que sous réserve, le député de St-Jacques a observé que ce n'était pas par ce moyen qu'on réglerait le "malaise" qui semble régner dans ce secteur. Il a fait état de certaines "affiliations". Il n'a pas demandé d'enquête royale, mais a prié le gouvernement de chercher les moyens de garder la situation sous contrôle.

Cette première séance d'étude devait voir l'adoption d'une vingtaine des 146 articles du projet de loi. Ces articles ne portent que sur les définitions et le droit d'association. L'étude reprendra lundi au chapitre de l'accréditation.

Relativement aux fonctionnaires, le premier ministre a fait part à la Chambre de sa satisfaction à la suite de sa rencontre de lundi avec le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec et le Conseil général des employés du gouvernement de la province pour jeter les bases des entretiens où doit s'élaborer conjointement le régime particulier à la fonction publique.

Adoptée en première lecture le 5 juin 1963 par l'Assemblée législative, la première version du texte était référée au comité des relations industrielles, pour une étude publique d'un couple de semaines, au cours de laquelle, 33 heures durant, les législateurs entendent les représentations des diverses parties intéressées.

A la présente session, un texte légèrement modifié a fait l'objet d'une deuxième lecture unanime, sous réserve d'un débat lors de l'étude en comité plénier. En février, la Chambre instituait un comité spécial chargé d'étudier les problèmes particuliers à la fonction et au secteur publics.

A la suite d'études avec des experts et d'auditions publiques, le comité a finalement remis à la Chambre les conclusions suivantes :

— Pour la fonction publique, un régime particulier à établir en dehors du bill 54. Adopté.

— Pour le secteur hospitalier, négociations à l'échelle provinciale avec participation du gouvernement. Recommandation non incorporée au texte législatif, mais non écartée.

— Pour le secteur scolaire personnel enseignant le statu quo le temps d'une étude conjointe qui arrêterait les règles d'un régime nouveau et approprié pour cette catégorie. Adopté.



LES PELERINS AFFLUENT A STE-ANNE DE BEAUPRE, où a débuté hier la neuvaine préparatoire à la fête de la sainte. Les fidèles témoignent leur ferveur d'une façon touchante, dans plusieurs cas : en haut, à gauche, un vieil infirme recourt à la prière dans l'espoir de recouvrer l'usage de ses membres débiles; en haut, à droite, un petit bout d'homme, accompagné de son père et de sa jeune sœur, veut faire monter son message jusqu'au ciel en allumant un lampion; en bas, à gauche, une famille entière gravit à genoux la Scala Sacra tandis qu'en bas, à droite, d'autres pèlerins font le Chemin de la Croix sur la colline. La fête de sainte Anne sera célébrée avec éclat samedi prochain.

Arbitrage avec les instituteurs Giffard a gain de cause

Par André VILLENEUVE

Un tribunal d'arbitrage, dirigé par Me Paul-Etienne Bernier, c.r. a donné raison à la Commission scolaire de Giffard dans un différend qui l'opposait au syndicat des instituteurs à propos du renvoi d'un professeur en mai 1963. En rendant sa sentence, le tribunal a désapprouvé nettement l'attitude d'un groupe de professeurs dans la crise scolaire qui sévissait à Giffard.

Le jugement rendu par le tribunal stipule que "la preuve démontre qu'à peine le directeur-général des études et son assistant furent-ils engagés, ils furent l'objet de critiques de la part de certains instituteurs de l'école Samuel-de-Champlain". Le texte ajoute que "des réunions tenues où l'on critiquait l'autorité et où on se montait réciproquement l'un l'autre contre elle".

Le tribunal a qualifié l'attitude des professeurs comme étant une véritable rébellion contre l'autorité. "Ce sont là, dit le tribunal, des prérogatives qui relèvent exclusivement de l'autorité. Nul doute que les instituteurs peuvent avoir des griefs à formuler. Mais encore doivent-ils le faire dans les cadres et limites d'une critique constructive, des moyens que leur donne la loi et non pas par recours à l'intimidation, la force ou la rébellion".

(Par Roger Bruneau)

La société Sorès de Montréal, qui avait été chargée de faire une étude sur la Régie des Transports et le camionnage dans le Bas-St-Laurent, recommande au gouvernement d'accepter son rôle dans la planification et le contrôle du transport par camion.

L'organisme qui a déposé son rapport récemment, recommande une révision complète de l'ordonnance générale de la Régie des Transports sur le camionnage, et une révision complète du système d'émission de permis.

Sorès recommande qu'on entreprenne à l'échelle provinciale, une étude approfondie sur la situation du camionnage.

Pour l'expérimentation des nouvelles mesures à court terme et à long terme qui pourront être prises, il est suggéré qu'on utilise la région du Bas-St-Laurent comme région pilote avant d'étendre à toute la province, les améliorations qui se seront montrées efficaces.

La société Sorès avait été invitée à préparer un rapport à la demande du ministère de l'Industrie et du Commerce, dans les cadres du plan ARDA.

CONCLUSIONS

Après avoir étudié l'ordon-

nance générale de la Régie des Transports sur le camionnage et avoir analysé les 319 permis émis à 145 détenteurs de la région du Bas-St-Laurent, l'organisme Sorès en arrive aux faits suivants :

On retrouve dans l'ordonnance un plan d'ensemble bien conçu mais qui en pratique n'est pas exécuté. Le manque de précision dans les règles de l'ordonnance comme dans la rédaction des permis empêche l'implantation d'un système de camionnage bien intégré, et l'organisme en conclut que la révision de l'ordonnance gé-

nérale et des permis est la première tâche qui s'impose pour solutionner le problème du camionnage dans le Bas-St-Laurent.

Cette révision cependant, ne saurait être faite à partir d'un simple point de vue légal.

Dans les termes mêmes du rapport, "l'établissement d'un système de transport est un problème technique et puisque l'outil à utiliser pour la création d'un tel système est le permis, les permis doivent être rédigés en conséquence après une étude technique de leur contribution à l'ensemble du système".

Il est reconnu que la Régie ne possède pas présentement les facilités techniques requises et qu'elle doit avoir accès aux services d'un bureau de planification.

DANS NOS PAGES

Page sociale	6
Sports	10-11-12
Finance	14-15
Cinéma	19
Programmes TV	13

Une révision complète de la situation du camionnage au Québec est réclamée



SAN FRANCISCO. — William Miller, à gauche, vice-président du parti républicain des Etats-Unis, est en train de causer avec Barry Goldwater, président de ce parti, alors qu'ils venaient tous deux d'être nommés à ces postes. (Téléphoto UPI)

Chronique parlementaire
Par Jean Charpentier

UNE AUSSI COURTE ABSENCE

Mais dans le cas présent il y avait davantage. A plus d'une reprise, l'opposition a rendu à M. Martin des hommages non dénués d'une certaine perversité. Mercredi dernier, M. Gordon Churchill a vanté son "autorité de plus en plus grande en l'absence du premier ministre".

Tout en le remerciant de son "compliment douteux", le secrétaire d'Etat a tenu à rappeler à M. Churchill que l'autorité de quiconque préside les travaux de la Chambre à titre de premier ministre doit céder devant celle du premier ministre.

Ce rappel n'était pas entièrement superflu. Il ne fait aucun doute que le prestige croissant de M. Martin comme premier ministre suppléant menaçait d'éclipser celui de M. Pearson. A vrai dire, la personnalité du premier semble se prêter mieux à l'atmosphère des débats.

Trop affable, ou trop faible, le premier est sans cesse soumis à des interrogatoires fastidieux et hostiles qui n'ont pas tant pour but de révéler ses faits et gestes que de le faire sortir de ses gonds ce qui se produit fréquemment.

M. Martin, au contraire, échappe à ces entrapprises en leur

opposant un barrage de mots. Perfectionnant une technique qui avait rendu célèbre M. Mackenzie King, le secrétaire d'Etat noie ses questionneurs sous un flot de phrases alambiquées qui ne répondent jamais à la question mais, ont le don de décourager l'auditeur.

En réponse au leader nco-démocrate, M. T. G. Douglas, qui lui demandait si les mesures prises en vue de l'évacuation des troupes des Nations unies indiquaient une recrudescence de la crise Chypriote, M. Martin a déclaré ce qui suit :

"Je tiens à préciser que les troupes canadiennes font partie de la force des Nations-Unies; sous le commandement et commandant de cette force et sous la direction du Secrétaire Général, conformément à une résolution du Conseil de Sécurité et à la participation du Canada autorisée par notre Chambre. Le Canada ne voudrait rien faire de nature à affaiblir les pouvoirs que les Nations-Unies pourraient avoir. Cela ne veut pas dire que nous ne songeons pas à toutes sortes d'éventualités. Nous devons reconnaître que nous sommes membres de la force des Nations-

Unies et que nous avons le devoir en vertu de la charte, de rechercher à faire de notre mieux pour ramener la paix dans cette île agitée." Ouf!

Inutile de préciser qu'à la suite de cette tirade, M. Douglas a abandonné la partie. Car ce procédé qui répugne peut-être à l'intelligence de M. Pearson se parait d'efficacité.

Le premier ministre, pour sa part, aurait sans doute répondu qu'en effet tout ne va pas pour le mieux à Chypre, et il en aurait résulté un interminable débat.

Par contre, lorsqu'on met en doute sa bonne foi ou son sens politique, M. Martin sait répondre de la façon la plus directe et la plus cinglante. C'est alors que M. Pearson, comme dans l'affaire du film, tente d'échapper à la question à grand renfort de périphrases et de faux-fuyants.

Le premier ministre gagnerait à s'inspirer davantage de l'exemple de son lieutenant, à moins que réalisant les bienfaits de son absence il ne se mette à cumuler les conférences et les tournées à l'étranger où semble-t-il il fait excellent figure.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Quatorze commissions scolaires cèdent les livres à la régionale

(D.N.C.) — 14 commissions scolaires locales ont accepté la demande formulée par les commissaires régionaux de céder les livres de classe au niveau secondaire à la régionale.

a affirmé le président Bissonnette. St-Charles aurait aussi accepté. Le Dr Guay a informé ses collègues que les livres cédés par Lauzon seraient réparés et en état de servir immédiatement.

me. Le président Chagnon énumère les raisons pour lesquelles les livres devraient être cédés gratuitement: 1) Ils ne sont plus d'aucun intérêt localement.

et en partie par des subventions gouvernementales. Les commissaires ont ensuite autorisé le secrétaire-administrateur à acheter les manuels pour la section classique, on attendra par contre l'inventaire des manuels cédés avant de faire d'autres achats pour les autres degrés.

Barème de la compensation pour l'usage des locaux des commissions scolaires

(D.N.C.) — La compensation pour usage de locaux appartenant aux commissions scolaires locales et servant à la régionale sera basée comme suit: On additionnera les dépenses capitales, moins les subventions des dépenses imputables à l'entretien, celles ayant trait à l'opération, elle sera ensuite établie au pro rata des salles de classes occupées par la régionale.

Le dialogue s'est engagé entre les délégués et les commissaires régionaux en commençant par M. Bissonnette de Lauzon qui a soulevé la question du loyer des frères et sœurs qui occupent une partie des locaux de la commission. Il a par suite attiré l'attention des commissaires sur le cas des commissions locales qui n'ont plus de remboursements à faire, les contribuables de ces commissions ayant payé capital et intérêts.

tion locale ne doit se formaliser si la compensation n'est pas égale pour toutes les commissions, pour l'on pourra par exemple verser \$1.500 ou plus à un endroit, et \$500 à l'autre. Cette disparité n'entraînera, dit-il, aucune injustice puisqu'aucune commission locale ne doit faire de profit, aucune ne doit subir de perte. Il propose que le coût soit établi sur le coût moyen des 10 dernières années et révèle qu'à Bienville, ce coût moyen est de \$1.535,00.

l'on a établi en moyenne à \$194. Le coût net est par conséquent réduit à \$229. Certaines commissions locales reçoivent plus en subventions que ce montant de \$194, du fait qu'il y a peu ou pas d'industrie sur leur territoire, dans ce cas, la subvention par élève peut atteindre \$223,30, selon des chiffres cités par le commissaire Maurice Bélanger.

Le contrat pour rénover le HMCS Skeena sera accordé à la Davie Shipbuilding

Ottawa. — M. Raynald Guay, député de Lévis aux Communes, a annoncé aujourd'hui que le contrat de rénovation et de réaménagement du navire HMCS Skeena sera accordé à la compagnie Davie Shipbuilding Limited, de Lauzon.

travaux, et que les chantiers Davie ont obtenu le contrat en raison que leur soumission était la plus basse. Elle se chiffrait à une somme de \$2.884.519,75, taxe de vente comprise. En accordant le contrat au plus bas soumissionnaire, le ministre de l'Industrie et de la Production de défense a affirmé son intention de tirer parti, chaque fois que cela est possible, des avantages du principe de concurrence libre entre les entreprises privées.

ficacité du HMCS Skeena dans la chasse aux sous-marins, comprennent: (a) L'aménagement d'une plate-forme et d'ateliers d'entretien permettant au navire de transporter et d'utiliser des hélicoptères anti-sous-marins; (b) L'installation d'un système de repérage réglable, en profondeur (sonar); (c) L'installation de systèmes perfectionnés de communications.

Le président Chagnon a déclaré que l'on doit accepter comme base de compensation ce principe de parfaite équité selon lequel aucune commission scolaire locale ne doit faire de bénéfice, ne subir aucune perte. Selon le président, cette façon équitable de baser la compensation rencontre les vues du ministère de l'éducation.

Logements à louer

ST-ROMUALD, en face de Sillery et Ste-Foy dans une maison appartenant à pièces chauffées, plus chambre de bain, 3e chambre, eau chaude. Four Information: s'adresser à A. Boud, Adélard, Tél. 837-1470, 4331 20-6 (1 mai) 318 C.L.

20%, rue REGIN, Bienville. — Logement 3 1/2 pièces, plus salle de bain, semi-chauffée. Idéal pour nouveaux mariés. S'adresser ALBERT BÉLANGER, 20, rue Regis, Bienville. Tél. 837-3341, en 839-9882. 2-7 (1 mai) 118 C.L.

M. Chagnon et Blouin trouvent que relever les chiffres pour les 10 dernières années serait très long, plutôt dispendieux. M. Blouin opine qu'une période de 5 ans serait suffisante, en se basant sur le coût proportionnel des écoles servant au secondaire seulement. Le commissaire Carrier de Pintendre s'oppose à la période de 10 ans, dans le cas de la municipalité scolaire, la compensation serait très minime puisque durant ces années, Pintendre avait des écoles de rang où il n'y avait ni concierges, ni frais de finance. Le délégué de St-Gervais reprend les observations de M. Bissonnette, mais le coût de finance passé est définitivement écarté. Finalement, la compensation est fixée telle que relatée au début, sur proposition du commissaire Maurice Bélanger.

Maisons à vendre A. LEVY, maison à vendre, rue St-Henri, 1 logement, système de chauffage à eau chaude. Bona revenu. Four Informations: s'adresser à A. Boud, Adélard, Tél. 837-1470, 4331 20-6 (1 mai) 127 C.L.

Officiers de la Protection civile à Lévis

Des représentants du comité de protection civile de la province étaient de passage rue St-Laurent hier, sous la direction de M. Jules Veilleux, coordonnateur de la zone no 4.

ses pierres juchées l'une à plus de 100 pieds, l'autre plus haute encore et que les résidents craignent à tout instant de voir dégringoler plus bas. Plusieurs solutions ont été envisagées, puis le groupe est parti en direction de l'hôtel de ville où il devait rencontrer le maire Thivierge et l'ingénieur de la cité, M. Albert Nollet.

De retour sur les lieux, les techniciens ont reçu le problème sous plusieurs aspects, ont examiné la falaise vers l'ouest mais rien n'a été divulgué si ce n'est qu'ils reviendront jeudi en compagnie d'un géologue. Les immenses pierres dangereuses sont toujours là et les gens s'inquiètent.

Le HMCS Skeena fut construit aux chantiers de la Burrard Dry Dock Company Limited de North Vancouver, C.-B., et fut complété en 1957. M. Guay a expliqué que ce contrat du gouvernement fédéral assurera du travail durant un an à un groupe de 400 à 500 ouvriers de tous les corps de métier. "Nous avons toutes les raisons de croire que ce contrat mettra fin aux mises à pied qui se sont produites aux chantiers de Lauzon depuis quelque temps, et qu'il permettra de stabiliser l'emploi de cette main-d'oeuvre dans la région. La situation n'était guère encourageante jusqu'à maintenant, mais j'ai bon espoir qu'avec un peu de collaboration de la part des dirigeants des chantiers de Davie Shipbuilding — collaboration qui a été démontrée de façon éloquent dans le cas présent — nous parviendrons à trouver une solution définitive au problème de chômage qui a menacé la région par le passé", a dit M. Guay. "La compagnie méritait bien ce contrat, et je suis le premier à me réjouir qu'elle l'ait obtenu".

Le baseball à N.-D. de Lévis

Dans la ligue locale de baseball pee-wee de Loisirs Notre-Dame de Lévis, le Turgeon a remporté des victoires de 15 à 3 sur le Malouin, de 17 à 5 sur le Marchessault et de 11 à 2 sur le Thibault pour se hisser en deuxième position de la ligue et s'approcher dangereusement du Malouin qui reste toujours en tête. Pour sa part, le Malouin a vaincu le Thibault par 12 à 4 aux mmainis du Thibault.

Table with 4 columns: Équipe, J, G, P, Moy. Rows include Malouin, Turgeon, Marchessault, Thibault, and a section for Classement par troupes (12 appartements au bâton) with sub-rows AB CS Moy.

Comme on le sait, le coût moyen par élève a été fixé à \$423, moins les subventions que

Pour de l'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité. Venez nous visiter LES NECESSITES DOMESTIQUES. 43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis. Tél. 837-9381

Fondation d'un syndicat spécialisé

LA POCATIÈRE (D.N.C.) — A la Pocatière, il y a quelques jours se fondait un Syndicat spécialisé de producteurs de pommes de terre au cours d'une importante session d'étude groupant une soixantaine de producteurs de la région. Ce nouveau syndicat aura pour mission d'assurer un plan conjoint provincial et la mise en marché de la pomme de terre. M. Gérard Dionne, de St-An-

tonin, comté de Rivière-du-Loup, a été élu président. M. Noël Dupuis, de St-Roch-des-Aulnaies, vice-président; M. André Théberge, de la Pocatière, secrétaire. Les directeurs élus sont MM. Raymond Michaud, de Kamouraska; Léopold Ouellet, de St-Alexandre; Maurice Sirois, de Rivière-du-Loup; Paul Castonguay, de St-Roch-des-Aulnaies, et Philippe Michaud, de Ste-Anne de la Pocatière.

tonin, comté de Rivière-du-Loup, a été élu président. M. Noël Dupuis, de St-Roch-des-Aulnaies, vice-président; M. André Théberge, de la Pocatière, secrétaire. Les directeurs élus sont MM. Raymond Michaud, de Kamouraska; Léopold Ouellet, de St-Alexandre; Maurice Sirois, de Rivière-du-Loup; Paul Castonguay, de St-Roch-des-Aulnaies, et Philippe Michaud, de Ste-Anne de la Pocatière.

Activités de l'Unité sanitaire

Lundi, 20 juillet Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 9 h. 30 à 11 heures et de 1 h. 30 à 2 h. 30; clinique antituberculeuse. Christ-Roi: sous-sol de la sacristie, de 2 à 3 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. St-Joseph de Lévis: salle de l'Institut Mgr-Guay, de 10 h. 30 à 11 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. Hôtel-Dieu de Lévis et hôpital de Charny: clinique de BCG.

Mercredi, 22 juillet Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire. New-Liverpool: école, de 10 h. 30 à 11 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. St-Rédempteur: école des garçons, de 2 à 3 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. Bienville: sacristie, de 2 à 3 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. Jeudi, 23 juillet St-David: salle du conseil, de 10 h. 30 à 11 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. Lauzon sous-sol de la sacristie (salle St-Vincent de Paul), de 2 à 3 heures; clinique de puériculture et d'immunisations. Vendredi, 24 juillet Hôtel-Dieu de Lévis et hôpital de Charny: clinique de BCG. Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, cliniques dentaires. Dr C. Fomerleau, D.H.P., médecin-hygiéniste.

Autos à vendre VOLKSWAGEN \$1755. tout équipé incluant chaufferette à gazoline (VALEUR \$175.) Centre pour la vente et le service des véhicules Volkswagen A LEVIS LAHOUD AUTOMOBILES 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. 4 vendeurs à votre disposition • Mécaniciens experts Département de pièces au complet VOITURES USAGÉES 61 Route Trans-Canada, Lévis Un seul téléphone 837-2441 43407 20-6 (s. au 18-7) A.V. C.L.

Informations MAGASINEZ DANS UNE ATMOSPHERE DE CALME, DE DETENTE CHEZ NOREAU ELECTRIQUE, Ltée. Tél.: 837-9321 44, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS, QUE. Une avalanche de spéciaux vous attend 42607-30-8 (s. au 1-8) 112 C.L.

Pour venir en aide aux pauvres de Québec NOUS AVONS BESOIN DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES C'est urgent! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus. LE COMPTOIR EMMAÛS 160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney. C'est l'heure d'appeler Pluto pour le dîner. Pas encore. Oui, mais maintenant! PLUTO!

LE FANTÔME par Lee Falk et Ray Moore. Hommes de Wambel, il y a parmi vous des yeux qui se rappellent les diaboliques tambourinaires de Timpenal. Oui, si esprit qui marche. Vous et les autres peuples de la jungle les avez détraqués eux et leurs tambours du diable avaient envoyés. Mais, un tambour et un tambourinaire avait survécu. Voyez, les marques de Timpenal.

PHILOMENE par Ernie Bushmiller. LEMONADE 2¢ TANT QUE VOUS EN VOULEZ POUR 2¢

Danger de typhoïde écarté MONTREAL (P.C.) — Seize des vingt membres de la troupe de chanteurs européens Evangelica sont sortis de l'hôpital Pasteur de Montréal, a-t-on annoncé. Un porte-parole de l'hôpital a précisé que les membres de la troupe ont été soignés pour empoisonnement par aliments contaminés et que toute menace de typhoïde a été écartée.

AVIS aux résidents de LEVIS-LAUZON et la banlieue Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION S.V.P. communiquer avec M. J.-L.-M. VERRET 12, rue Garant, Ville St-David. Tél.: 837-4152

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE" "LA SAINTE-CROISADE" l'organe de la Pleuse Union St-Joseph, est honoré d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.l., archevêque de Québec. Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint. "LA SAINTE-CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, œuvres d'excellents artistes, tout en agréant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien. Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: \$1,00 au Canada; \$1,25 aux États-Unis. De très belles récompenses sont offertes aux relâteurs de la revue. Adresse: "LA SAINTE-CROISADE" 800 chemin Sainte-Foy, Québec-8.

REPARATIONS AUTOS A VOTRE SERVICE EN TOUT TEMPS EXPERTS EN ET Ressorts d'auto Camions Autobus Trailer van Tél. RESIDENCE 837-2733

ROCK AUTO SPRING, ENR. ROCK NADEAU, prop. VENTE ET REPARATION Route Trans-Canada, LAUZON, CTE LEVIS (1 mille de Lévis) 43653-4-7 (s. au 1-8) R.A. C.L.

Lire un journal c'est bien... lire l'Action c'est mieux TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION" Lire un journal c'est bien... lire l'Action c'est mieux Y AVEZ-VOUS PENSÉ? L'appui, que reçoit le journal l'Action, de ses lecteurs et amis, lui permet d'étendre son influence et de rehausser son prestige dans tous les milieux. Cette force, nécessaire à la population du Québec, se doit d'augmenter graduellement. Plus que jamais encore il est important de vous y abonner. POURQUOI NE PAS LE FAIRE AUJOURD'HUI? BULLETIN D'ABONNEMENT Vous trouverez ci-inclus \$ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque). Nom Comté Adresse Adresse votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou par téléphone: 522-4771

L'enseignement en Amérique du Sud

LA SITUATION N'EST PAS TRAGIQUE

O. Soto Gonzales

M. Olman Soto Gonzales, secrétaire-général de l'Association nationale des Enseignants de Costa-Rica a affirmé hier matin que la situation de l'enseignement en Amérique du Sud n'est pas aussi tragique qu'on pourrait le croire en certain milieu. "Nous avons des problèmes, a dit M. Gonzales, mais qui peut prétendre ne pas en avoir?"

M. Soto qui parlait aux membres de la fédération canadienne des enseignants a souligné le fait que les pays de l'Amérique du Sud sont en général sous-alimentés. Il a toutefois ajouté que "dans plusieurs pays du sud, il n'y a pas d'argent consacré à la défense ou à la milice mais que toutes les forces convergent vers l'amélioration du niveau de vie et vers l'enseignement".

"Nous n'avons pas eu dans le passé, reprit M. Soto, des professeurs en nombre et en qualité suffisantes pour préparer d'autres jeunes à la carrière d'enseignant mais de plus en plus nous tendons à satisfaire nous-mêmes les besoins que nous avons dans ce domaine". Auparavant ces

pays envoyaient des leurs en Europe pour y étudier afin de revenir dans leur pays pour y déverser leurs connaissances mais de plus en plus, la hausse du niveau d'enseignement dans ces pays et l'apparition de nouvelles universités permettent à un plus grand nombre d'entre eux de se spécialiser dans les diverses disciplines qui disent rapport à l'enseignement.

M. Gonzales, qui est représentant des deux amériques dans la confédération mondiale pour l'avancement de la profession d'éducateur a rappelé que à Costa-Rica, il y a chaque année 500 professeurs pour satisfaire un besoin approximatif de huit cents d'entre eux. "Si on compare a-t-il dit, cette situation à celle qui prévalait il y a dix ans, on se rend compte de l'effort que fournissent nos peuples pour promouvoir la cause de l'éducation, compte tenu de la misère qui sévit encore dans plusieurs régions.

Le délégué, qui s'est exprimé en espagnol, a souhaité qu'il y ait plus de collaboration et d'échanges entre les diverses associations de professeurs qui existent dans le monde actuellement. "Nous avons beaucoup de points communs a-t-il dit, et les expériences tentées dans un pays pourraient sûrement être profitables à d'autres. Réalisant qu'une telle unité mondiale n'était pas pour aujourd'hui, M. Soto a souhaité que cette unité se fasse d'abord par un organisme qui soit américain et qui comprennent tous les professeurs des amériques.

Le conférencier a affirmé qu'une entente internationale n'est pas possible seulement par voie diplomatique mais qu'elle doit se réaliser à travers les échanges entre les associations professionnelles aussi.

En vrac

Les membres de la fédération ont passé hier une résolution visant à étendre les échanges inter-provinciaux et internationaux. Les enfants du Québec auraient peut-être finalement des Canadiens-anglais comme professeurs d'anglais tandis que ceux des autres provinces pourraient espérer autre chose que le "Parisien français".

Les 135,000 instituteurs de la fédération ont décidé de faire front commun contre la publicité actuelle qui est faite par les compagnies de cigarettes. Ils ont l'intention de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour que toute publicité dans ce domaine ne tende qu'à faire adopter une marque plutôt qu'une autre plutôt que poser l'usage de la cigarette comme nécessité sociale. Les instituteurs reprochent aux fabricants de faire une publicité dirigée surtout vers les adolescents et de rendre nuis les cours donnés sur la santé et l'hygiène.

18 professeurs de la fédération terminent aujourd'hui un semestre de cours préparatoires à la mission que leur a confiée la fédération. Ces professeurs partiront bientôt pour quelques pays d'Afrique où ils enseigneront dans des écoles normales.

Au cours d'une discussion de groupe particulièrement longue, hier après-midi, les dirigeants de la C.T.F. et de la C.I.C. ont échangé sur les conditions qui régiraient leur affiliation dans l'éventualité d'une telle solution. Les exigences posées par la C.I.C. ont paru intéressantes aux membres de la C.T.F. et tous sont d'accord pour poursuivre le dialogue sur ce sujet.

Histoires de vols

Le diction voulant que chat échaudé craigne l'eau bouillante s'est révélé d'une véracité à toute épreuve hier alors que trois individus comparaissent devant le juge Alphonse Garon de la Cour des Sessions sous l'accusation d'avoir volé un moteur hors bord d'une valeur de \$400.

Les trois individus ont nié leur culpabilité à une accusation de vol porté contre eux. Lorsqu'est venu le moment de demander un cautionnement jusqu'à leur enquête préliminaire qui a été fixée au 24 courant, les individus ont fait des représentations. Deux d'entre eux ont été très brux en expliquant qu'ils n'avaient jamais été condamné. Par contre, le troisième a expliqué qu'il avait été condamné à trois reprises.

Le juge Garon lui a demandé quelles avaient été ces condamnations et l'individu en question a déclaré qu'il avait été condamné pour vol à deux reprises et une autre fois pour bataille avec vol.

En consultant la fiche du prévenu, le juge a constaté que le vol avec bataille en question était tout simplement un mignon petit vol qualifié.

Le juge a alors exigé un cautionnement de \$800 en argent ou de \$1300 sur immeubles. Un autre individu qui a comparu sur une accusation de fraude contre une succursale québécoise de la Banque Royale du Canada a nié sa culpabilité à cette accusation et a demandé un cautionnement en précisant qu'il avait déjà été condamné mais seulement pour des maistreries. La lecture de son dossier a révélé que les maistreries allaient du vol à l'italaie à d'autres délits légèrement plus sévères. Le juge a imposé un cautionnement de \$500 en argent.

Instituteurs du Québec

Un appel à l'unité

(Par André VILLENEUVE)

Au cours d'un dîner offert par la Fédération des instituteurs du Canada à l'occasion du centenaire de l'association protestante du Québec, Mme Ruth Evans, présidente de l'association des instituteurs protestants a exprimé la crainte de son organisme vis-à-vis son extinction possible avec l'arrivée d'un nouveau ministère de l'Éducation.

Mme Evans a souligné que la création d'un nouveau ministère obligerait les professeurs du Québec à s'unir pour une plus grande efficacité dans le domaine qui leur est propre. Actuellement, les instituteurs du Québec sont divisés en ce qu'ils appellent à plusieurs groupes dont les principaux demeurent la C.I.C., la Fédération des instituteurs catholiques et la Fédération des instituteurs protestants. Les professeurs du Québec qui enseignent dans des institutions spécialisées ont aussi leurs organismes; on connaît ainsi des mouvements tels que la Fédération des professeurs des écoles normales, celle des professeurs de l'enseignement spécialisé, celle des professeurs de l'enseignement classique, celle des enseignants à l'enfance exceptionnelle, etc...

Bien qu'une telle avalanche d'organismes permette à des groupes de mieux analyser les problèmes qui leur sont propres, il demeure que sur le plan provincial, une plus grande unité organique peut dans le contexte actuel s'avérer souhaitable. Cette unité pourrait s'opérer à l'intérieur de la C.I.C. pour les catholiques des deux langues ou encore dans une fédération provinciale qui scellerait anglais et français, catholiques et protestants comme c'est le cas dans les autres provinces. Certains délégués ont toutefois fait remarquer que le système québécois étant lui-même basé sur le confessionnalisme, un organisme d'instituteurs devrait également l'être.

La Fédération des instituteurs protestants, si elle peut difficilement concevoir quel avenir l'attend, peut en tout cas compter sur un glorieux. Elle est la première association de professeurs canadiens à fêter son centenaire. Fondée en 1864, la fédération avait déjà en 1867, un comité de former pour étudier l'éventuelle possibilité d'établir une fédération canadienne des enseignants. Elle a pendant un siècle livré plusieurs combats et gagné plusieurs batailles. Mrs Inez Castleton, présidente de la fédération canadienne a rendu au nom des instituteurs du Canada un vibrant témoignage d'appréciation à la Fédération protestante du Québec. "Vous avez su, a-t-elle dit, faire progresser à grands pas la cause de l'éducation au Québec et à travers tout le Canada tout en sauvegardant vos droits et en assurant la promotion de la profession d'instituteurs".

NOUVEAUX ELUS

Plus tôt hier matin, on avait procédé à l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année '64-'65. Le nouveau président élu est M. George MacIntosh de Nouvelle-Écosse, les vice-présidents élus sont respectivement MM. George MacIntosh de N.-Écosse, Wendelin A. Herle de Saskatchewan et le R. Père G. H. Conway d'Ontario.



● CENTENAIRE DE LA FEDERATION DES INSTITUTEURS PROTESTANTS. — Les instituteurs protestants du Québec ont célébré hier le centenaire de leur association à l'occasion d'un dîner offert en leur honneur par la fédération des instituteurs canadiens. On aperçoit dans l'ordre, M. George McIntosh, nouveau président de la fédération canadienne, M. Olman Soto Gonzales, conférencier étranger et la présidente de l'association protestante du Québec, Mme Ruth Evans. Des célébrations auront lieu également en octobre prochain pour fêter cet anniversaire. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforee)

Echanges d'enseignants entre le Canada et l'U. soviétique?

(Par MALCOLM REID)

LAC BEAUPORT (P.C.) — La Corporation canadienne des instituteurs a adopté hier une résolution demandant que des contacts réguliers soient établis entre l'organisation internationale dont ils font partie et la principale organisation d'instituteurs communistes.

Selon une autre résolution adoptée à la séance de clôture de la convention annuelle des instituteurs canadiens, ceux-ci ont demandé des échanges d'enseignants entre le Canada et l'Union soviétique.

La corporation, qui représente 131,000 instituteurs canadiens, est affiliée à la Fédération mondiale des associations d'enseignants. Les syndicats d'instituteurs dans les pays communistes sont affiliés à la Fédération internationale des syndicats d'enseignants, dont le siège social se trouve à Paris. Quelques syndicats d'instituteurs de l'Occident appartiennent également à cette fédération.

"Il semblerait que la FISE se trouve dans une mauvaise situation financière", a déclaré aux instituteurs M. Raymond Smyke.

de Washington, D.C. M. Smyke travaille à établir des échanges internationaux au sein de la Première organisation, la Fédération mondiale des associations d'enseignants. Devant les délégués à la convention canadienne il a exposé quels contacts sont déjà établis entre les deux organismes.

L'organisation communiste ne publie plus de périodique et lors d'un récent colloque avec la Fédération mondiale à Paris, elle n'a pu envoyer que deux représentants. Son directeur, un Russe, a été dernièrement rappelé en Russie.

Les instituteurs canadiens ont maintenu intactes leurs deux résolutions en faveur de contacts plus resserrés avec le monde communiste, même après avoir entendu ce rapport sur les progrès réalisés dans les relations entre les deux groupements.

"Nous devons continuer à vouloir mieux connaître ces parties du monde", a déclaré Isobel Cull, délégué de Vancouver.

Une autre résolution a demandé que les différentes associations d'instituteurs se rencontrent plus souvent, à des niveaux géographiques et culturels aussi étendus que possible.

Une 12e année classique à l'école de St-Esprit de Québec

Monseigneur Marcel Lauzon, doyen de la faculté des Arts de l'Université Laval, annonce qu'à la suite de nombreuses rencontres entre les dirigeants de la faculté des Arts et de la Commission des écoles catholiques de Québec, le Conseil exécutif de la faculté vient d'autoriser la Commission à donner dès septembre 1964 plutôt qu'en septembre 1965 la cinquième année du cours secondaire des Humanités (12e année d'étude). Cette décision aura pour effet de permettre aux étudiants qui auront suivi avec succès les cours de cette classe d'entrer directement, en

septembre 1965, en première année (Rhétorique) du cours collégial dans les institutions autorisées à offrir le nouveau programme.

On sait déjà que cette classe de 12e année du cours secondaire des Humanités doit s'ouvrir dans l'École de Saint-Esprit. En attendant que cette école possède tous les instruments pédagogiques nécessaires à la réalisation du programme, l'Externat classique St-Jean-Éudes a consenti à ouvrir sa bibliothèque et son laboratoire de physique aux étudiants de cette 12e année.

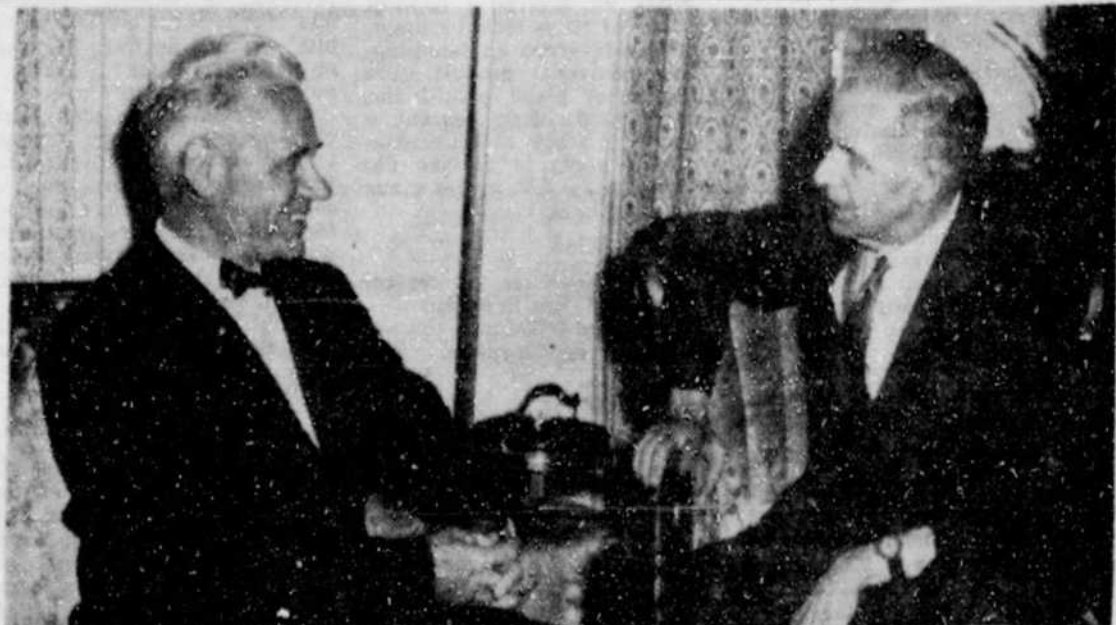
Demande de suspension de l'étude du bill C-100

Dans une lettre adressée aux autorités fédérales, de l'université de Montréal l'Association des étudiants demandent de suspendre pour deux semaines l'étude du bill C-100 sur le projet fédéral de prêts aux étudiants, et d'établir immédia-

tement un comité d'étude conjoint qui pourrait examiner à fond les représentations des étudiants canadiens.

La lettre des deux associations affirme que "les étudiants sont les premiers intéressés par le bill C-100 et qu'ils ont le droit d'être entendus."

Selon le vœu des deux associations, le comité conjoint devrait se composer de représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec et d'associations d'étudiants canadiens.



● NOUVEAU CONSUL DES USA A QUEBEC. — Le nouveau consul américain à Québec, M. Jérôme Gaspar, que l'on voit en compagnie de Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, a rendu hier une visite de courtoisie au premier magistrat de la cité. M. Gaspar a été consul américain à Montréal depuis cinq ans et demi.

Miss Salade chez le maire



● La Reine de la salade était de passage hier à l'hôtel de ville de Québec, où elle a été reçue dans les salons du maire par l'échevin Gérard Letarte, pro-maire de la cité. Mlle Diane Elslgar, alias Miss salade, a révélé à cette occasion que son but était d'attirer l'attention de la population sur les bienfaits des fruits et légumes comme aliments nécessaires à la santé. Cette initiative est une de l'Association des grossistes en fruits et légumes du Québec, dont le président est M. J.V. Hallé, de Québec. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on remarque Miss Salade, ainsi que M. Gérard Letarte, pro-maire.

Les écoles d'architecture deviendront sous peu des facultés universitaires

Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a déposé hier en Chambre, un projet de loi qui a pour but de transformer les écoles d'architecture de Québec et de Montréal en Facultés universitaires suivant les recommandations du comité d'étude sur l'enseignement dans ces écoles.

Le projet de loi prévoit que ces écoles cesseront d'être régies par leur loi organique actuelle, mais vu que cette loi doit continuer de régir les écoles des beaux-arts on a changé le titre

en celui de "Loi des Ecoles des beaux-arts", et on abroge les dispositions qui ne s'appliquent qu'aux écoles d'architecture.

Un article du projet de loi déposé hier en Chambre, prévoit la cession aux universités des biens mobiliers affectés à l'usage des écoles d'architecture et l'affectation à leur usage des immeubles ou sont logées ces écoles.

Enfin, le bill 52 permet de convertir en subventions aux universités le solde des crédits votés pour les écoles d'architecture.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Décentralisation industrielle

La Chambre de Commerce du Bas-St-Laurent voit, dans une décentralisation industrielle qui la favoriserait, une solution aux problèmes de chômage chronique, de pauvreté et d'émigration de la population de sa région vers les grands centres urbains. C'est ce qu'exprime un récent mémoire dans lequel cet organisme expose au gouvernement du Québec les motifs d'une telle décentralisation et offre certaines suggestions susceptibles de favoriser une plus grande industrialisation de la région.

Le mémoire insiste beaucoup sur l'action du gouvernement pour inciter les industriels à s'établir dans le Bas-St-Laurent. Celle-ci pourrait prendre la forme d'exemption; d'impôts, d'allocations d'investissement; de subventions au transport, de tarifs préférentiels pour l'électricité; de prêts sans intérêts, d'achats dans la région, etc. Elle préconise aussi des mesures d'éducation des adultes pour la réadaptation de la main-d'œuvre en vue de l'industrie en plus d'un système d'enseignement technique et professionnel très élaboré.

Enfin, on souligne que les citoyens de la région doivent aussi faire leur part et, à cette fin, on préconise la formation d'une société régionale de financement dont le capital initial serait garanti par l'Etat.

aérien, ferroviaire et maritime rend en effet facilement et rapidement accessible toutes les régions de la province. Et les moyens techniques dont on dispose pour l'aménagement de routes permet d'en établir rapidement de nouvelles, au besoin.

Rimouski n'est qu'à 360 milles de Montréal. C'est tout au plus à deux heures de vol et sept heures de route. Le problème des distances pour l'écoulement facile de la production est un mythe utilisé pour justifier une centralisation industrielle plus poussée. Des industries comme la manufacture de poêles et appareils ménagers Bélanger, à Montmagny, écoulent facilement des produits de qualité répondant à un besoin réel de la population sans qu'il soit question des distances.

En France, IBM a établi un important centre de recherches dans le sud du pays, loin de toute ville importante. Dans d'autres pays, on trouve ainsi une décentralisation industrielle favorisant la croissance normale des diverses régions, au même rythme que les autres. Mais il importe que l'Etat prenne des mesures pour favoriser cette décentralisation industrielle.

Les ressources naturelles du Bas-St-Laurent sont la forêt, l'agriculture, les mines et les sites touristiques. Le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec poursuit actuellement des recherches pour déterminer comment tirer le meilleur profit de ces ressources dans l'intérêt de la population de cette région. Le surplus peut aussi constituer une ressource. Si on ne peut l'utiliser sur place, il y aura dépeuplement de la région au profit d'autres territoires. Depuis 1951, d'ailleurs, on note une diminution de plus de 60.000 personnes, des effectifs humains par les migrations dans le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie.

L'établissement de l'industrie forestière de la Côte Nord sur une base de production annuelle au lieu de saisonnière entraînera de nouvelles migrations. Nombreux en effet sont ceux qui aujourd'hui trouvent un emploi saisonnier dans les forêts du Nord, et habitent la Gaspésie et le Bas-St-Laurent pendant le reste du temps.

Il importe donc de faciliter l'établissement d'industries secondaires dans la région; celles-ci favoriseront l'établissement d'un important secteur tertiaire de l'économie avec augmentation conséquente de l'emploi. Les problèmes de pénurie d'électricité et de transport des produits sont aujourd'hui minimes. Notons que si l'on n'avait pas trouvé le moyen de transporter l'électricité de la Manicouagan sur de longues distances, les industries seraient allées à la source du pouvoir, tout comme elles l'ont fait à Shawinigan et Arvida. Pourquoi ne pas utiliser ce pouvoir pour les attirer dans le Bas-St-Laurent et en Gaspésie?

Quand on constate qu'à lui seul, le Ministère de la Défense a accordé des contrats pour \$144 millions à la région de Montréal en 1962; et \$117 millions en 1963; on doit admettre que la centralisation d'une partie de ces sommes vers des régions moins industrialisées aurait favorisé leur industrialisation, contribué à abaisser leur chômage et à relever leur économie.

Tout comme une chaîne ne vaut que ce que vaut le plus faible de ses maillons, ainsi la prospérité d'un pays se reflète de la pauvreté de ses régions les moins développées. Une planification bien faite exige que soit favorisé un développement harmonieux et équilibré de toutes les régions de l'Etat.

Jean HUBERT

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Malheur à ceux qui mettent leur espoir en des chevaux, qui mettent leur confiance en une charrette nombreuse et dans une cavalerie importante, mais qui n'ont aucun espoir dans le Saint d'Israël et ne s'inscrivent pas Yahvé.

(s. 31, 1)

Martyrs ou héros ?

Un montant de \$331.686 ! Voilà la somme épinglée au Séminaire de Joliette durant l'année scolaire 1962-63 par la présence du personnel religieux non rémunéré au sein du corps professoral ! Il y a de quoi faire réfléchir les tenants d'une école laïque ! Ces chiffres, présentés par le R. P. Gaston Bibeau, c.s.v., supérieur du séminaire et membre du Conseil général de la Fédération des Collèges classiques, monteraient en flèche si les statistiques portaient sur l'ensemble des institutions membres de la Fédération.

Pour l'année financière 1962-63, la contribution du clergé et des communautés en services non rémunérés, dans 22 institutions représentatives de la Fédération (sur un total de 93) se chiffre à \$2.423.694, dit Claude Bearegard. Un coup d'oeil serein permettra donc au contribuable de constater qu'en sacrifiant son salaire, le personnel religieux des collèges classiques lui épargne des millions de dollars chaque année !

Revenant au cas du Séminaire de Joliette, on remarque que sur un personnel de 82 professeurs, l'institution compte 44 religieux, 20 prêtres diocésains et 18 laïcs. En 1962-63, les 18 laïcs ont reçu en salaires un montant global de \$100.087 tandis que les 64 religieux et prêtres ont reçu

un montant équivalent à 121.220 en incluant pension, logement et assurances sociales pour chacun d'eux.

Dans un autre tableau non moins éloquent, monsieur Conrad Galipeau évalue l'économie résultant des services non rémunérés du personnel religieux à \$200.97 par élève du niveau secondaire et à \$281.34 par élève du niveau collégial, comme moyenne pour l'ensemble des institutions.

LES LAÏCS SONT NECESSAIRES

D'autre part, l'avenement de laïcs au sein du corps professoral — et Dieu soit loué ! — à la direction même des collèges, comme en font foi les récentes décisions du Séminaire de Valleyfield, du Collège de Jonquière — laisse prévoir sans l'ombre d'un doute que, dans un avenir très rapproché, les budgets des collèges seront tous déficitaires. L'item salaire grève les budgets et la situation ne paraît pas devoir s'améliorer; au contraire !

Pourquoi ? parce que les collèges ne peuvent absolument pas se priver de la compétence de laïcs de plus en plus intéressés à la carrière dans l'enseignement classique. Ils en ont absolument besoin ! De plus, ce que des malins appellerait "concurrence de-

loyale" de la part des clercs ne pourra pas durer indéfiniment surtout à cause de l'avenement de la socialisation dans l'enseignement et de la poussée démographique de la rente étudiante. On ne pourra pas maintenir cette disparité de salaires entre clercs et laïcs disparité qui place le

par Guy Poisson, p.s.s. directeur de "Monde Nouveau"

laïc en infériorité, face au clerc qui reçoit un salaire quatre ou cinq fois moins élevé pour le même service professionnel ! On ne voit pas en effet comment clercs et religieux des collèges pourront éviter plus longtemps la formule du type "à travail égal, salaire égal". Ils imiteront en cela la solution déjà appliquée dans les hôpitaux, hospices et par certaines Commissions scolaires.

Mais sans dévaloriser l'aide apportée par le gouvernement à l'éducation dans les collèges, on sait bien que celui-ci ne pourra verser chaque année les 10 millions supplémentaires requis par cette politique de salaire égal. Aussi, des rumeurs circulent à l'effet que le Ministère de l'Éducation

songe à scinder notre cours classique traditionnel en deux parties nettement distinctes : le cours secondaire et le cours collégial.

Dans l'enseignement de réduire les frais d'entretien de la Versification (inclusivement) serait reconnu par l'Etat dans les seules institutions qui grouperaient un minimum de 1.000 élèves (des deux sexes ?) venant de différentes parties de la ville ou de la province. Et les lieux ou du cours collégial ne recevraient de bourses que s'ils fréquentaient des maisons ou institutions groupant sous un même toit un minimum de 1.000 élèves (des deux sexes, si nécessaire pour réduire les frais à leur plus simple expression !). Les intentions sont bonnes : Mais les moyens risqueraient de "dépersonnaliser" ceux-là mêmes dont on voudrait développer la personnalité ! Ce second état serait pire que le premier ! On n'a pas le droit de sacrifier la personne humaine sur l'autel de l'efficacité, du rendement !

FORMULE PLUS HUMAINE

Et c'est précisément pour donner une formation plus humaine, plus complète que depuis bientôt deux cents ans,

clercs et religieux ont sacrifié leurs salaires afin d'entraîner dans différentes régions de la Province des cellules de vie intellectuelle, spirituelle, afin d'assurer une formation morale dans des structures à dimensions humaines.

Si nos hôpitaux avaient publié plus tôt leur bilan, si les collèges classiques avaient fait de même, le peuple aurait réagi violemment contre ces habiles qui tentent de faire oublier tout le dévouement du passé, qui se promènent ici et là pour réclamer, au nom de la liberté religieuse, de la laïcité, de la gratuité, etc., etc., l'étatisation des collèges. Ils se leurrent eux qui pensent que l'étatisation des collèges n'entraînera pas une hausse très élevée du coût de l'enseignement dans la Province, comme l'assurance-hospitalisation a entraîné une hausse des salaires d'à peu près toutes les catégories d'employés d'hôpitaux.

Sans poser aux martyrs ni aux héros, il faudrait publier le plus tôt possible les bilans de toutes les oeuvres sociales établies ou administrées par l'Église. Nous n'avons rien à cacher ! Le peuple veut des témoignages, des faits ! "La lumière ne doit pas être mise sous le boisseau."

"Monde Nouveau" 26 Juin 1964

Revue de presse

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité traduits de journaux de langue anglaise du Canada.

"The Province", Vancouver. Il est difficile de justifier la poursuite des travaux de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Elle a coûté aux contribuables \$422.000, depuis son établissement il y a moins d'un an (\$1.200 par jour) et écoute des "témoignages" que procurent tout Canadien connaît déjà.

Peut-être la meilleure raison de mettre en cause l'utilité de la commission résidentielle au Québec même. Les efforts des Canadiens français pour obtenir une plus grande reconnaissance et une plus forte autonomie ont eu des succès si remarquables que tout ce que les enquêteurs de la commission pourraient recommander semblerait arriver en retard et être trop modeste.

Pour convenir au Québec, le plan de retraites canadien du gouvernement Pearson a été modifié. L'administration fédérale favorise un nouveau projet de drapeau éliminant l'Union Jack pour plaire aux Québécois. Avec l'approbation du parti fédéral, la Fédération libérale du Québec a rompu ses liens avec la Fédération libérale nationale.

Les Trans-Canada Air Lines ont changé de nom, pour prendre celui d'Air-Canada, en français et en anglais, et le personnel du CN se voit imposer l'étude du français.

Ottawa verse des millions de dollars pour les préparatifs de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967, ce qui constitue incontestablement une concession au Canada français.

Par-dessus le marché, M. Jean Lesage annonce que lui-même et son cabinet ne parleront plus du Québec comme d'une province. Ils considèrent

maintenant de toute évidence le Québec comme un Etat séparé, bien que les plaques d'immatriculation des voitures y portent encore les mots : "La belle province".

Les choses vont si bien pour le Québec que les bruits ronflants des séparatistes se font presque entendre en Colombie-Britannique.

Les événements ont laissé loin derrière eux les pauvres vieux enquêteurs de la commission. Les problèmes qu'ils ont mission de résoudre ont été en grande partie dissipés par les génuflexions respectueuses hebdomadaires en direction du Québec.

M. Pearson a parlé de sa propre étude économique et sociale sur le séparatisme du Québec et la Législature de la province a dit de même.

Il est difficile de croire que nous ayons besoin de trois commissions pour étudier le même sujet.

L'Etat devrait-il laisser la

La commission Laurendeau-Dunton est-elle encore bien nécessaire ?

Les provinces et les loteries

commission lutter encore pendant un an ou deux en faisant payer un autre million ou à peu près aux contribuables ?

"The News Chronicle", Port Arthur. — Certains milieux ont protesté quand la commission Hall a proposé qu'on autorise les provinces à recourir aux loteries pour financer leur participation au plan national d'assurance médicale proposé.

Les arguments contre l'idée des loteries vont dans deux sens. La première objection est d'ordre moral. La seconde veut que les loteries représentent des sources incertaines de revenus, causent d'importants déboursés sur le plan administratif et sont, en un sens, avilissantes.

Tout d'abord, il faut se rendre nettement compte que la commission Hall ne recommande pas l'établissement de loteries. Elle ne fait que proposer que le gouvernement

fédéral étudie la possibilité d'autoriser les provinces qui le veulent à créer des loteries. Sur le plan moral, il est difficile de voir la différence entre des courses de chevaux, autorisées par le gouvernement, ou les gens ont la permission de parier toutes les sommes qu'ils peuvent réunir, et la vente de billets à prix modérés pour une loterie administrative par le gouvernement. Les gouvernements exigent leurs parts du total des paris lors des courses de chevaux, tout comme ils les tiraient des loteries.

Ne pas reconnaître pleinement le fait que des centaines de milliers de Canadiens approuvent l'idée des loteries, même si elles ne sont pas actuellement autorisées par les lois constitue un acte d'hypocrisie. Ils le prouvent en achetant des billets. Aucune raison n'empêche le gouvernement d'étudier très sérieusement cette recommandation de la commission Hall.

Quelques définitions

Monsieur le Rédacteur,

Regards sur le monde moderne et nouvelles définitions de quelques mots ou expressions.

Télévision : voir au loin. TELE-VISER voir au loin. Sens actuel : moyen très répandu de répandre les gens par le bas, en répétant des films de crime, de sensualité, de montres, en faussant le sens de l'amour, en mettant dans la bouche des gens et des jeunes surcous des chansons bestial et laissant l'amour bestial et déissant croire que le mariage est dégradant, qu'il est normal d'avoir des enfants avant le mariage, etc.

Canal : tranchée creusée et remplie d'eau pour réunir deux étendues d'eau, et y faire passer des bateaux.

Pilier de télévision : exemple : canal de l'amour : poste de T.V. qui nourrit ses auditeurs de chansonnettes vantant l'amour libre, l'amour en dehors et avant le mariage, la sensualité et la bestialité, etc.

Vêtements : tissu fabriqué pour couvrir le corps.

Vêtement moderne : au point de vue féminin. Tissu fabriqué pour dévêtir le corps et le rendre plus attractif et séduisant.

Costume de bain : vêtement pour se vêtir avec pudeur, au bain.

Danses modernes : (certaines) pas rythmées et cadencées faisant partie de la marche à l'enfer.

Pilier de tavernes : marche en chair et en os aidant à maintenir les tavernes en fonctions.

Savonneuses : produit ultra blanc, super blanc, archi-blanc, extrêmement blanc servant à nettoyer le long et les écuries d'Augias après le passage des ordures de la T.V. et des maux cités plus haut.

Ye-Yé : sorte de bêttement humain s'apparentant à celui du mouton.

Danses modernes : (certaines) pas rythmées et cadencées faisant partie de la marche à l'enfer.

Paul Lévesque, professeur 66 sud, rue Bennett Thetford-les-Mines, comté de Mégantic.

A propos de films à la télévision

Beloil, 17 juillet 1964 M. le Rédacteur. Je suis un homme qui a vécu soixante ans à Montréal et qui a toujours travaillé avec des Anglais. Je n'ai jamais été un séparatiste, mais je veux vous dire que si les films ne sont pas supprimés de la T.V., Québec devrait se séparer de la Confédération. On ne peut

s'imaginer combien les films de la T.V. et certains programmes en direct, tel que la lutte, ont abruti la population. Tous les jours, nous en avons des preuves en lisant les journaux.

Radio-Canada est une société inutile. J'ai déjà écrit à l'honorable Lamontagne que ce n'est pas la fonction de l'Etat

Costume de bain deux-pièces costume de bain destiné à provoquer les sens quand la nature seule n'y réussit pas.

Lecture : passe-temps favori des gens cultivés.

Lectures et journaux obscènes : lecture régulière de beaucoup de gens et destinée à satisfaire les bas instincts. Cette nourriture conviendrait parfaitement aux animaux de la ferme, s'ils pouvaient lire.

Ye-Yé : sorte de bêttement humain s'apparentant à celui du mouton.

Danses modernes : (certaines) pas rythmées et cadencées faisant partie de la marche à l'enfer.

Pilier de tavernes : marche en chair et en os aidant à maintenir les tavernes en fonctions.

Savonneuses : produit ultra blanc, super blanc, archi-blanc, extrêmement blanc servant à nettoyer le long et les écuries d'Augias après le passage des ordures de la T.V. et des maux cités plus haut.

Ye-Yé : sorte de bêttement humain s'apparentant à celui du mouton.

Paul Lévesque, professeur 66 sud, rue Bennett Thetford-les-Mines, comté de Mégantic.

Dédoulement de la personnalité

La semaine dernière, j'écoutais causer trois ouvriers réunis à l'entrée du bureau de poste.

Les derniers accidents de la route firent d'abord l'objet de la conversation. On glissa ensuite sur la politique provinciale, puis les propos sont tombés sur leur avenir professionnel.

"L'an prochain, dit le menuisier, je vais me perfectionner dans un centre d'apprentissage. J'ai de l'expérience, mon école technique. Je veux venir à réussir dans la vie." Magnifiques ambitions.

Le maçon reprit énergiquement de son côté :

"Le printemps prochain, dit-il, Monsieur X, un gros entrepreneur de Québec, requiert mes services. Il me trouve habile en mon métier. Pourquoi ne pas en profiter ? Pourquoi ne pas monter ?"

Le céramiste ne s'en laissa pas imposer par ses compagnons. "Pour ma part, dit-il, j'ai obtenu une bourse du Conseil des Arts, je veux me perfectionner, faire des recherches d'ici à deux ans. Je veux réussir dans la fabrication des "murales". C'est ma ligne".

Admirables propos ! Toujours meilleur ! Toujours plus haut ! Vers la perfection ! Dans la société, au point de

de distraire le public, de faire du journalisme, d'envoyer des journalistes à Paris, Berlin et Dallas pour faire un reportage. Le public devra payer encore cette année un déficit de 71 millions de Radio-Canada.

Votre dévoué, A. Marsan, 2020 Richelieu, Beloil P.Q.

vue matériel, tous sont décidés à devenir meilleurs. Ils ont horreur de la médiocrité.

Au niveau spirituel, tout est changé. On s'accorde aisément du minimum, de demi-mesures, du moindre effort. Nos catholiques affichent une nonchalance à laisser-aller qui nous déconcertent. Ils ont deux commandements de Dieu, le deuxième et le sixième. Ils sont engourdis dans un carapace de préjugés, de vices, de mauvaises habitudes. En leur sagesse, ils se disent : Je vais à la messe, je vais à confesse, je ne suis pas "pire" que les autres."

A quand l'effort vers la perfection ?

A quand cette ambition de vivre le christianisme authentique ? A quand cette pratique constante de la charité de Jésus ? Ayons le sens de la hiérarchie des valeurs. Sachons nous perfectionner dans notre profession, oui ! Mais encore plus au niveau spirituel.

André LOMBARD.

N.D.L.R. — Nous répétons aux lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, ne pas dépasser 300 mots et porter la signature de l'auteur, sauf dans des cas absolument exceptionnels. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

Votre opinion

Reclamation

Monsieur le Rédacteur, Je viens vous remettre un article, que vous voudrez bien lire et faire passer au journal, c'est-à-dire transcrire dans le journal de ce soir ou le plus tôt possible.

Qui s'abrite nos droits ? Les nôtres ?

Qui les nôtres ? Les autorités religieuses ? Non monsieur, mais nos autorités civiles, nos fonctionnaires.

J'avais droit à \$55,00 par mois, à cause de la loi "Inop" au travail pour 12 "mois". Je l'ai reçu un certain temps, ensuite on me l'a baissé et ensuite élevé et enfin redonné, mais au montant de \$32,68 exactement.

Je crie injustice et je suis indigné et je répète : "J'ai mieux mourir que de vivre dans un pays où on ne peut pas faire valoir nos droits !"

A qui l'adresse cet article ? Au gouvernement de notre belle province, bien sûr ! Vous pouvez vous reprendre en corrigeant l'erreur, s'il y a une erreur ou encore en me faisant justice si, au niveau fonctionnarisme, il y a eu injustice, ou encore de la malice de quelques-uns.

Merci en Dieu M. Donat Renaud Beauré P.Q.

tienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

Le Cinéma et la morale

ROME (CCC) — "Nous savons que, malheureusement, une grande partie de la production cinématographique puise son pouvoir d'attraction dans l'exhibition ambiguë, parfois cynique et existante, de scènes impudiques ou bien de situations équivoques ou de conceptions opposées aux valeurs que nous devons considérer comme fondamentales et sacrées pour la vie véritable de l'homme", a dit le pape en s'adressant aux membres du Congrès national italien de l'Association catholique des exploitants de salles de cinéma.

Paul VI a constaté avec amertume que beaucoup de producteurs, d'artistes, de criti-

ques et de spectateurs affectent de dédaigner l'ordre moral lorsqu'il est question des aspects artistiques des spectacles.

Le Souverain pontife a ajouté: "Mais notre mission

exige que nous affirmions la pérennité et le sens absolu des postulats moraux qui soutiennent et défendent la vie véritable de l'homme, sa dignité, sa bonté, ses fins naturelles et surnaturelles. Nous savons que ceux-là mêmes qui ne se re-

voient contre les exigences des règles de la morale, qui se moquent souvent de ceux qui craignent de l'offenser, qui font l'apologie de la licence et de l'indifférence morale, éprouvent au fond d'eux-mêmes un malaise et cachent sous leurs sarcasmes leur infériorité. Nous savons aussi qu'en introduisant les critères moraux dans l'art représentatif on ne le mortifie pas, on ne l'appauvrit pas. Si l'artiste est réellement tel, les critères moraux lui confèrent des dimensions surhumaines en l'enrichissant de thèmes inépuisables tant psychologiques, que pédagogiques, et de l'imagination".

Avant de donner la bénédiction à ses auditeurs, le Saint-Père les a exhortés à se transformer en éducateurs pour que les spectateurs puissent profiter des avantages culturels et spirituels que peut leur apporter "ce merveilleux et puis-

sant moyen de représentation" qu'est le cinéma.

Mgr Pignedoli sera au Canada le 21 juillet

OTTAWA (CCC) — La délégation apostolique au Canada a annoncé aujourd'hui que le nouveau délégué apostolique au Canada, S. E. Mgr Sergio Pignedoli, arrivera à Montréal le 21 juillet.

Mgr Pignedoli, qui fut délégué apostolique à Lagos au Nigeria, au cours des quatre dernières années, remplace au Canada S. E. Mgr Sebastiano Baggio, nommé récemment nonce apostolique au Brésil.



Plusieurs groupes ethniques participeront au ralliement annuel des néo-Canadiens au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, le 19 juillet prochain. S. E. Mgr G.-L. Pelletier, de Trois-Rivières, célébrera leur messe principale à 11 heures dans la nouvelle basilique, et adressera la parole en plusieurs langues. Dans la vaste crypte, à 11h. 30, une messe de rite oriental sera célébrée totalement en français à l'intention des Libanais, Melchites, Maronites, Arméniens, Chaldéens, Syriques, Coptes et autres pèlerins. La cérémonie de l'après-midi donnera lieu à un magnifique déploiement avec madones, drapeaux et costumes nationaux; ensuite, les participants pourront exprimer leur joie à la Vierge dans des danses folkloriques.

MOOSONEE, Ont. (CCC) — Le nouveau vicaire apostolique

Promotion 1958-1959 Séminaire de Québec

Les confrères de M. l'abbé Hubert Campagna sont priés d'assister aux funérailles de son père à St-François de Montmagny samedi le 18 juillet 1964 à 2.00 h. p.m.

Le Secrétaire

Obédiences chez les Jésuites

Voici la liste des principaux changements d'obédiences qui ont été annoncés récemment dans les deux provinces de langue française des Pères Jésuites. Il est à remarquer que ces changements n'entrent en vigueur que le 1er août prochain.

- PROVINCE DE MONTREAL
(Les maisons marquées d'un * sont communes aux 2 provinces)
- MONTREAL:
- * L'IMMACULEE-CONCEPTION: PP. M. Grand'Maison et P.-E. Langevin; théologie; G. Saint-Jean: "Le bon Dieu en Taxi"; C. Besner; ministère.
 - Aux études théologiques: PP. Jacques Amyot, Jean Amyot, R. Charlier, J. Collette, M. Dupuis, N. Guillemette, J. Lévesque, R. Martel, G. Palement, J.-G. Saint-Arnaud, Rosaire Tremblay.
 - Aux études philosophiques: FF. J. Beaugrand, E. Champoux, P. Chaput, G. Dussault, E. Jouthé, M. Marcell, J.-G. Meunier, B. Michaudville, G. Morissette, J.-M. Saint-Arnaud, E. Tétrault, P. Tremblay.
 - * MAISON BELLARMIN: PP. W. Girouard, prédicateur; J.-P. Rouleau, écrivain.
 - COLLEGE SAINTE-MARIE: PP. M. Dagenais, versification; Gaston Daoust, religion; E. Lalonde, ministère au Gesù, P. Ringuet et E. Nadeau; Pères spirituels; G. Rivard, rhétorique; L. Pelletier, religion; A. Wilhelm, sociologie.
 - COLLEGE SAINT-IGNACE: PP. J.-M. Aubry; rhétorique; L. Ethier, préfet de discipline; R. Sylvestre, belles-lettres; E. Deslauriers et W. Nadeau; ministère, M. Biron, surveillant.
 - COLLEGE BREBEUF: PP. A. Bienvenue et M. Frankland; belles-lettres; L. Charbonneau, versification; P. Gouin, laboratoires; M. Lapointe, option art, G. O'Donoghue et M. Doyon, surveillants; E. Trudeau; préfet des études au cours universitaire.
 - VILLA SAINT-MARTIN: P. J.-C. Waddell, prédicateur.
- SAINT-JEROME
- * Noviciat et Maison de Troisième Probation — P. G. Goulet; instructeur du 3e An des Frères coadjuteurs. — Font leur 3e An: PP. J.-M. Archambault, A.-M. Bédard, R.-M. Cloutier, Jean Côté, Guy Daoust, G. D'Aragon, J. Desnoyers, R. Dionne, F. Lévesque, L. Plamondon; — FF. CC.: H. Baulne, L. Bélanger, E. Desgagnés, J. Dubé, R. Grondin.
- SAINT-JEAN
- Villa Saint-Jean: P. L. Meunier, prédicateur.
- CAUGHNAWAGA
- P. Pierre Pepin, ministère.
- PROVINCE DE QUEBEC
- QUEBEC
- MAISON PROVINCIALE: P. Jules Brosseau, assistant du P. Provincial.
 - RESIDENCE DE QUEBEC: PP. E. Audet et A. Gérin-Lajoie; ministère.
 - COLLEGE DES JESUITES: PP. M. Pelletier, recteur; J. Saint-Aubin et A. Lamothe, philosophie.
 - VILLA MANRESE: P. L. Gélinas, prédicateur.
- SUDBURY
- UNIVERSITE ET COLLEGE: PP. G. Béland, ministre; L. DeLorme, méthode; L. Larouche; mathématiques à l'Université Laurentienne, Rodolphe Tremblay; secrétaire général de l'Université de Sudbury; R. Chénier et R. Perron; surveillants; G. Dionne, philosophie; J. Hardy, français et latin.
 - PAROISSE DE STE-ANNE DE SUDBURY: PP. P. Legault, vicaire; R. Saint-Denis, directeur de la Villa Loyola; O. Grenier, prédicateur à la Villa Loyola.
- SAINT-BONIFACE
- PP. A. Ducharme, recteur; M. Leclerc, versification, J.-P. Ledoux, syntaxe, L. Saint-Pierre et P.-E. Tremblay, Pères spirituels, A. Surprenant, belles-lettres; G. Bernier, surveillant.
- AUX ETUDES SPECIALES (pour les deux Provinces): PP. Y. Bégin, A. Bourassa, Y. Carrier, A. Charbonneau, J. Desjardins, G. Despatie, G. Lane, J. Naud, L. Michaud, F. Robillard, A. Théoret, M. Vigneau, F. Wolff, B. Carrière, F. Jutra, K. Lévesque, D. Maccabee, A. Myre, D. Pion.
- A L'ETRANGER
- AU BRÉSIL: PP. P. Bélanger, B. Bourassa, G. Blais, G. Desaulniers, J. Therrien.
 - AU VIETNAM: P. C.-Y. LeBlanc — A FORMOSE: P. P. Loisel.
 - EN ETHIOPIE: P. J.-G. Vaillancourt; F. R. Laforest.
 - A JERUSALEM: P. L. Sabourin.
 - EN FRANCE: PP. D. Michéllides, P. Gaboury.
 - EN BELGIQUE: P. G. Brien.
 - EN AUTRICHE: P. L. Giroux.
 - EN ALLEMAGNE: P. A. Ostiguy.

SAINT-JEROME

Noviciat et Maison de Troisième Probation — P. G. Goulet; instructeur du 3e An des Frères coadjuteurs. — Font leur 3e An: PP. J.-M. Archambault, A.-M. Bédard, R.-M. Cloutier, Jean Côté, Guy Daoust, G. D'Aragon, J. Desnoyers, R. Dionne, F. Lévesque, L. Plamondon; — FF. CC.: H. Baulne, L. Bélanger, E. Desgagnés, J. Dubé, R. Grondin.

SAINT-JEAN

Villa Saint-Jean: P. L. Meunier, prédicateur.

CAUGHNAWAGA

P. Pierre Pepin, ministère.

PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC

MAISON PROVINCIALE: P. Jules Brosseau, assistant du P. Provincial.

RESIDENCE DE QUEBEC: PP. E. Audet et A. Gérin-Lajoie; ministère.

COLLEGE DES JESUITES: PP. M. Pelletier, recteur; J. Saint-Aubin et A. Lamothe, philosophie.

VILLA MANRESE: P. L. Gélinas, prédicateur.

SUDBURY

UNIVERSITE ET COLLEGE: PP. G. Béland, ministre; L. DeLorme, méthode; L. Larouche; mathématiques à l'Université Laurentienne, Rodolphe Tremblay; secrétaire général de l'Université de Sudbury; R. Chénier et R. Perron; surveillants; G. Dionne, philosophie; J. Hardy, français et latin.

PAROISSE DE STE-ANNE DE SUDBURY: PP. P. Legault, vicaire; R. Saint-Denis, directeur de la Villa Loyola; O. Grenier, prédicateur à la Villa Loyola.

SAINT-BONIFACE

PP. A. Ducharme, recteur; M. Leclerc, versification, J.-P. Ledoux, syntaxe, L. Saint-Pierre et P.-E. Tremblay, Pères spirituels, A. Surprenant, belles-lettres; G. Bernier, surveillant.

AUX ETUDES SPECIALES (pour les deux Provinces): PP. Y. Bégin, A. Bourassa, Y. Carrier, A. Charbonneau, J. Desjardins, G. Despatie, G. Lane, J. Naud, L. Michaud, F. Robillard, A. Théoret, M. Vigneau, F. Wolff, B. Carrière, F. Jutra, K. Lévesque, D. Maccabee, A. Myre, D. Pion.

A L'ETRANGER

AU BRÉSIL: PP. P. Bélanger, B. Bourassa, G. Blais, G. Desaulniers, J. Therrien.

AU VIETNAM: P. C.-Y. LeBlanc — A FORMOSE: P. P. Loisel.

EN ETHIOPIE: P. J.-G. Vaillancourt; F. R. Laforest.

A JERUSALEM: P. L. Sabourin.

EN FRANCE: PP. D. Michéllides, P. Gaboury.

EN BELGIQUE: P. G. Brien.

EN AUTRICHE: P. L. Giroux.

EN ALLEMAGNE: P. A. Ostiguy.

La prière des laïcs

Du 18 au 21 août, le IV^e congrès de spiritualité des Pères Carmes de Nicolet va de nouveau tenir ses assemblées au séminaire de cette ville, sous la présidence de Mgr Albertus Martin.

Le programme a été publié: Les orientations actuelles de la prière des laïcs. Un thème qui rentre tout à fait dans les perspectives de la récente constitution sur la sainte liturgie.

Aussi les pasteurs d'âmes, curés ou aumôniers, vont-ils être au premier chef intéressés par les sujets abordés: la réforme conciliaire, les célébrations de la parole, le renouveau liturgique. Une expérience pastorale dans plusieurs paroisses par les Fils de la cha-

rité leur apportera notamment des suggestions pratiques.

Les religieux et les religieuses à qui incombe la charge difficile et si importante de l'éducation et de la formation des laïcs de demain, y pourront puiser également des nouvelles lumières pour une catéchèse plus adaptée et plus vivante.

Les membres de l'Action Catholique seront spécialement touchés par l'étude de la "révision de vie" envisagée par leurs responsables.

Tous les laïcs enfin suivront avec fruit ce congrès en relation avec leur pratique religieuse et donc avec leur foi personnelle et communautaire.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

? Combien de livres dans la Bible ?

J'ai été surprise de voir que vous comptiez 73 livres dans la Bible. J'ai chez moi l'édition de la Traduction de Pirot et Clamer, sous la Direction de Rév. Père Dozois, o.m.i., qui en indique 72. Comment concilier ces différences?

(Mme Albert L., P.A.T.)

Vous avez des questions à poser ?
Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

La plupart des Bibles catholiques comptent 73 livres. Quelques traductions ou éditions énumèrent cependant 72 livres seulement, pour la simple raison, valable et acceptée, qu'ils ont réuni en un livre Jérémie et les Lamentations (qui ont le même auteur), alors que ces deux livres sont généralement séparés.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

Mgr Leguerrier a pris possession de son vicariat apostolique

Mgr Jules Leguerrier, o.m.i., a pris possession de son vicariat le mercredi 8 juillet. Une trentaine de parents et d'amis s'étaient rendus à Moosonee pour l'occasion, notamment son frère, le P. René, capucin, M. l'abbé Ferland Carrière, et MM. les abbés Donat Rollin et Louis-Léon Binet, ancien curé et curé actuel de Clarence Creek, la paroisse d'origine de Mgr Leguerrier.

Mgr Jules Leguerrier, o.m.i., a pris possession de son vicariat le mercredi 8 juillet. Une trentaine de parents et d'amis s'étaient rendus à Moosonee pour l'occasion, notamment son frère, le P. René, capucin, M. l'abbé Ferland Carrière, et MM. les abbés Donat Rollin et Louis-Léon Binet, ancien curé et curé actuel de Clarence Creek, la paroisse d'origine de Mgr Leguerrier.

Pour le trajet de North Bay à Moosonee, la société Ontario Northern Railways avait mis à sa disposition un wagon spécial. Les autres voyageurs avaient pris place dans un autre wagon qui leur servit d'hôtel pendant leur séjour à Moosonee.

A son arrivée à Moosonee, le nouveau vicaire apostolique se rendit immédiatement à l'église du Christ-Roi, sa cathédrale, pour le chant d'un Magnificat. Le soir, après la lecture des Bulles pontificales, il y célébrait sa première messe pontificale en présence d'une foule nombreuse d'indiens et de blancs.

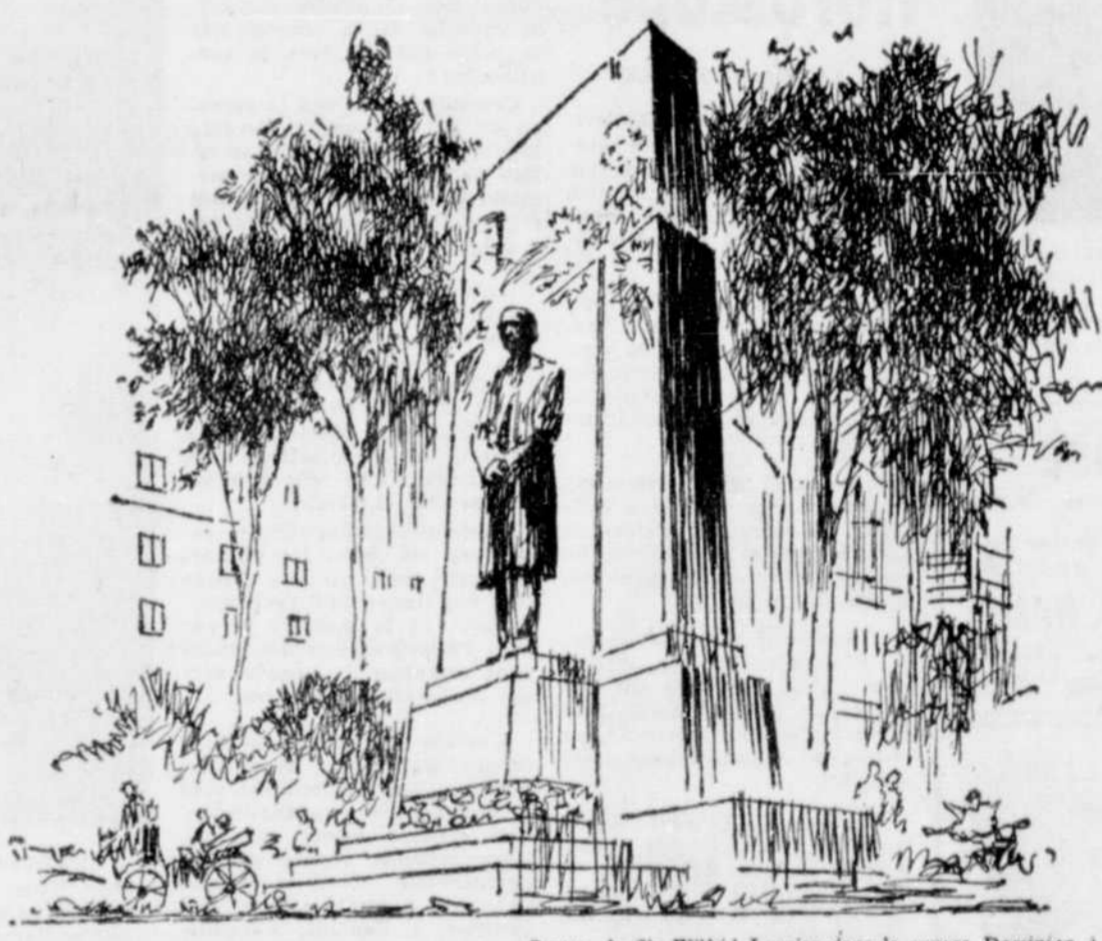
Le R.P. Gaston Grenon, o.m.i., curé de Moosonee, lui souhaita la bienvenue au nom du clergé et des fidèles du vicaria. Monseigneur adressa la parole, en cri, en français et en anglais, invitant son clergé et son peuple à remercier Dieu avec lui et à prier pour le succès de l'apostolat dans cette région. Il rendit hommage à son prédécesseur, S.E. Mgr Henri Belleau, o.m.i., qui

est déposé pendant 40 ans dans le territoire de la Baie James, et remercia les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa pour l'aide précieuse qu'elles apportent aux Oblats dans son vicariat.

Mgr Leguerrier a été reçu le 12 à la base de l'Aviation royale canadienne de Moosonee et a commencé le lendemain la visite pastorale des 15 autres postes de son vicariat. Ses parents et amis sont revenus à Ottawa dimanche dernier.

est déposé pendant 40 ans dans le territoire de la Baie James, et remercia les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa pour l'aide précieuse qu'elles apportent aux Oblats dans son vicariat.

Mgr Leguerrier a été reçu le 12 à la base de l'Aviation royale canadienne de Moosonee et a commencé le lendemain la visite pastorale des 15 autres postes de son vicariat. Ses parents et amis sont revenus à Ottawa dimanche dernier.



Statue de Sir Wilfrid Laurier dans le square Dominion à Montréal. Sir Wilfrid a siégé au Conseil d'administration de la Mutual Life, compagnie d'assurance du Canada, de 1890 à 1919.

La Mutual Life au Québec depuis trois quarts de siècle

La Mutual Life, compagnie d'assurance du Canada est solidement établie dans le Québec depuis plus de trois quarts de siècle. Dès 1880, alors que les Canadiens connaissaient peu l'assurance-vie, la Mutual Life fut une de toutes premières sociétés canadiennes à offrir ses services aux citoyens du Québec.

Au cours des 84 ans qui ont suivi, elle a servi avec loyauté et sagesse, non seulement les intérêts de ses assurés, mais ceux de la province tout entière par la diversité et l'importance de ses placements dans maints secteurs de l'économie du Québec.

Le rôle d'une société d'assurance-vie ne doit pas être limité, comme on le sait, à vendre des polices, encaisser des primes et faire

droit aux réclamations des assurés et des bénéficiaires. Par ses placements de capitaux, par le paiement de dividendes, de salaires, d'impôts, de loyers, etc., la Mutual Life aide à stimuler l'économie de la province.

C'est ainsi que la Mutual Life a toujours compris et joué son rôle dans le Québec. Dans les annonces qui suivront, la Mutual Life se propose de mettre en lumière sa participation à l'expansion économique de la province par le placement de capitaux dans l'industrie, le commerce, les commissions scolaires, les institutions religieuses et autres secteurs de l'économie provinciale. De fait, ses placements dans le Québec s'élèvent à l'heure actuelle à quelque \$150 millions.



La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

La compagnie aux dividendes constamment élevés

LAXATIF PURGATIF

libère l'organisme... supprime les lourdeurs. Redonne de l'éclat au teint

ASEPTA

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

CONCOURS OUVERT AUX FONCTIONNAIRES ET AUX DIPLOMÉS D'UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Le MINISTRE DE L'ÉDUCATION et la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, en collaboration avec l'ÉCOLE D'ADMINISTRATION DE FRANCE, invitent les fonctionnaires et les diplômés d'universités à poser leur candidature

POUR FAIRE UN STAGE DE FORMATION D'UN AN EN FRANCE.

Renseignements généraux sur le stage:

- Date d'entrée des stagiaires à l'ENA: le 1er janvier 1965.
- Durée du stage: un an.
- Le programme des stagiaires comporte une période d'études de sept mois pendant laquelle il y aura des cours sur les mécanismes administratifs, l'administration économique, les relations internationales, les problèmes de développement, l'organisation et les méthodes. Il y aura aussi des travaux pratiques sur les mécanismes administratifs et l'administration économique. Les études seront suivies, à l'automne, d'un stage dans des préfectures, dans certaines directions centrales de ministères ou dans de grandes entreprises.
- Le régime de la scolarité sera distinct à la fois du régime que l'ENA applique aux étudiants étrangers et du régime des étudiants français.
- Les stagiaires du Québec subiront un examen spécial de fin de scolarité, sanctionné par un classement distinct: un diplôme spécial leur sera délivré.

Conditions d'admissibilité:

- Etre détenteur d'une maîtrise, d'une licence ou d'un baccalauréat spécialisé dans les sciences de l'homme (sciences sociales, droit, etc...) ou dans les sciences commerciales.
- Etre fonctionnaire dans un des services du Gouvernement du Québec. On fera peut-être une ou deux exceptions en faveur de jeunes diplômés particulièrement brillants qui ne travaillent pas pour le Gouvernement du Québec.
- S'engager à travailler dans un des services du Gouvernement du Québec pendant les trois années qui suivront le stage en France. Le stagiaire qui ferait défaut de se conformer à cet engagement devrait rembourser au Gouvernement du Québec, en tout ou en partie, son salaire ou sa bourse, d'après le nombre d'années pendant lesquelles il s'est conformé à son engagement, selon le barème suivant:

moins d'une année	100%
une année	66%
deux années	33%

- Avoir une connaissance parfaite du français (conversation et rédaction).
- Le choix des candidats sera effectué par un jury.
- La sélection des candidats se fera de la façon suivante:
 - Examen du dossier de chaque candidat;
 - Entretien avec les candidats qui n'auront pas été éliminés lors de l'examen de leur dossier.
- Etre âgé de moins de 35 ans.

CONDITIONS FINANCIÈRES DU STAGE:

- Tout fonctionnaire dans un des services du Gouvernement du Québec continuera à recevoir son salaire comme s'il restait à son poste régulier.
- Les frais de voyage du stagiaire entre sa résidence permanente et Paris et les frais de déplacement inhérents au stage à l'intérieur de la France lui seront remboursés.
- Une indemnité de vie chère sera versée à chaque stagiaire.
- Tout jeune diplômé choisi par le jury et qui n'est pas à l'emploi du Gouvernement du Québec à ce moment, sera engagé par celui-ci comme fonctionnaire avant son départ.
- La scolarité à l'ENA sera gratuite.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE:

- Remplir le formulaire "DEMANDE D'EMPLOI" de la Commission du Service civil du Gouvernement du Québec et y ajouter, dans un texte d'au moins 300 mots, les raisons pour lesquelles les candidats désire faire un stage à l'École nationale d'administration.
- Adresser ce formulaire et ce texte au:

Directeur de la Coopération
Ministère de l'Éducation
Hôtel du Gouvernement
QUÉBEC.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DEMANDES: le 15 août 1964.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Mlle Nazla-L. Dane, de Toronto, est élue présidente de la Fédération nationale des femmes d'affaires et de professions

OTTAWA (P.C.) — Mlle Nazla-L. Dane, directrice des relations publiques d'une organisation de Toronto, a été élue hier à l'unanimité comme présidente nationale de la Fédération canadienne des Femmes d'affaires et de professions, qui compte 7,000 membres.

La nouvelle présidente, membre de la Fédération depuis 1945, succède à Mlle Elsie Gregory MacGill, ingénieur en aéronautique, qui assumait ce poste depuis 1962. Mlle Dane, originaire d'Indian Head, en Saskatchewan, est directrice de la section féminine et d'éducation, de l'Association Canadienne des directeurs de l'assurance-vie. Elle est également secrétaire à la section des relations extérieures et de la publicité.

Pour l'organisation des femmes, elle a occupé plusieurs postes, notamment comme présidente des groupements de l'Ontario, de 1958 à 1960. Au cours des deux dernières années, elle était première vice-présidente du comité international.

Mlle Louise Card, de Neepawa, au Manitoba, a été nommée première vice-présidente. Les 400 déléguées au congrès d'Ottawa, ont également élu trois vice-présidentes nationales: Mlles Marjorie Laws, de Moncton, N.-B.; Margaret Ashdown, de Toronto; et Lucy Milne, de Medicine Hat, en Alberta.

RESOLUTION

La Fédération canadienne des Femmes d'affaires et de professions, a l'espoir de réaliser la somme d'environ \$42,000 parmi les membres, afin de mettre sur pied un projet pour les fêtes du centenaire en 1967. Ce projet qui n'est pas encore défini, sera financé par la Fondation, à Ottawa.

Une résolution adoptée par les 400 déléguées, mentionne que chaque des 170 groupements de la fédération, sera approché dans le but d'obtenir des contributions volontaires, à raison de \$3 par membre, d'ici au 30 avril 1965, et la même somme sera répétée l'année suivante. L'intérêt annuel sur la

soimée de \$42,000, soit environ \$1,300, sera utilisé pour des programmes éducatifs, ou "autres propos ayant trait aux buts de l'organisation", mentionne la résolution.

La nouvelle présidente nationale élue, hier, Mlle Nazla-L. Dane, de Toronto, a suggéré comme projet du centenaire, un livre relatant le progrès marqué dans l'existence des Canadiennes, en tant que femmes d'affaires, professionnelles, et politiciennes.

Mlle Dane a précisé qu'un tel ouvrage pourrait être écrit par une journaliste professionnelle, et mentionnerait l'évolution des Canadiennes entre les années 1867 et 1967. Le bureau de direction de la Fédération mettra ce projet à l'étude.

Club de golf de Cap Rouge

Le mardi 21 juillet, les membres du Club de golf de Cap Rouge pourront participer aux activités suivantes: 10 h. 30 a. m. Concours de balle roulée; 1 h. 30 p. m.: bridge; 4 h. 30 p. m. Thé-causerie de M. Georges Acher sur les arrangements floraux.

Le système visuel de l'enfant doit être soigneusement vérifié par un optométriste

Horoscope

LE LUNDI, 20 JUILLET

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Excellentes influences planétaires. Ne vous laissez pas distraire de votre but par des considérations mesquines. Montrez le beau côté de votre caractère.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Ne vous surmenez pas. Prenez le temps de vivre. On vous fait une proposition avantageuse. Vos talents domestiques flattés.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Vous aurez des idées brillantes. Journée sous le signe de l'avancement et du progrès. Ne confiez pas vos affaires intimes au premier venu.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Vous êtes de bon conseil pour un de vos amis qui traverse une période tracassante. Essayez d'éviter les erreurs que vous avez commises la semaine dernière.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous aurez la tête cassée d'entendre des suggestions et des recommandations. Demain sera meilleur et votre patience plus résistante.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Début d'une période propice aux nouvelles entreprises, et à la poursuite d'intérêts divers. N'oubliez pas de soigner les détails.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Tenez-vous prêt à envisager des imprévus. Avec de la volonté, vous parviendrez à surmonter quantité d'obstacles.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Mieux vaudra faire une entente à l'amiable que de risquer des procédures. De tous vos conseillers, écoutez le plus expérimenté.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Lisez suffisamment pour vous tenir au courant des progrès qui s'accomplissent dans votre domaine. Bonne journée en perspective.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — N'exercez pas de pressions indues, ce ne serait pas un bon moyen de solutionner aucune d'e vos difficultés.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous serez étonné des résultats qui couronneront vos initiatives, aujourd'hui. Une bonne nouvelle dans le domaine familial.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vous prendrez deux fois plus de temps que d'habitude pour faire certaines choses, mais vous serez très expéditif pour d'autres.

SI VOUS ETES NE UN 20 JUILLET

Doté d'une belle intelligence et d'un esprit d'observation aigé, les voyages vous profiteront beaucoup. Vous apprendrez autant par ce que vous vous apprenez à enseigner qu'autre, que par ce que l'on vous enseignera académiquement. Vous rechercherez la compagnie des personnes douées de sens artistique.



Les découvertes du voyage ou du pique-nique familial revivront sur l'écran, grâce au ciné kodak, un des compagnons de vacances les plus indispensables.

APPRENEZ LA DANSE
Amenez votre femme ou votre amie et obtenez
2 LECONS POUR 1 LE PRIX DE... 1
ROLLAND HALLE
1157 St-Jean, Qué. - 523-7405

Recevoir des FLEURS ça fait tellement plaisir
Un témoignage d'affection aux personnes hospitalisées ou retenues à la maison par la maladie.

Recevoir des FLEURS ça fait tellement plaisir
1183 est. rue St-Jean - Qué. Tél.: 523-6868

Les chaussures les plus féminines en ville
Yves Poulin
620 est. rue St-Joseph

Le mois des salades

Le mois des salades est le les salades éliminent la cuis-mois-vedette de la belle saison pendant les journées accablées, car il nous offre des mets blanches de l'été, à moins, évariés et attrayants autant qu'adéquats, que la famille pré-succulents. D'autant plus que fère la salade aux pommes

Salade de concombres et de crème sure

- 3 concombres, longs d'environ 6 pouces
- 1 c. à thé de sel
- 1 tasse de crème sure commerciale
- 2 c. à table de vinaigre blanc
- 1/2 c. à thé de sucre
- 1/4 s. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 2 c. à table d'oignon haché fin

Peler les concombres et les trancher mince. Saupoudrer de 1 c. à thé de sel, mélanger et laisser reposer 30 minutes, en brassant de temps en temps. Pour garder le concombre plus ferme, ne pas le saler mais le couvrir d'eau glacée. Egoutter en pressant pour extraire l'excès de liquide. Ajouter les autres ingrédients et mélanger. 6 portions.

Les boutons prennent de l'importance dans les collections de modes italiennes

Par Louise Rickman

ROME (P.A.) — Les capuchons et le boutonage remontant jusqu'au cou, enveloppant la silhouette dans les modèles automne-hiver présentée à Rome.

Dans la section des vêtements sport aussi bien que pour les robes du soir, Tita Rossi fait voir des capuchons coupés à même les jaquettes, manteaux et robes, ou encore dans un mouvement d'écharpe enroulée qui s'intègre à l'encolure en forme de "V".

La mince silhouette selon la conception de Clara Centinaro, comporte un boutonage qui s'arrête presque sous le menton, et cette rangée de fins boutons constitue un détail de mode pourtant simple, mais qui n'avait pas été employé depuis fort longtemps. Les manteaux de Centinaro, avec fermeture à

boutons, la carrure arrondie des épaules et la ligne amincissante des hanches, sont offerts en épais velours quadrillé.

Cette même collection présente des vestes de costumes étroites et allongées, avec de larges ceintures cousues à hauteur des hanches.

Les robes qui accompagnent les jaquettes, ont l'apparence du deux-pièces avec le corsage chemisier dans un crêpe de nuance contrastante. La robe-manteau conçue par cette modéliste, est ajustée mais en souplesse, avec un mouvement dégagé au dos pour donner l'effet d'une veste de costume; ce modèle est garni d'un col-écharpe ou d'un gros col roulé.

BRODERIES

Centinaro ajoute un empiècement de broderies perlées d'une largeur de deux pouces,

de terre. De toute façon, les salades sont rafraîchissantes et nourrissantes. Elles peuvent servir de plat de résistance si on y introduit des viandes froides, du poisson, du fromage ou des oeufs cuits durs, ou elles peuvent simplement accompagner le mets principal. Les salades devraient faire partie du menu quotidien, car elles sont une source excellente de vitamines, de minéraux et parfois de protéines. Elles fournissent des repas délicieux pour les personnes au régime comme pour les gourmets. Toute l'année, on peut manger des légumes frais importés, mais les légumes de nos jardins canadiens ont quand même un goût dont la finesse est toujours nouvelle.

Le mois de juillet est donc le mois par excellence pour servir et déguster des salades rafraîchissantes et savoureuses.

Les costumes à veste-capuchon, créations de Tita Rossi, font voir le mariage tissu-fourrure. La jaquette sans manches recouvre la robe ou la blouse à longues manches. Une fourrure de léopard est utilisée pour une écharpe-capuchon qui cernait l'écharpe d'une robe de ton chamais.

Le brocart, très en vogue cette année, de même que la soie damassée et le velours, sont les tissus employés pour la création de costumes du soir comprenant également le capuchon.

Filets de poisson et légumes

- 3 filets de poisson
- 1 pomme de laitue
- 2 oignons moyens tranchés en rondelles
- 1 gousse d'ail
- 1/2 tasse de céleri haché
- 1/2 tasse de mayonnaise
- Huile, beurre, paprika, at-tendrisseur de viande ("Meat tenderizer").

Saupoudrer les filets d'attendrisseur de viande ("Meat tenderizer").

Blanchir 5 minutes à l'eau bouillante salée 1 pomme de laitue.

Chauffer dans une poêle 2c. à soupe d'huile, 2c. à soupe de beurre, 1/2 tasse de mayonnaise. Ajouter les légumes; y déposer les filets coupés en portions individuelles; saupoudrer de paprika.

Couvrir et cuire environ 15 minutes.

BRODERIE

7255



Alice Brooks

Ajoutez de la couleur à des serviettes en les brodant d'amusants motifs d'oiseaux. Demandez le patron 7255.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ne du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse



● L'ÉLEPHANT PORTE-BONHEUR décorait la joue de cette jeune beauté américaine, Dianne Shafer, de Bismarck, pendant la période palpitante qui a précédé l'élection du sénateur Barry Goldwater, de l'Arizona, à la tête du parti républicain. (Photo UPI)

Ottawa détient un championnat pour la culture des jonquilles

Ottawa (P.C.) — La ville d'Ottawa a revendiqué le championnat nord-américain pour la culture des jonquilles. Le directeur du Bureau du Tourisme, M. Gerry Geldert, a déclaré que le titre avait été concédé à la capitale fédérale, à la suite d'un défi lancé à Ottawa par Niagara Falls, en Ontario. Cette dernière ville voulait établir des statistiques avec un certain nombre de villes nord-américaines, pour comparer sa production de jonquilles sur trois acres de terrain.

M. Geldert dit qu'Ottawa avait donné "un chiffre bien modéré" de 650,000 jonquilles. Dans une lettre reçue à Ottawa, la ville de Niagara Falls, fait savoir que la capitale est la championne 1964, mais que l'an prochain, on lancera un autre défi.

"Ottawa, déjà connue comme la ville des tulipes, mettra désormais les jonquilles en évidence, dans ses brochures touristiques de l'an prochain", a déclaré M. Gelbert.

Consommez des jus de fruits à toutes heures du jour...

Le jus de fruit est une boisson que n'importe qui peut consommer à n'importe quelle heure.

Au réveil: un jus de citron ou d'orange vous mettra en pleine forme; si c'est nécessaire, à volonté, allongez d'eau ou de sucre.

A midi, pour commencer un repas, jus de tomate ou de pamplemousse, à servir le plus frais possible.

A l'heure du goûter, les jus de pomme ou de raisin largement coupés d'eau, sont les jus les plus avantageux.

Les jus d'ananas, de cerises, de mûres, d'abricots, ont un vif succès auprès des enfants; malheureusement, leur consommation est limitée en raison de leur prix, et l'on souhaite qu'un grand effort soit fait parmi les producteurs pour les rendre plus abordables.

A vos visiteurs, proposez des mélanges. Ajouter de l'eau gazeuse, pour ceux qui l'aiment.

Recommandation: un jus de fruit se boit par petites gorgées, lentement, il est toujours préférable de le servir avec une paille.



Nomination

La nomination de Mlle Blanche Gobeil, de Québec, au poste de directrice pour le Québec de "Visites Interprovinciales" a récemment été annoncée par M. J.-H. Biggar, directeur général de ce mouvement qu'il a lui-même créé en 1936.

M. Biggar, qui est directeur de l'enseignement de l'histoire au Upper Canada College, de Toronto, continue de se consacrer activement à ce mouvement qui n'a pas cessé de progresser. La nomination d'un directeur pour le Québec est devenue nécessaire en raison de l'expansion de cet organisme dont le but, comme on le sait, est de faciliter l'échange de visites pendant les vacances entre les collègues de langue française et ceux de langue anglaise. Les séjours dans une autre province sont évidemment de nature à développer chez les jeunes le goût de l'étude d'une langue seconde tout en établissant des relations plus étroites entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

Le nombre des familles canadiennes-françaises intéressées à ces échanges de visites n'a fait que croître, mais la popularité toujours grandissante de "Visites Interprovinciales" dans les autres provinces nécessite maintenant le concours du Québec dans une plus large mesure. La participation d'un plus grand nombre de familles du Québec est indispensable au plein essor de Visites Interprovinciales.

Les fonctions de Mlle Gobeil consisteront précisément à intensifier l'action de Visites Interprovinciales dans tous les milieux de la province en y faisant connaître davantage le mouvement, en faisant appel au concours des familles et à la collaboration du personnel enseignant, des clubs sociaux et de tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse et à l'avenir du pays.

Visites Interprovinciales a ses principaux bureaux à Québec, Montréal et Toronto où un personnel compétent peut fournir toutes les informations désirées.



● LE CONFORT DE L'ARNEL. — La fraîcheur du blanc jointe à la souplesse de l'Arnel sont relievées d'une veste rayée aux teintes vives. Un ensemble des plus seyants pour la belle saison.

Recette d'aujourd'hui

Poulet croustillant

Le poulet croustillant préparé avec une sauce aux champignons est caractérisé par une enveloppe de chapelure brune qui conserve le jus succulent de la volaille. La recette donne 4 ou 5 portions. Batare un oeuf avec 1 c. à table d'eau dans une assiette peu profonde. Y plonger les morceaux de poulet (3 lbs de morceaux à frire). Recouvrir chaque morceau d'une demi-tasse de chapelure et les faire frire dans 1/4 de tasse de margarine ou de beurre dans une friteuse épaisse. Une fois cuit, mettre les morceaux l'un à côté de l'autre, dans une grande lèchefrite. Dans une autre poêle faite sauter 1/4 de lb de champignons tranchés dans 2 c. à table de margarine ou de beurre. Ajouter 1 tasse de lait condensé et 1/2 tasse d'eau; faire cuire en brassant jusqu'au point d'ébullition. Assaisonner au goût et verser sur le poulet. Sans recouvrir, faire cuire au four préchauffé à 350° F, pendant 40 ou 50 minutes, ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Saupoudrer de persil ou de paprika. Servir chaud.

Robol
Une ou deux
ROBOL ce soir
effet demain matin
CONSTIPATION

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri

A notre salon floral, des conseillers auront vos desiderata et vous donneront des suggestions.

Choix complets de FLEURS NATURELLES ou ARTIFICIELLES
135 Est. St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie.

Pearson: la conférence du Commonwealth passera à l'histoire

Par BENOIT HOULE

Séminar de l'Ass. can. des Nations Unies

(Par Jean Royer)

Hier soir s'ouvrait à la Maison Montmorency le deuxième séminar de l'Association canadienne des Nations Unies, section de Québec-Levis. Ce séminar se poursuivra jusqu'à mardi prochain.

Soixante étudiants d'écoles secondaires de Québec et de la banlieue participeront, cette année, au séminar des nations unies. Le programme comprend une série de conférences, un panel, des discussions en groupes, des projections de films et des assemblées plénières.

Dirigé par M. Bernard A. Dumont, directeur de l'école secondaire St-Michel de Sillery, et Mlle Christiane Dussault, instructeur de stage à l'école de service social de Laval, le séminar a pour buts, notamment de donner aux étudiants une meilleure compréhension de l'idéal de l'organisation des Nations Unies et de son rôle international et de familiariser les étudiants avec le rôle que joue le Canada dans l'organisation mondiale.

Durant ces quatre jours d'études, une dizaine de conférenciers éminents viendront entretenir les étudiants sur les problèmes et les activités de l'O.N.U. M. Jean-Marie Joly a donné hier soir le premier exposé, sur l'O.N.U. et le problème de la faim. Ce matin, M. J.-E. Thibault, délégué du Ministère des Affaires Extérieures, section des Nations Unies, parle des Structures de l'O.N.U. Dimanche, un panel sur l'aide aux pays en voie de développement sera tenu par MM. Fernand Mercure, Théo Bussaque, d'Instituts de Technologie, et M. Charles Bilodeau, conseiller technique au Ministère de l'Éducation. Lundi, un autre panel traitera de "l'O.N.U. et les droits de l'homme". Les participants seront M. Jean Marchand, président de la CSN, le Docteur Larkin Kerwin, directeur du Département de Physique de l'Université Laval et M. Jacques Magnan, conseiller technique au Ministère de la Famille et du Bien-Être.

Les étudiants entendront aussi des conférences de M. Napoléon Leblanc, doyen de la faculté des sciences sociales de Laval, M. J.-Marie Joly, du Ministère de l'Éducation et de Mme Jean-Charles Bonenfant, secrétaire de l'Association canadienne des nations unies, section de Québec.

Mesures de prudence

L'inspecteur général J. A. Matte, de la police provinciale, a fait connaître vendredi certaines mesures extraordinaires de prudence destinées à réduire le nombre des accidents sur les routes de la province.

L'inspecteur Matte a révélé que, dès cette fin de semaine, un hélicoptère du ministère des Transports et des Communications survolera les principales routes pour permettre de rapporter sur-le-champ aux patrouilleurs toute infraction au code de la route.

Ces mesures extraordinaires de prudence seront en vigueur à toutes les fins de semaine.

Dief veut des vacances

OTTAWA (P.C.) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a suggéré hier au premier ministre, M. L. B. Pearson, de rayer le débat sur le drapeau de la liste des projets prioritaires du gouvernement et de permettre aux membres des Communes de prendre un congé bien mérité.

M. Diefenbaker a accueilli M. Pearson à son retour de Londres en lui disant, avec un sourire, qu'il était heureux de le revoir si bien portant "mais je suis sûr qu'il a besoin d'un congé".

En réalité, a poursuivi M. Diefenbaker, tous les députés ont besoin de vacances et la chose deviendrait possible si M. Pearson rayait "un de ces sujets" de la liste prioritaire.

M. Diefenbaker n'a pas parlé nommément du projet de drapeau mais ses remarques ne permettant pas de douter que c'est ce qu'il avait présent à l'esprit.

Un Anglais de 40 ans doyen

WINNIPEG (P.C.) — Clifford Edwards, Anglais de 40 ans, sera, à compter du 1er août, doyen de l'École de Droit du Manitoba. Il se propose d'y apporter des changements, entre autres de rendre plus sévères les normes d'entrée.

Né en Inde, il alla travailler au Nigeria après ses études de droit. Il fut également, en 1956 professeur de droit à l'université du Ghana.

M. Edwards est à Winnipeg depuis 1958, année de son retour du Ghana.

tes conclues à Londres.

Qualifiant la conférence d'expérience très intéressante, M. Pearson a rappelé que jamais conférence des premiers ministres du Commonwealth n'avait donné lieu à la publication d'un communiqué final touchant tant de points. "Le communiqué final est long à cause des questions très variées qui ont été étudiées et des divergences de vue qui ont souvent été exprimées".

UNE MENTALITE

Avec la présence des chefs des nouveaux pays asiatiques

et africains, a dit M. Pearson, le Commonwealth est loin d'être aujourd'hui l'association étroite qu'il était il y a quelques années.

"Le dénominateur commun est plus difficile à trouver mais les résultats sont plus importants que jamais, étant donné qu'ils reflètent davantage la mentalité du monde dans lequel nous vivons".

M. Pearson a signalé qu'il avait été question à la conférence de l'atténuation des tensions Est-Ouest qui constituerait un grand pas vers la paix internationale, alors qu'il y a

l'espérance que le conflit prendra fin bientôt et a souligné que les premiers ministres ont promis leur appui à ce pays.

Le premier ministre a ajouté que, selon les chefs africains, le plus tôt la Chine rouge sera reconnue à l'ONU le plus tôt les problèmes qu'elle engendre seront résolus. Il a toutefois précisé qu'à cause de l'agression de la Chine rouge contre la Corée, il ne sera pas facile de reconnaître la Chine communiste.

Abordant le problème de la Malaisie, M. Pearson a émis

l'espérance que le conflit prendra fin bientôt et a souligné que les premiers ministres ont promis leur appui à ce pays.

EGALITE RACIALE

M. Pearson a également insisté sur l'égalité raciale et la discrimination qui existe en Afrique du Sud, en Rhodésie du Sud et dans la colonie portugaise de l'Angola.

"Sans déclaration de principe en faveur de l'égalité des races, le Commonwealth ne pourra survivre", a affirmé le premier ministre.

Au sujet du problème de

Chypre, la conférence a envoyé un plaidoyer à la Grèce et à la Turquie les priant de s'abstenir de mesures qui pourraient miner le travail de l'ONU dans l'île.

Il a par la suite, décrit comme embrouillée, la situation en Guyane Britannique où les deux partis politiques sont fondés sur des bases raciales: Indiens et Africains.

Le premier ministre a conclu son discours de 50 minutes en affirmant qu'un nouveau rôle important attend les pays du Commonwealth durant les années à venir.

MAGASIN ENTIEREMENT CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT



VENTE ANNUELLE FOURRURES

Voici pour vous, la chance extraordinaire de posséder un manteau de fourrure à bon compte. Vous y trouverez les plus récentes versions des styles 1964-65 taillés avec un soin et une qualité incomparables!

3 riches fourrures... 3 chefs-d'oeuvre!

\$399.

AUCUN VERSEMENT ACCEPTE, 24 MENSUALITES DE \$19.61

- A) Luxueux manteau mouton de Perse noir, pleines peaux, manches 3/4, 3 modèles de collet nouveau. Doublure de satin. Tailles 9 à 15 et 12 à 20.
- B) Somptueux manteau en flancs de rat musqué, teint noir, peaux travaillées horizontalement, poches de fantaisie. 9 à 15.
- C) Élégant manteau de rat musqué, peaux allongées, teint marron et vison. Ligne ample, doublure satin de fantaisie. — 9 à 15 et 10 à 16.



Choisissez maintenant le manteau de votre choix. Nous le garderons dans nos vitrines réfrigérées.

Élégant manteau en mouton rasé
18 MENSUALITES DE \$8.13 **\$129.**

Brun uni, mouton de première qualité, doublure de satin de fantaisie, très épais pour plus de chaleur. 5 à 15 — 8 à 18 aussi tailles pour petites 5' et moins

Pollack — SALON DE LA FOURRURE — (Rayon 590) — Deuxième étage

Fourrures à prix modéré
\$199.
24 MENSUALITES DE \$9.78

- manteau dos rat musqué 3/4, teint brun. — Rég. \$259.
- 4 manteaux flancs rat musqué, teint écume de mer. — Rég. \$259.
- 1 jaquette cape "seal naturel". — Rég. \$299.
- 1 flancs rat musqué, teint brun. — Rég. \$249.
- 2 flancs rat musqué teint noir. — Rég. \$299.
- 2 manteaux mouton rasé teint ivoire. — Rég. \$249.

Fourrures insurpassables
\$199.
24 MENSUALITES de \$9.78

- 1 manteau mouton de Perse, teint noir, col vison, teint noir. — Rég. \$299.
- 1 manteau loup "naturel" avec capuchon. Rég. \$299.
- 2 manteaux chat sauvage, naturel avec capuchon. — Rég. \$299.
- 1 manteau mouton rasé teint Ocelot. — Rég. \$259.
- 1 manteau phoque, teint noir. — Rég. \$288.

Ravissante étole en vison teint "Lutelia"
\$199.
24 MENSUALITES DE \$9.78

Tout indiquée pour les femmes qui recherchent toujours la touche de qualité, cette jolie étole est en vison teint "Lutelia", 5 peaux de largeur, très jolie doublure. Profitez de ce bas prix, nous la garderons dans nos vitrines réfrigérées jusqu'à la date désirée.

Aubaines hors pair
\$288.
24 MENSUALITES de \$14.16

- 1 manteau pattes de vison, teint saphir. — Rég. \$399.
- 1 manteau pattes de vison, col de vison foncé. — Rég. \$399.
- 1 manteau de vison naturel. — Rég. \$399.
- 3 manteaux castor teint. — Rég. \$399.
- 2 manteaux chat sauvage rasé teint. — Rég. \$399.
- 1 manteau 3/4 loup marin, naturel. — Rég. \$399.

Collection de luxueuses fourrures

- 1 jaquette, dos rat musqué, teint brun. — Rég. \$99. **\$79**
- 1 jaquette, flancs rat musqué, teint écume de mer. — Rég. \$185. **\$99**
- 1 jaquette, pattes de mouton, teint noir. — Rég. \$159. **\$99**
- 1 chat sauvage rasé et teint. Rég. \$149. **\$99**
- 1 mouton rasé teint brun, col de vison pastel. — Rég. \$149. **\$129**
- 1 manteau flancs rat musqué, teint brun. — Rég. \$199. **\$149**
- 2 manteaux dos rat musqué, teint brun. — Rég. \$299. **\$249**
- 1 manteau lynx naturel avec capuchon. — Rég. \$350. **\$299**

POUR VOTRE ACCOMMODATION, UTILISEZ L'AUTO-PARKING POLLACK EN FACE DU MAGASIN, ENTREE BOUL. CHAREST - C'EST RAPIDE, SUR ET SI COMMODE

Le spectre de la faillite hante nos salles de spectacle

Ottawa — Dans son septième rapport annuel, déposé à la Chambre des communes au jourd'hui, le Conseil des Arts du Canada signale les difficultés financières de nos sociétés artistiques et affirme que trop souvent, c'est le spectre de la faillite plutôt que le Spectre de la rose qui hante nos salles de spectacles.

D'autre part, tout en se réjouissant de voir qu'on projette de construire, à l'occasion du centenaire de la Confédération, de nombreuses salles de spectacles à travers le pays, le Conseil rappelle qu'une fois toutes les salles construites, il faudra trouver les artistes et l'argent nécessaires pour qu'elles puissent servir.

En ce qui concerne les humanités et les sciences sociales, le Conseil déclare que faute d'argent, il est de plus en plus obligé de concentrer son aide vers les niveaux supérieurs de

l'activité universitaire et de la recherche.

Au sujet de la commission canadienne pour l'Unesco, qui relève du Conseil, il rapporte que les Canadiens à s'intéresser davantage au progrès de la culture dans le monde. "On voit aujourd'hui à de nombreux signes que nous traversons une étape particulièrement importante de l'évolution du monde", déclare-t-il.

Selon le rapport, le Conseil a autorisé, sur sa Caisse de dotation, l'octroi de bourses et de subventions d'une valeur globale de \$2,585,000 au cours de l'année 1963-64, et a autorisé pour \$15,826,000 de subventions à la construction de bâtiments universitaires destinés à l'enseignement des arts, des humanités et des sciences sociales sur la Caisse des subventions de capital aux universités.

MEMOIRE AU GOUVERNEMENT

De nouvelles les questions financières sont au premier rang des préoccupations du Conseil, qui réproduit dans son rapport en guise d'introduction, le mémoire qu'il a présenté au gouvernement canadien en mars dernier. Ce mémoire demande au gouvernement d'ajouter trente millions de dollars aux cinquante millions qu'il avait affectés à la Caisse de dotation en 1957 pour favoriser le progrès des arts, des humanités et des sciences sociales.

Le Conseil demandait que cette somme lui soit remise par tranches de dix millions échelonnées sur trois ans. Ainsi, les revenus de la Caisse, actuellement de \$3,100,000 par année, seraient portés à près de cinq millions en 1967-68. Entre-temps, le Conseil est de moins en moins capable, avec

un revenu à peu près fixe, de faire face aux besoins croissants des institutions anciennes et nouvelles.

LES ARTS

"Considérer l'état actuel de la vie artistique au Canada, déclare le rapport, c'est un peu... comme écouter du Mozart quand on a mal aux dents. Le charme incontestable de la musique est troublé par des douleurs lancinantes. La musique est figurée ici par nos artistes et par les organisations qui les emploient. Celles-ci continuent à croître et à élargir leur répertoire, et certaines marquent des progrès sur le plan de la qualité. Mais il y a là des douleurs causées par la pénurie de ressources, insuffisantes pour alimenter une croissance seulement raisonnable."

Le Conseil se défend de vouloir engraisser les compagnies d'artistes, mais constate "qu'au

stade actuel de notre développement artistique, il faut croire ou mourir". Signalant que nombre d'organisations, surtout parmi celles qui se consacrent à la musique et aux arts de la scène, n'ont d'autre choix que d'accumuler des déficits dont on voit mal comment elles sortiront, le Conseil exprime l'avis que les arts d'interprétation sont pris dans une sorte d'étai qui n'est pas inconnu dans le monde du commerce.

"Ils progressent et plus ils s'améliorent, plus leur public devient exigeant. Si une troupe ou un orchestre, sous prétexte d'équilibrer son budget, résiste à la tentation de monter un beau spectacle ou de présenter tel ou tel soliste de renom, elle risque de perdre une partie du public qui lui assure une part importante de ses revenus."

Le Conseil se garde de pré-

coniser pour les arts une expansion perpétuelle. Il fait même remarquer que dans certains vieux pays, les institutions, avec l'âge et la maturité, trouvent un certain repos. "Mais le Canada n'en est pas encore là, et tant qu'il n'y sera pas, il pourra difficilement résister au mouvement de croissance et d'expansion qui l'entraîne."

Au sujet des nouvelles salles de spectacles qu'on est en train de construire à travers le pays pour le centenaire de la Confédération, le Conseil apporte une autre mise en garde: "Ces aménagements coûteront extrêmement cher, et une fois les salles construites, il faudra bien les remplir, car dans le domaine artistique comme ailleurs, le vide répugne à la nature. On peut donc prévoir presque à coup sûr un renouveau d'activité. De nou-

veaux groupes se formeront et ceux qui existent déjà se développeront davantage. Il conviendrait que les artistes puissent faire honneur à la beauté des édifices où ils se produiront. Une plus grande coordination sera donc nécessaire, car on devra organiser des circuits et des échanges et peut-être créer un service central d'engagement."

Toutes ces choses, selon le Conseil, ne manquent pas de taxer nos ressources, non seulement financières, mais humaines: "Il faut que le public se rende compte que les arts de la scène, nos bons artistes sont déjà fortement mis à contribution."

Tôt ou tard, prédit le Conseil le Canada manquera de bons comédiens. Déjà dans le domaine du théâtre, nous manquons sérieusement de techniciens, de metteurs en scène, d'adminis-

trateurs, d'éclairagistes et de régisseurs. Les bons metteurs en scène professionnels sont très rares, et la pénurie de bons auteurs dramatiques fait-toujours sentir.

Le Conseil déclare qu'il est indispensable d'assurer la relève de nos artistes. "Il ne suffit pas d'augmenter les moyens matériels mis à leur disposition, encore que ce soit nécessaire. Il faut en même temps créer des conditions de travail propres à assurer une certaine continuité, à pourvoir aux besoins de l'avenir et à former une autre génération d'artistes. Ce n'est pas une tâche irréalisable, à condition qu'on s'y emploie rationnellement, qu'on y consacre des ressources plus abondantes et qu'on administre ces ressources judicieusement en tenant compte non seulement du matériel mais aussi les personnes qui en feront usage."

COMPTABLES LICENCIES

Exigences — Diplôme du Cours Secondaire Scientifique
DES COURS DU JOUR ET DU SOIR

de l'Association des comptables généraux licenciés vous permettant de devenir éligibles aux examens de comptable général licencié (C.G.A.) sont donnés aux institutions suivantes:

REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL
ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
UNIVERSITE MCGILL
UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS

REGION METROPOLITAINE DE QUEBEC
FACULTE DE COMMERCE — UNIVERSITE LAVAL

REGION DU SAGUENAY — LAC ST-JEAN
ECOLE COMMERCIALE DE CHICOUTIMI

COURS PAR CORRESPONDANCE

EN FRANCAIS — 1ère et 2ème années
EN ANGLAIS — LES 5 ANS

Un cours par correspondance, préparé par une université canadienne sous l'égide de l'Association, est aussi disponible pour les étudiants résidant au-delà des régions métropolitaines.

Pour informations, s'adresser à:
L'Association des Comptables Généraux Licenciés
Comité de l'éducation
3336 chemin de la Reine-Marie
MONTREAL 29, Qué.
L'inscription aux cours d'automne, avec l'Association devra se faire avant le 15 août 1964.

Le conseil des Arts a octroyé \$2,585,000 en bourses

OTTAWA — Au cours de l'année 1963-1964, le Conseil des Arts du Canada a autorisé, sur les revenus de sa Caisse de dotation, l'octroi de \$2,585,000 en bourses et en subventions de toutes sortes dans les domaines des arts, des humanités et des sciences sociales. Ce montant est inférieur de \$136,000 au montant distribué l'an dernier, alors que le Conseil écoulait encore une réserve accumulée au cours de sa première année d'existence. En outre, le Conseil a autorisé des subventions d'une valeur globale de \$15,826,000 sur sa Caisse des subventions de capital aux universités pour favoriser la construction de bâtiments universitaires. Ces chiffres sont tirés du septième rapport annuel du Conseil, déposé à la Chambre des communes aujourd'hui.

Le portefeuille de la Caisse de dotation, qui au 31 mars 1964 avait une valeur boursière de \$58,140,000, a produit en 1963-1964 des revenus de \$3,086,000, ce qui représente un accroissement de \$75,000 par rapport à l'année précédente. Les revenus de l'année représentent un rendement de près de 6,2 p. 100 sur le capital de fondation; ces revenus proviennent non seulement du fonds de cinquante millions, mais des bénéfices investis et des bourses et subventions non encore distribuées.

Les frais d'administration du Conseil se sont établis pour l'année à \$502,000, en comptant une somme de \$82,500

pour les frais (autres que les frais d'administration indirects, notamment au titre du loyer) de la Commission nationale canadienne pour l'Unesco, qui élève le Conseil.

La somme de \$2,585,000 octroyée sous forme de bourses et de subventions sur la Caisse de dotation se décompose comme suit: bourses d'études et de recherches: \$1,141,000, dont \$55,000 pour les échanges et visites des professeurs et de conférenciers; \$45,000 pour les travaux spéciaux et les subventions aux particuliers; et \$1,399,000 pour les institutions dans les domaines des arts, des humanités et des sciences sociales.

Rapport du service des justes salaires

Parmi les organismes que compte le ministère du Travail, le Service des justes salaires veille à ce que le salaire légal soit payé aux ouvriers employés à des travaux effectués pour le compte du Gouvernement du Québec.

Durant l'exercice financier terminé le 31 mars 1964, le chef du Service des justes salaires a fait rembourser \$49,002,46 à des ouvriers et camionneurs qui s'étaient plaints de n'avoir pas été rétribués conformément à la Loi.

Le rapport du chef du Service des justes salaires comporte d'autres statistiques intéressantes.

Ainsi, durant l'exercice financier 1963-1964, le ministère de la Voirie a accordé 964 contrats pour le montant global de \$103,090,603.21. Sur ces chantiers ont travaillé 7,424 ouvriers et ils ont retiré \$25,426,132.10 en salaires. Au 31 mars, 822 des 964 projets étaient terminés.

Le ministère des Travaux publics, lui, a accordé 62 contrats d'une valeur globale de \$8,194,331. Les 623 ouvriers affectés à ces travaux ont retiré \$2,346,020.03 en salaires. Seize des la date du 31 mars,

62 projets étaient terminés à De son côté, le ministère des Richesses naturelles a octroyé 19 contrats totalisant la dépense de \$3,479,453.22. Au 31 mars de l'année, 9 des 19 projets étaient terminés et 607 ouvriers avaient retiré \$841,903.26 en salaires.

Enfin, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation y est allé de 79 contrats d'une valeur totale de \$1,831,002.26. A la clôture de l'exercice financier, les travaux étaient terminés dans 56 des 79 cas et 112 ouvriers avaient totalisé \$56,857.23 en salaires.

Le CTC veut réduire la semaine de travail

Les deux caisses, constituées au moment de la création du Conseil en 1957, étaient à l'origine de cinquante millions de dollars chacune. Le Conseil n'est autorisé à dépenser que les revenus de la Caisse de dotation; par contre, il dépend aussi bien le capital que les revenus de la Caisse des subventions de capital aux universités, qui sera, en conséquence, bientôt épuisée.

Ottawa. — (P.C.) — Le Congrès de travail du Canada a recommandé, vendredi, une série de mesures visant à combattre le chômage, notamment la réduction graduelle de la semaine de travail.

C'est M. Claude Jodoin, président du CTC, qui a fait part des recommandations à la suite d'une réunion du conseil exécutif de l'organisme, principalement de l'Ontario, l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation annoncera un concours d'embellissement des abords des fermes. Ce concours coïncidera avec la tenue de l'exposition mondiale de 1967. Il aura pour effet de donner aux fermes du Québec un aspect agréable et de créer chez les millions de visiteurs du Canada et des pays étrangers une excellente impression de la ferme canadienne française.

près des gouvernements provinciaux pour que ceux-ci déclarent illégal de travailler plus de huit heures par jour, cinq jours par semaine.

Le Congrès recommande en outre que le programme fédéral de travail d'hiver soit adopté de façon permanente, c'est-à-dire qu'il soit mis en vigueur automatiquement chaque hiver, de manière à permettre aux municipalités de prévoir des travaux éloignés.

Il condamne une fois de plus l'arbitrage obligatoire, dans les secteurs publics aussi bien que privés, ainsi que le recours aux injonctions dans les conflits ouvriers. Il recommande de plus:

1. Au moins deux semaines de vacances après une année de service, au moins trois semaines après trois années de service et au moins quatre semaines après dix années de travail,

ainsi qu'un minimum de neuf congés statutaires.

2. Un salaire minimum de \$1.50 l'heure.
3. Une loi qui empêcherait les compagnies d'échapper aux dispositions des conventions collectives.
4. Une politique nationale qui inciterait les industries à s'établir dans les régions qui sont en voie de développement et qui souffrent d'un surplus de main-d'oeuvre disponible.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Extermineurs d'insectes et rongeurs nuisibles
Roy, National Chemical
Extermination Co.
55, rue Lafontaine, St-Foy, Québec

mes tapis l'achète
Quebec Carpet
2101, Tère Avenue

VERRES DE CONTACT LUNETTES YEUX ARTIFICIELS
Jacques Langlois
OPTICIEN D'ORDONNANCES
491, 3e Avenue, Québec
Bur.: 523-6690

ROBERT JULIEN
Confection pour hommes
SERVICE DE LOCATION
"Full-dress" - "Morning-coat" - Tuxedo, etc.
298 de la Couronne 523-8996
519, 31ème Avenue 523-8832
Québec 2

AMENEZ LA FAMILLE
• TAUX MODIQUES
• Au Bord de la Mer
• Capacité 800
• Cuisinettes disponibles
• Stationnement gratuit à la porie

BEACH FRONT GARDENS MOTEL
Atlantic City, N.J.
Phone 344-0444 or 344-1863

Embellir les fermes

Lors de sa prochaine rencontre à Montréal, samedi 18 juillet 1964, avec les ministres et les sous-ministres de l'Agriculture de l'Ontario, l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation annoncera un concours d'embellissement des abords des fermes. Ce concours coïncidera avec la tenue de l'exposition mondiale de 1967. Il aura pour effet de donner aux fermes du Québec un aspect agréable et de créer chez les millions de visiteurs du Canada et des pays étrangers une excellente impression de la ferme canadienne française.

Le livre blanc du plan de retraite sera présenté

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, a annoncé hier que le Livre blanc du gouvernement relatif au plan de retraite serait présenté au parlement quelque temps avant les vacances d'été.

Sa déclaration suscita une avalanche de protestations de la part du parti néo-démocrate. M. Stanley Knowles, député de Winnipeg Nord Centre, rappelle que le gouvernement avait promis que le livre serait publié dans quelques jours et que les vacances d'été n'auraient peut-être pas lieu avant des mois.

Lorsque le chef néo-démocrate, M. Douglas, se leva, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, lui demanda de ne point compliquer une question bien simple.

M. Douglas lui rétorqua que c'était le gouvernement qui la compliquait, que M. Martin avait annoncé mardi que le document serait déposé après le retour du premier ministre Pearson de la conférence du Commonwealth.

Le livre blanc contiendra certaines statistiques et des précisions sur les sommes que touchent les héritiers des assurés conformément à la dernière version du plan modifié de façon que la province de Québec administre son propre fonds.

Prime au crime

Quelques minutes plus tard, M. William H.A. Thomas, député progressiste conservateur de la parue dans le "Globe and

Middlesex Ouest, posa une question au sujet de la nouvelle loi d'un meurtre. Elle fit observer que la nouvelle reproduction des paroles d'un fonctionnaire du ministère de la Santé mais que le plan de retraite relevait du ministère du Bien-Etre.

M. Michael Starr, député progressiste conservateur d'Ontario trouva que la réponse du ministre ressemble au propos d'une maîtresse d'école. Il veut savoir si le Livre blanc sera déposé aux Communes peu après sa révision par la conférence des ministres provinciaux de la Santé qui se tiendra la semaine prochaine.

Mlle LaMarsh ne peut faire de promesse catégorique. Il se peut que les ministres provinciaux veuillent mettre de côté certains articles du plan afin de les étudier davantage.

La Sûreté provinciale craint pour les Caisses populaires

Montréal. — (P.C.) — La Sûreté provinciale a exprimé hier, la crainte que la bande qui dévalise les Caisses populaires ne fasse de nouveaux des liaires au cours de la semaine ne soit terminée. La crainte des policiers est partagée par les Caisses.

Deux vols à main armée ont été commis, hier: l'un, à St-Félix de Kingsey, dans la région de Drummondville, a rapporté environ \$5,000 à ses auteurs; l'autre, à Ste-Agathe, dans le comté de Lotbinière, a porté sur un montant de \$7,000.

Nouvelle lunette auditive "CELEBRITE" de MAICO

Un nouvel appareil ultra puissant à format très réduit. Circuit de six transistors, conçu pour l'audition stéréophonique.

Veuillez me faire parvenir le dépliant sur le nouvel appareil.

SERVICE AUDITIF MAICO INC.
895, Côte d'Abraham,
Québec 4, P.Q.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

Stationnement - Laboratoire
Batteries de toutes sortes



Descente raide

Ce signal routier vous invite à la prudence.

10% de ristourne est accordé à nos assurés qui n'ont pas fait de réclamation durant le terme de leur police. Paiements faciles de votre prime.

la compagnie d'assurance du CLUB AUTO DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL - QUÉBEC.

Québec Marcel RENAULT (527-3079)	Thérèse-Beaune Clement CORLIVEAU (335-2021)	Rivière-du-Loup Lucien DUCHÉNE (UN 2-118)
Antoine RENAULT (623-1743)	Portneuf L. MARCOTTE SI-Blanc (SI-W)	Rimouski Ant. ROUCHAUD (RA 3-274)
Jean BISHIERES (625-1280)	J.-A. BOURDAGNE (623-3358)	Gaspe - Marie Gaspard - BECHTELHOFF (441)
Denis PRUILLX (423-7190)	Montmagny Jean-François BOUCHER (414-248-0187)	Levis Phil BELLE (227-8029)
Thérèse-Beaune René FORTIER (663-3023)		

TRACTEURS USAGÉS 'John Deere'

et plusieurs autres en bon ordre

JOHN DEERE
Modèles 40 - 420 - 440 - 1010
GAZOLINE ET DIESEL
prix à partir de
\$1,000 jusqu'à \$6,000

INTERNATIONAL TD9
—
CASE - 420
—
PRIX défiant toute compétition.

Consultez
DORÉ
EQUIPEMENT LTEE
1720 St-Vallier ouest
Télé: 681-4601

Ecole OUELLET Inc.
Reconnue par le Ministère de l'Éducation.
Cours sciences - mathématiques
11e année et cours préuniversitaire
COURS DU SOIR
Tél.: 681-8686 — 964 des Erables, Québec

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél.: LA 9-2111

Manufacturiers de PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS

MOBILIERS D'ÉGLISES
• Escaliers • Pharmacies
• Planches à repasser
• Plinthes • Chambranles
• Moulures de toutes sortes

ESTIMES GRATUITES sur demande

PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER

PLASTIQUE LIQUIDE
Flecto Varathane
DEUX FOIS PLUS DURABLE

• Ne craque pas • Ne pèle pas
• Ne frotte pas • Ne frotte pas
• Planchers, boiserie, meubles, etc.

AUSSE PEINTURE BLANCHE
Demandez-les à votre marchand ou communiquez avec

DISTRIBUTEURS HAMPLAIN INC.
403 rue Dieppe, Québec 8 — 681-6227

VISITEZ Les Champs Laval
Chemin Ste-Foy, face hôpital Laval

... ET FAITES-Y LE CHOIX DE VOTRE FUTUR FOYER

Centre d'habitation sélect. Résidence à partir de \$18,000 (terrain compris). Magnifique vue panoramique. Tout près de l'église, des écoles et magasins.

NOUVELLE ET LUXUEUSE MAISON-MODELE A VISITER

Renseignements:
M. LEO BEAUMONT
Tél.: 529-8086
653-4728

GERMAIN

L'application du rapport Grenier ferait perdre un comté à la région de Québec — Montréal en gagnerait 14 et Saguenay-Lac St-Jean: 2

(Par ROGER BRUNEAU)
Si on venait à appliquer intégralement le rapport de la commission Fernand Grenier quant à la révision de la carte électorale, la région de Québec perdrait un comté, tandis que celle de Montréal en gagnerait 14 et celle du Saguenay-Lac-St-Jean en gagnerait deux.

On sait que le comité de la carte électorale a décidé hier de ne pas présenter de projet de loi cette année sur le remaniement de la carte électorale et a confié au sous-comité présidé par Me François Drouin le soin de préparer une révision complète de la carte en se basant sur le rapport Grenier.

Après avoir siégé durant trois sessions pour étudier la possibilité de refondre la carte électorale, le comité formé à ce sujet en revient à zéro et tout le travail est repris sur la base du rapport Grenier qui avait

été présenté le 15 janvier 1962. Sauf l'expression des principes des deux partis, Libéral et Union Nationale, l'on ne retient rien de tout le travail qui a été fait depuis 1962 pour refondre la carte électorale. Même la suggestion la plus constructive, qui avait été faite il y a quelques semaines par le sous-comité François Drouin et qui proposait 10 comtés de plus dans la région de Montréal et un de plus dans la région Saguenay-Lac-St-Jean, devient lettre morte puisque le rapport Grenier sur lequel on doit maintenant revenir, recommande 14 comtés de plus dans la première région, et deux de plus dans l'autre.

On avait espéré récemment que les études du comité de la carte électorale se concrétisent, puisque le premier ministre Jean Lesage et d'autres ministres, dont MM. René Hamel et Pierre Laporte, affirmaient

qu'on devait présenter un projet de loi en Chambre à ce sujet dès cette année. Mais l'attitude émise hier par M. Pierre Laporte, au nom du gouvernement, ne laisse plus aucun doute: le projet de loi sera retardé jusqu'à la prochaine session, voire même à la suivante.

Rapport Grenier
Le comité chargé de faire une étude préliminaire à la révision de la carte électorale avait reçu son mandat par un arrêté ministériel en date du 14 décembre 1961. M. Fernand Grenier, géographe, professeur à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, était chargé de présider ce comité qui comprenait aussi MM. Jean Hamelin, historien, professeur d'histoire et de géographie à l'Université Laval; Vincent Lemieux, sociologue, professeur à la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval; Yves Mar-

tin, démographe, professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval; André Raymond, économiste de l'Université de Montréal et Harold M. Angeli, sociologue de l'Université McGill.

Le rapport de l'organisme pouvait se résumer ainsi: après étude de tous les facteurs en cause, en tenant compte de la population et d'autres normes, il recommandait pour la région de Gaspésie-Rive-sud, 10 comtés, soit deux de moins qu'actuellement; deux comtés de plus pour le Saguenay-Lac-St-Jean; un comté de moins pour la région de Québec; un comté de moins pour la région de Trois-Rivières; un de moins pour la région des Cantons de l'Est; six de moins pour la ville de Montréal, mais 14 de plus pour Montréal métropolitain. Il n'y aurait aucun changement dans trois régions: Outaouais,

Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord-Nouveau-Québec.

On arriverait ainsi à un total de 100 comtés au lieu de 95. Il nous revient à l'esprit les paroles que M. Daniel Johnson, chef de l'opposition disait au comité, hier matin: "On ne peut pas envisager une situation où il y aurait un grand bulldozer, qui serait la région de Montréal, et un désert dans le reste de la province de Québec".

Selon le rapport, les circonscriptions électorales devraient comprendre une moyenne de 52,000 chacune avec un écart "tolérable" de 25%. Le comité Drouin, de son côté, pourrait admettre un écart allant jusqu'à 33-1-3% selon toutes probabilités. M. François Drouin a déclaré hier, au comité, qu'il ne faudrait être trop rigide quant à l'écart de 25% suggéré par le comité Grenier.

En attendant l'adoption du Code du Travail Ordonnance pour régler le cas des ouvriers temporaires des fermes de la province

Maurice Carrier
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
1590 Ch. Ste-Foy
Québec 6 — Tél.: 681-8193
INFORMATIONS
M. GUY LACROIX
gérant des ventes
626-0055 et
rés.: 653-8872

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin a révélé pendant l'étude du Code du Travail en comité plénier, hier, qu'il se propose de faire adopter une ordonnance de la Commission du salaire minimum pour régler le cas des personnes qui sont employées temporairement comme ouvriers de fermes dans la province.

Cependant, il a constaté après la séance de la Chambre, que la Loi de la commission du salaire minimum ne permet pas de légiférer dans le cas des employés de fermes, de sorte qu'il faudra d'abord amender cette loi avant de passer l'ordonnance. Il est donc probable que la loi ne soit pas amendée avant la prochaine session et que l'ordonnance ne sera émise qu'après l'amendement à la loi.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a souligné en Chambre le cas des employés de ferme, surtout le cas des jardiniers maraichers. Ces derniers ont fait connaître leur vue en disant qu'en Ontario on accorde pas le droit de grève ou d'association aux employés de fermes.

M. Johnson croit que le gouvernement va au-delà de ce qui est demandé par l'article 20 qui dit: "Lorsque moins de trois personnes sont ordinairement employées à l'exploitation d'une ferme, elles ne sont pas réputées des salariés pour les fins de la présente section".

Le chef de l'opposition estime qu'il n'y a pas eu de véritables pressions sur le gouvernement pour accorder à un groupe d'employés de fermes le droit de former une association ou syndicat. Cette prescription de la loi, dit M. Johnson ne régie le cas des employés temporaires et la rémunération des employés saisonniers.

Si on passe une ordonnance, dit-il, on règle le problème, quant aux employés temporaires, mais il restera les employés des grandes fermes. Il estime qu'on aurait dû augmenter à cinq, au lieu de trois, le minimum d'employés requis pour avoir l'autorisation de se grouper en vue de former un syndicat. On pourrait alors dire que les grandes fermes ne sont pas trop menacées par des grèves ou des menaces de grève.

Le ministre du Travail a répliqué qu'on veut respecter par l'article 20, les principes de base du bill 54 qui sont le droit d'association et droit de grève.

Retraite de l'astronome fédéral en service depuis 17 ans

GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
GILLES LA HAYE, L.L.L.
"Consult" **C.-N. DORION, c.r.**
AVOCATS
350 est. boul. Charest, ch. 805,
Québec — Tél.: 529-9247

VERRES DE CONTACT
Dr L. MASSICOTTE
OPTOMETRISTE
1115, RUE ST-JEAN QUÉBEC

Vacances
Avant de partir en vacances nous vous invitons à passer à notre magasin avec vos **Appareils PHOTOGRAPHIQUES**
Nos experts vous conseilleront sur le fonctionnement de vos appareils et vous donneront tous les renseignements dont vous aurez besoin pour faire de la bonne **PHOTOGRAPHIE**
Vous garderez ainsi de **meilleurs souvenirs**
• Facilités de paiements
• Aucun comptant requis
Au Royaume de la CAMERA
359 Est. boul. Charest, Qué.

OTTAWA. — M. Carlyle S. Beals, astronome fédéral depuis 17 ans, a pris sa retraite après 37 années de service dans l'Administration fédérale. A cette occasion, M. James M. Harrison, sous-ministre adjoint (Recherche) au ministère des Mines et des Relevés techniques, lui a remis une magnifique caméra en présence de plusieurs de ses amis et de nombreux scientifiques. La réputation de M. Beals dépasse largement les frontières de notre pays et il a souvent été l'objet de témoignages un peu partout à travers le monde en reconnaissance de sa précieuse contribution à la science de l'astrophysique. Sous sa direction, les Observatoires fédéraux ont connu une ère d'expansion sans précédent qui s'est manifestée dans divers domaines: construction d'un nouveau laboratoire géophysique, établissement de 10 stations astronomiques, nombreux travaux dans l'Arctique, acquisition de nouveaux instruments pour la détermination de l'heure, l'étude du soleil, les recherches sur les météorites et les travaux en astrophysique.

M. Beals est l'auteur d'une cinquantaine de publications qui traitent en particulier de ses recherches sur les raies stellaires, d'études sur la matière interstellaire au moyen de procédés géophysiques, ainsi que de travaux sur les cratères d'origine météorique. Lorsqu'il obtint son doctorat en science de l'Université de Londres en 1934, sa thèse portait précisément sur les raies stellaires.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 350, Edifice Grande-Allée, 350 est. Grande-Allée, Québec. Strikement sur rendez-vous
Tél.: 533-1471.

Décisions législatives

Une loi, modifiant la loi concernant les prêts agricoles, a été déposée en première lecture par le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, hier.

Ce projet de loi a pour but de permettre aux vétérans de la dernière guerre qui ont eu un emprunt du gouvernement fédéral de toucher la ristourne de 2 1/2% que le gouvernement donne à tous les cultivateurs qui empruntent du Crédit agricole fédéral et pour permettre aussi au Crédit agricole fédéral de prêter de l'argent dans Gaspé-Nord et Gaspé-Sud. Ces prêts sont actuellement retardés à cause des titres qui ne sont pas enregistrés au bureau d'enregistrement.

En réponse à une question de M. Yves Gabilas, député de Trois-Rivières, le ministre a rappelé que la terre vendue à un vétéran n'est pas une vente totale. La terre devient propriétaire après dix ans s'il rembourse la société d'un crédit quelconque spécifique aux vétérans.

M. Courcy dit qu'aucun autre critère n'est mis de côté pour arriver à l'application de la loi.

La Chambre a adopté hier, en première lecture, un bill présenté par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, soit un projet modifiant la Loi des produits laitiers.

M. Courcy a expliqué que cette loi vise à permettre la retenue syndicale des membres des syndicats organisés comme producteurs de lait. Il s'agit d'une retenue syndicale volontaire et révoicable.

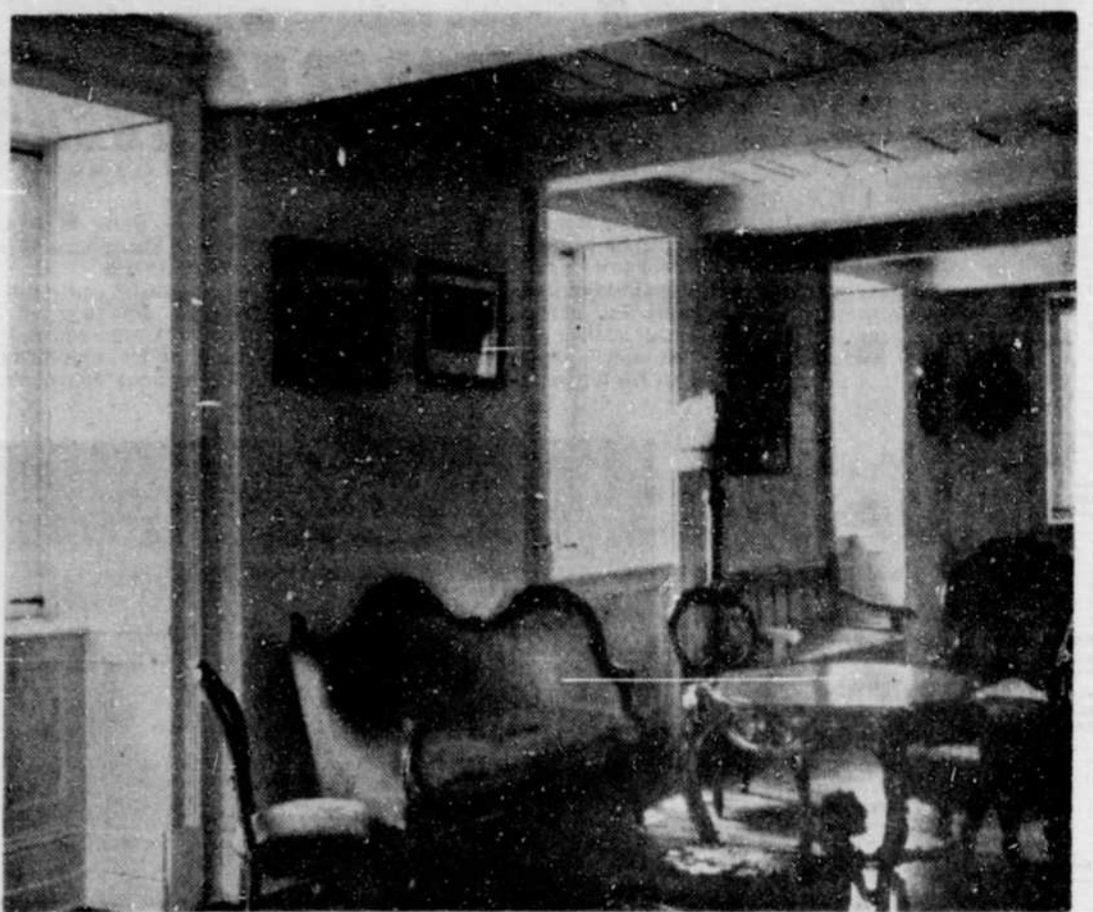
En second lieu, le projet de loi établit que le dépot de garantie qui existe actuellement, garanti aussi, en plus du paiement du lait, les montants exigés pour la mise en application des plans conjoints.

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a déclaré hier que si le conseil de coordination inter-municipale de l'île de Montréal veut exercer une activité anti-annexionniste, ce n'est pas auprès du gouvernement qu'il doit l'exercer, mais auprès des électeurs des municipalités qui sont ou seront l'objet de procédures en annexion.

Il a fait cette déclaration à la suite d'un télégramme qu'il a reçu du maire de la cité de St-Laurent, M. Marcel Laurin qui est également président du conseil de coordination inter-municipale de l'île de Montréal. Dans son télégramme, M. Laurin demandait au gouvernement de mettre en vigueur un moratoire sur tous les projets de regroupement dans la région de Montréal jusqu'à ce que la Commission Blier ait déposé son rapport.

Dès le début de l'enquête Blier, dit-il, "J'ai déclaré très clairement que les lois actuellement en vigueur continueraient de s'appliquer et j'ai même insisté à l'époque sur celles qui se rapportaient aux annexions sur l'île de Montréal. Si la ville municipale ou toute autre municipalité veut utiliser les lois actuelles pour annexer une ou des voisines, elle est parfaitement libre de le faire. D'ailleurs, ce sont les citoyens eux-mêmes, dans chaque municipalité, qui ont le dernier mot puisqu'on doit les consulter par voie de référendum".

La question avait été soulevée en Chambre par le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabilas qui demandait si le ministre avait des commentaires à faire à la suite d'une déclaration du maire Laurin.



Le ministère des Affaires culturelles annonce que l'Hôtel Chevalier (1), l'un des plus pittoresques monuments historiques du vieux Québec, est ouvert au public.

Le député de Trois-Rivières prétend qu'on le menace et qu'on l'intimide

Par Roger Bruneau
Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabilas dit que si l'article 56 de la Loi de la Législature s'applique à lui, elle doit aussi s'appliquer à un autre député qui tente de l'intimider, ou qui lui fait des menaces.

En effet, le député a laissé entendre hier à l'Assemblée législative qu'il s'est senti menacé. Se levant sur une question de privilège, M. Gabilas a déclaré hier: "Je dois informer cette Chambre, et en particulier le député de Trois-Rivières n'est pas en sécurité. Je dois de plus informer le président et la Chambre que l'on est en train d'essayer de m'intimider".

Comme le député mettait un peu de temps à en venir au point au sujet de cette intimidation, le président l'invita à en venir aux faits. Alors M. Gabilas déclara:

"J'ai été la victime d'une déclaration d'un autre député de cette Chambre et cette déclaration, suivant moi, peut m'intimider. J'ai à me plaindre d'une déclaration bien formelle du premier ministre qui m'a dit: "Je vais brider le député de Trois-Rivières".

On sait que M. Gabilas faisait allusion à un incident survenu mardi au comité des comptes-publics. La question fut déjà soulevée en Chambre par M. Gabilas, mais le président a refusé au député le droit de soulever cette question qui relève d'un comité et non de la Chambre.

M. Richard Hyde l'a rappelé à M. Gabilas hier, estimant que l'intervention du député est illégale. "Je considère, pour dire le moins, que c'est un mépris des règlements de la Chambre", a déclaré M. Hyde.

Article 56
Disons, pour situer l'incident mentionné plus haut, que

Verres de Contact
Centre d'Application de **Lentille Cornéenne**
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est. Boul. Charest
Québec — 529-3694

le président de la Chambre, M. Richard Hyde, s'est levé en Chambre hier pour attirer l'attention du député de Trois-Rivières pour dire qu'il avait vu dans un quotidien du matin, un communiqué de M. Gabilas. Dans ce communiqué M. Gabilas déclare qu'il a été baillonné par le premier ministre et les ministériels et qu'il se propose de riposter par des émissions télévisées à Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec.

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

L'ATELIER DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
RENDEZ-VOUS
600, 18^e RUE QUÉBEC 3
TEL. 523-6277
CHAUSSURES FAITES ENTièrement À LA MAIN, SUR EMPREINTES

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700 boulevard Laurier, Ste-Foy
ouvert tous les jours. Tél.: 653-8486 Le soir: mardi, samedi inclus. jeudi, vendredi.

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél.: 626-1102
301 de la Canadière — Québec
Tél.: 523-7760

LA PIERRE QUI DÉFIE L'USURE DES ANNÉES!
PIERRE
COIN CÔTE STE-CLAIRE ET DES ERABLES
TEL: 623-9829
CHARLESBOURG-QUEST

ENCORE UNE HEUREUSE GAGNANTE DE BELTONE



Sur cette photo, nous assistons à la remise par M. J. R. PEYROT distributeur de la Cie Beltone pour l'Est de la Province, du minuscule appareil acoustique gagné par Mme Camille BOUCHARD, 605 St-Cyrille Ouest QUÉBEC, au Concours BELTONE paru sur Mc Lean d'avril 1964. A droite, M. A. PIOGER, un des collaborateurs de M. PEYROT, qui a eu le plaisir d'annoncer la bonne nouvelle à Mme Bouchard.

Un autre tirage va avoir lieu bientôt. Participez-y ou faites participer la ou les personnes entendant dur de votre connaissance. Écrivez leurs noms et leurs adresses sur le coupon ci-dessous. Une seule condition pour être éligible: que la personne entende dur.

Nom Rue Ville

Nom Rue Ville

Nous paierons la maille. Mailles sans timbre. Centre Beltone, 487 est, boul. Charest, Qué. 2

Académie St-Louis
Tél.: 681-4719
315, ch. Ste-Foy (angle des Erabies)
Ecole reconnue officiellement par le Ministère de l'Éducation.
COURS SCIENTIFIQUE
pour garçons et jeunes filles
COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES
(nouveau programme du Ministère de l'Éducation remplaçant la 12e.)
N.B. L'Académie St-Louis a reçu l'autorisation du ministère pour dispenser ce programme.
— 11e année (Ss-Lettres et Ss-Mathématiques)
— 10e année (Ss-Lettres et Ss-Mathématiques)
— 9e année scientifique.
N.B.—Ces mêmes cours se donnent également le soir.
Les élèves bénéficient de la somme de \$200.00 des Commissions Scolaires et les volumes sont fournis gratuitement. En pré-universitaire les élèves sont éligibles aux bourses du ministère de la Jeunesse.

Nori de Lamos remporte le championnat féminin

Hier soir, Jean-Yves Laurin, septième favori, s'est mérité le droit de jouer dans la finale en battant Jean Marois, troisième favori. Jean Marois s'empara facilement du premier jeu grâce à un service parfait et à des coups de fond très précis. Dans

le deuxième jeu, Jean-Yves Laurin profita de quelques erreurs de son adversaire pour accumuler les points précieux qui lui permirent de prendre une avance confortable. Laurin se servit de ses coups brillants au filet pour s'emparer du deuxième jeu. Dans le troisième jeu, Marois abandonna le match à son adversaire.

La rencontre qui mit aux prises Guy Michaud et Marc Blondeau fut sans contredit une des plus belles exhibitions de tennis que nous fournissent des

joueurs locaux ces dernières années. Une fois que Blondeau eut gagné le premier jeu 6-4, les nombreux spectateurs croyaient être témoins d'une autre de ces rencontres chaudement disputées qui se terminait presque toujours à l'avantage de Blondeau. Michaud ne se compta pas vaincu pour autant. Il profita d'un entraînement très sérieux et d'un désir de vaincre à nul autre pareil pour s'emparer des deux sets suivants au compte de 6-3 6-4.

Dans le quatrième jeu, Blondeau prit rapidement les devants et semblait s'acheminer vers une victoire alors qu'il menait 5-1. Blondeau, sûr de remporter ce set, fit montre d'une certaine nonchalance et perdit facilement les deux rencontres suivantes. Il n'en fallait pas plus pour redonner à Michaud l'ardeur et l'agressivité du début. Un jeu d'attaque très brillant allié à un service à toute épreuve permirent à Michaud de s'emparer des quatre rencontres suivantes pour se mériter le droit de passer en finale.

Cette rencontre en fut une dont se souviendront longtemps les nombreux spectateurs. Michaud, quatrième favori de ce tournoi, a causé la surprise de l'année en battant Marc Blondeau, le premier en tête de liste des favoris.

Lundi soir à 7h., aura lieu la finale entre les deux vainqueurs d'hier soir, à savoir Guy Michaud et Jean-Yves Laurin.

Dans la finale simple-femme, Nori de Lamos, la petite Américaine, défit la championne Simone Jolicoeur au compte de 6-4, 4-6, 6-3. Mme Jolicoeur avait une confortable avance de 4 à 1 dans le premier jeu et vit à un cheveu près de prendre 5 à 1. Nori de Lamos prit l'initiative du match en attaquant continuellement. Son brillant jeu au filet lui permit de gagner cinq parties consécutives et par le fait même d'arracher ce premier set à la championne de l'an passé.

Simone Jolicoeur joua brillamment comme à l'accoutumée pour gagner le deuxième set. Dans le troisième jeu, Nori de Lamos prit l'avance qu'elle ne devait plus perdre par la suite. Toujours en avant d'une partie ou deux, Mme de Lamos mena l'attaque et gagna le troisième set 6-4, pour détrôner son adversaire et gagner le trophée Foy.

Dans le double féminin, les deux finalistes en simple unirent leurs forces pour vaincre Thérèse LaRue et Gilberte Morin 7-5, 6-3 et remporter par le fait même la trophée offert par M. Beaudin.

HORAIRE POUR LUNDI:
7h. No 2 — Jean-Yves Laurin vs Guy Michaud (FINALE)
9h. No 2 — Marois-Dechavigny vs Giguère-Lortie
9h. No 3 — Blondeau-Laurin vs Pouliot-Potvin.



Des anciens de toutes les promotions se sont retrouvés sur le terrain de golf du Royal Québec à Boischatel à l'occasion des Journées Sportives des Anciens de Laval. On remarque dans l'ordre habituel: Photo du haut: Me Adjuvot Dussault, Paul Pouliot, Bernard Vézina et René Maroux; Photo du milieu: André Champoux, Roland Beaulieu, président des Journées Sportives, André Bertrand et George Lemieux; Photo du bas: Me Marc Choquette, le Dr Paul Desruisseaux, Roch Lefrançois, Me Jules Lesage et Paul Talbot, président de la section de Montréal, des Anciens de Laval. (Photos: "L'Action", par Marcel Laforce).

Roland Dubeau gagne le tournoi de golf des Anciens de Laval

(Par Michel Roy)
Roland Dubeau a remporté les honneurs individuels du tournoi de golf des Anciens de Laval, hier au Royal Québec, alors qu'il a obtenu un 75 pour



Me Pierre Roger.

se mériter le trophée Gérard Lacroix. Jean-Charles Stéphanie et le Dr Robert Powers sont classés deuxième et troisième.

Le meilleur net et le trophée Georges Côté a été enlevé par Gerry Huot avec un 70. Il a été suivi de près par Louis Marceau et Claude Beaudin.

Le Commerce a battu la Médecine par 16 coups pour remporter le trophée Inter profession Gaston Amyot pour les 8 meilleurs pointages. Chez les dames, le meilleur brut a été réussi par Mme Thérèse Richard, tandis que le meilleur net appartient à Mme Paul Gauthier.

PREMIER VENDEUR des AUTOMOBILES INC.



M. ROGER BOILY

Automobiles Inc. a le plaisir d'annoncer à sa distinguée clientèle que M. Roger Boily s'est classé premier vendeur pour les six premiers mois de l'année; il a été également le meilleur vendeur du mois de juin. M. Boily profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ses clients de leur encouragement et il les assure de son entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. Ce succès témoigne de sa compétence... Il vous invite à le consulter pour l'achat d'une CADILLAC - BUICK - PONTIAC - VAUXHALL - ACADIAN - VIVA.

AUTOMOBILES INC. 555 de la Couronne, Qué. Tél.: 529-3371

Match Lorette-Lévis

Table with columns for player names, classes (A, B, C), and scores. Includes names like Dr. R. Gagné, R. Savard, L. Laliberté, E. Villeneuve, C. Laguerre, F. Covey, G. Doton, P. Remy, F. St-Hilaire, M. V. Flardeau, M. C. McCann, Mme M. Gagnon, Mme O. Gagnon, Mme E. Fortier, Bob McGilvray, Chs. Robitaille, T. Paradis, P. Verreault, C. G. Blouin, Mme A. R. Mesette, Mrs. R. McGilvray, Mlle C. Perron, Lorette, Lévis.

40e blanc de Roberts

BALTIMORE (P.A.) — Même s'il a accordé 11 coups sûrs, le vétéran Robin Roberts a blanchi les Tigres de Detroit par 5-0 au profit des Orioles de Baltimore, qui ont conservé leur avance de 1-2 partie sur les Yankees de New York dans la ligue Américaine hier soir.

Roberts en était à son 40ème blanchissage dans les majeures. Les Orioles ont effectué deux poussées de deux points dans les quatrième et cinquième manches aux dépens du lanceur perdant Dave Wickersham. Detroit 000 000 000-0 11 3 Baltimore 000 220 01x-5 9 0 Wickersham, Fox 5 Egan 7 et Freehan; Roberts et Lau, Brown 9, Roberts 7-4. P.—Wickersham 12-6.

Le Victoriaville midget tentera de marquer son premier but dimanche

Dimanche après-midi, 19 juillet 64, à 3.00 PM sera présenté sur les «Plaines d'Abraham» la première rencontre de la saison entre le Football-Club de Victoriaville et le Club Sportif de Québec de la Ligue de Football-Association (Soccer) de la Ville et du District de Québec, catégorie Midget. Cette rencontre devrait fournir du jeu intéressant car tous les rencontres présentées entre les deux mêmes clubs il y a deux saisons avaient été contestées et cette saison le Football-Club, qui fait un retour dans la ligue, présente encore une équipe assez bien équilibrée, principalement du côté défensif, même si les avantages sont encore à la recherche du fond des filets. En effet après avoir annulé 0-0 avec le Ste-Foy, le Football-Club a subi une défaite de 2-0 aux mains des Aigles de St-Pascal.

Le Club Sportif, qui a remporté son premier match contre le Ste-Foy par voie de blanchissage, opposera sensiblement le même alignement que lors de ce premier match, même si quelques changements seront apportés du côté défensif car Richard Somenzi et Jean Paquin se partageront la tâche dans les buts avec Michel Côté et Gerry Hethrington à la défense tandis que Jean Matte, Pierre Dubé et Marcel Hovington seront à la ligne médiane tandis que l'attaque sera formée de Harold Tremblay et Cyrille Beaumont à gauche, Jacques Courtois qui avait obtenu deux buts lors du dernier match sera toujours au centre avec Roger Richard et Serge Robitaille à droite, François Beaumont et Jean Blais agiront comme substitués.

Al Thompson ne répétera pas

TORONTO (P.C.) — Huit joueurs sont passés en quart-de-finale des championnats canadiens de golf professionnel sur le parcours Pine Valley hier.

La plus grosse surprise de la troisième ronde fut la défaite du champion actuel Alvie Thompson qui a succombé par 3 et 2 devant le vétéran Harry Mellree, de Whitby.

Dans un autre match important, Jerry McGee a éliminé Wil Homeniuk, de Winnipeg, par 2 et 1.

Mellree affrontera en quart-de-finale Bob Rose, qui a disposé de Murray Tucker par 3 et 2 hier.

Moe Norman, qui a éliminé Bob Breen par 4 et 3 hier, fera face à Leon Beaire en quart-de-finale.



Simone Jolicoeur a perdu le trophée Foy, emblème du championnat féminin de tennis du district de Québec, par 6-4, 4-6 et 6-3 aux mains de la finaliste des deux dernières saisons, Nori de Lamos. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Tournois officiels junior et juvénile au club de Sillery

Deux circuits de Dick Stuart

BOSTON — (P.A.) — Dick Stuart meneur des producteurs de points dans la ligue Américaine, a cogné deux circuits de deux points lors d'un gain de 5-0 des Red Sox de Boston sur les Senators de Washington hier soir.

Stuart, comparé à Ted Williams par les partisans des Sox, a réussi ses deux exploits alors que Carl Yastrzemski était sur les sentiers aux première et sixième manches. Tony Conigliaro a complété le total des vainqueurs avec un circuit, l'un de ses quatre coups sûrs dans le match.

Al Koch fut la victime de la canonnade des Sox, tandis que Bill Monbouquette enregistrait son 5è triomphe de la saison en tenant ses rivaux à six coups sûrs.

Wash. 000 000 000-0 6 0 Boston 300 002 00x-5 11 1 Koch, Rudolph 7 Kline 3 et Brunley; Monbouquette et Nixon. G.—Monbouquette 5-8. P.—Koch 3-5. Cir.: Bsn—Conigliaro 18 Stuart (2) 22.

Yankees 8 Indiens 4

NEW YORK (P.A.) — Un circuit de trois points par John Blanchard fut le point culminant d'une troisième manche de sept points, hier soir, alors que les Yankees de New York ont vaincu les Indiens de Cleveland au compte de 8-4.

Les vainqueurs n'ont pu gagner de terrain sur les Orioles de Baltimore, qui ont blanchi Detroit par 5-0 dans la soirée. Les Yankees demeurent ainsi à 1-2 partie des meneurs de la ligue Américaine.

Steve Hamilton, qui a relevé Stan Williams à la 4è reprise, a enregistré le gain. Les Indiens avaient chassé Williams du monticule avec une poussée de deux points à la 4è manche, réduisant l'avance des Yankees à 7-4. Dick Houser avait alors produit les deux points avec un triple. Cleveland 020 200 000-4 5 0 New York 007 001 00x-8 12 1 Ramos, Stange 3 Bell 4 Abernathy 7 et Azcue; Williams, Hamilton 4 et Howard. G.—Hamilton 7-0. P.—Ramos 4-7. Cir.: NY—Blanchard 2.



HIER

Ligue Américaine
Cleveland 4, New York 3
Washington 6, Boston 5
Los Angeles 1, Minnesota 3 (6e)
Kansas City 1, Chicago 4 (8e)
Detroit 0, Baltimore 3

Ligue Nationale
Philadelphia 2, Cincinnati 2 (6e)
Houston à San Francisco (null)
Chicago à Los Angeles (null)
Pittsburgh à Milwaukee (piute)
New York 4, St-Louis 4 (6e)

AL-JOURD'HUI
Mêmes toutes qu'hier
Double à Baltimore

Ligue Junior Nationale
Verdun à Parc Marchand, 8.30 h.
Lachine à Sorel

Ligue Massicotte
Braves à St-Albert
Beauport à St-Joseph
Sailant à Québec-Ouest

DIMANCHE
Ligue Nationale
Mêmes toutes que samedi
Doubles partout

Ligue Américaine
Mêmes toutes que samedi
Doubles partout, sauf à Baltimore

Ligue Provinciale
Athlétiques à Plessisville, 2 hres
Theford à Indiens, 2 hres
Athlétiques à Theford, 8.30 hres

Ligue Nationale Junior
Parc Marchand à Chomedey, 2 h.
Parc Marchand à St-Jérôme, 8 h.
Lachine à St-Joseph
Chomedey à Verdun
Rosemont à Sorel

Ligue Massicotte
Québec-Ouest à St-Joseph
Beauport à St-Albert

CLASSEMENT

Table with columns for league, games played (G), points (P), and difference (Diff.).

Ligue Nationale
G P Moy. Diff.
San Francisco 32 36 591 —
Cincinnati 48 39 352 3 1/2
Pittsburgh 44 40 324 6
Milwaukee 45 42 217 6 1/2
St-Louis 44 43 306 7 1/2
Los Angeles 45 43 300 8
Chicago 39 50 438 13 1/2
Houston 39 50 438 13 1/2
New York 36 53 292 26 1/2
(Clous d'hiver non incluses)

Ligue Américaine
G P Moy. Diff.
Baltimore 53 32 414 1 1/2
New York 51 34 600 1 1/2
Chicago 47 41 334 7
Minnesota 44 41 306 9 1/2
Los Angeles 43 47 478 12
Boston 42 47 472 13 1/2
Cleveland 37 48 385 18 1/2
Kansas City 34 55 382 20 1/2
Washington 35 57 309 21
(Clous d'hiver non incluses)

Ligue Provinciale
G P Moy. Diff.
Indiens 19 9 443 1
Plessisville 12 14 462 6
Theford 4 25 214 12 1/2
Athlétiques 4 25 214 12 1/2

Ligue Nationale Junior
G P Moy. Diff.
Sorel 20 6 769 —
Rosemont 16 10 415 4
Chomedey 15 12 356 3 1/2
St-Jérôme 12 13 480 7 1/2
Québec 12 13 470 7 1/2
St-Jean 11 13 438 8
Lachine 9 15 375 10
Verdun 8 16 359 12

Ligue Massicotte
G P Moy. Diff.
Sailant 16 10 402 4
St-Joseph 11 9 350 4 1/2
St-Albert 10 12 455 6 1/2
Québec-Ouest 7 11 450 7 1/2
Braves 7 11 389 7 1/2
Beauport 7 12 368 8

Ligue Métropolitaine Junior
G P Moy. Diff.
St-Joseph 13 6 684 —
Parc Marchand 12 6 667 4
Montmorency 9 9 590 3 1/2
Beauport 7 11 388 5 1/2
Beauville 3 12 200 8

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINA
Cleveland, Donovan 4-7 à
New York, Downing 6-2
Washington, Narum 7-6 à
Boston, Wilson 9-4
Los Angeles, Belinsky 7-5 à
Minnesota, Kaas 10-4
Kansas City, Pena 7-9 à
Chicago, Herbert 2-2
Detroit, Lohich 3-6 et Azuire 2-4 à
Baltimore, Bunker 9-2 et Pappas 7-4

Ligue Nationale
Philadelphia, Bennett 9-6 à
Cincinnati, Teltous 5-6
Houston, Johnson 7-8 à
San Francisco, Hendley 8-5
Chicago, Jackson 12-6 à
Los Angeles, Koufax 13-4
Pittsburgh, Veale 9-6 à
Milwaukee, Clinton 8-8
New York, Jackson 5-11 à
St-Louis, Simmons 9-7

Ligue Provinciale
Theford, 12-14 462 6
Plessisville, 12-13 480 7 1/2
Athlétiques, 12-13 470 7 1/2
St-Jérôme, 11-13 438 8
Lachine, 9-15 375 10
Verdun, 8-16 359 12

Ligue Massicotte
Sailant, 16-10 402 4
St-Joseph, 11-9 350 4 1/2
St-Albert, 10-12 455 6 1/2
Québec-Ouest, 7-11 450 7 1/2
Braves, 7-11 389 7 1/2
Beauport, 7-12 368 8

Ligue Métropolitaine Junior
St-Joseph, 13-6 684 —
Parc Marchand, 12-6 667 4
Montmorency, 9-9 590 3 1/2
Beauport, 7-11 388 5 1/2
Beauville, 3-12 200 8



Ron Hunt, des Mets de New York, revient au premier-but sur un lancer de Joe Jay des Reds de Cincinnati. Le premier-but Deron Johnson lui applique bien la balle derrière la tête, mais il a déjà la main en sûreté sur le sac. (Téléphoto UPD)

Advertisement for A.G.B. MOTEUR. Features a generator and demarreur. Text: "Changez votre MOTEUR OU TRANSMISSION \$295 PAR SEMAINE". "Remorquage gratuit", "Estimation gratuite à domicile". "INSTALLATION EN 4 HEURES". "A.G.B. MOTEUR". "25 OUEST RUE ST-JOSEPH - TEL.: 524-6575".

Les Indiens à l'assaut d'un 20e gain

(Par Jean Pouliot)
Il y a un mois, les Indiens de Québec étaient au 3e rang de la ligue Provinciale et montraient un piètre record de 8 victoires contre 7 défaites. Ils sont maintenant en tête du circuit Richard Drouin avec 19 gains contre 9 échecs, ce qui signifie qu'ils ont gagné 11 de leurs treize dernières rencontres.

Course de 50 milles à Ville St-Michel

Grâce à l'initiative de son Honneur le Maire Maurice Bergeron et des membres de son conseil, une course cycliste de 50 milles (Circuit fermé) sera tenue Dimanche après midi le 19 juillet prochain à 2.00 P.M. à Ville St-Michel.

Le départ de la course aura lieu en face de l'Hôtel de Ville de St-Michel, au Parc Octogonal, et il sera donné conjointement par son Honneur le Maire et Monsieur Bill Roberts, conseiller sportif de la Brasserie Labatt Ltée, qui est aussi organisateur de l'épreuve. Cette course offrira des bourses de \$300.00 ainsi que des prix en marchandises aux participants. Ces derniers tenteront donc d'allier la vitesse requise à l'endurance nécessaire pour terminer l'épreuve parmi les premiers.

Au Lac Beauport

Il y aura samedi prochain, au club de golf Lac Beauport, un tournoi à l'intention des érudits des Calcaires Desjardins et de leurs assistants. Un coquet, un buffet et une danse suivront la confrontation sportive.



Sport amateur à QUEBEC

Par Jean-Claude Laprise

On se transporte au Club St-Louis

Comme on s'y attendait, la première phase des Régates annuelles de la Fédération Nautique n'a pas manqué de se terminer sur une note gaie pour toutes les équipes, car le classement de cette première journée fut serré. L'édition de 1964, qui s'ouvrait dans la nappe d'eau du lac Sergent, a été très bien menée. D'abord, les départs ont été effectués rapidement et ce, à la satisfaction des concurrents et des supporters. Aujourd'hui, à 1 h. 30, on se transporte au Club St-Louis, du lac St-Joseph où le commodore Marc Caron, accueillera les avironneurs.

Les porte-couleurs du lac St-Joseph se lanceront dans la mêlée, avec une majorité de 6 points, sur le Club St-Louis qui a eu un début plus que satisfaisant. Dimanche dernier, le lac Beauport a terminé en trombe en récoltant onze points, dans les trois dernières épreuves. Le lac St-Joseph n'a récolté que quatre points. Le lac Sergent a connu passablement de succès dans le passé en remportant le trophée de la Fédération à six reprises, en treize tentatives. Pour sa part, le lac St-Joseph l'a obtenu trois fois. Chaque course est importante pour les compétiteurs envisageant la possibilité de faire l'équipe qui se rendra à Ottawa pour les championnats canadiens le 2 août prochain. Les Madeleine Turcot, Michelle Atkinson, Christine Théberge, Jackie Borne, Benoit Cliche, Pierre Lebrun, Pierre Tremblay, Jean Barre seront de nouveau à surveiller.

Tournoi diocésain de balle-molle

Jacques Loiselle, du Service des Sports et de la Récréation, nous communique que la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Québec organise pour le mois d'août, un tournoi de balle molle ouvert à toutes les organisations sportives, qu'elles soient affiliées ou non à la Fédération. Ce tournoi, qui prendra la forme d'une simple éliminatoire, sera divisé en trois catégories : bantam (né après le 31 juillet 1950), midjet (né après le 31 juillet 1948) et juvénile (né le 31 juillet 1946). L'âge des participants sera contrôlé. La compétition sera menée en trois étapes, une journée étant allouée pour chacune des catégories. Les rencontres seront d'une durée de cinq manches pour les bantams, six pour les midjets et sept manches pour les juvéniles. Tous les matches seront à compléter. On n'acceptera qu'une équipe par organisation sportive dans chaque catégorie. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 juillet, au Secrétariat de la Fédération, 295 rue St-Jean, Québec 4, tél. : 529-0624.

John Lépine n'est plus

C'est avec regret que les amateurs de tennis ont appris le décès soudain de John Lépine, une figure dominante dans ce sport, dans ses années de jeunesse. John a toujours été reconnu comme un gars qui savait donner un bon coup de mains à ceux qui voulaient se perfectionner dans le tennis. Il fut l'instructeur de Louise Jobin qui a connu d'énormes succès sous sa tutelle, dans les tournois de Québec, provincial et même du Canada, dans la section junior et juvénile.

John a beaucoup aidé les jeunes et il fut attaché longtemps au Club des Employés Civils, à titre d'instructeur. Même âgé de 49 ans, Lépine aimait encore son sport qui lui a procuré des heures de plaisir au côté de ses adversaires et de ses partenaires. Mercredi vers 5 heures 30, il quitta un magasin de sports de notre ville, ayant en mains deux raquettes fraîches "nerres", puis il se rendit aux St-Martyrs pour jouer un match amical, avec son plus populaire adversaire, le Giguère. Alors qu'il paraissait en excellente condition, il fut terrassé d'une crise cardiaque : la Providence avait décidé que son heure était arrivée. Ce matin, les amateurs de tennis lui ont rendu un dernier hommage.

Aux quatre coins de Québec

L'ancien président du Carnaval d'hiver de Québec, Pierre Tremblay, est devenu un mordu de la pétanque, au lac Sergent. — Le soccer devient de plus en plus populaire chez les jeunes et le président de l'Association de Québec, Guy St-Cyr est certainement un homme heureux de cette tournée. — Les Aristocrates, un groupe de gymnastes, donneront des démonstrations dans la province, dans les prochaines semaines. — Marc Fleury, du lac Beauport a déclaré que ses porte-couleurs n'ont jamais réussi à gagner les régates de la Fédération Nautique, au lac Sergent. — La ligue de hockey Junior "A" Provinciale a donné signe de vie cette semaine, même si rien n'est officiel encore. — Jean-Claude Lepage sera en excellente condition quand viendra le temps de se rapporter au camp d'entraînement des AS. Si on lui donne sa chance, il fera l'équipe.

Pour se reposer du baseball, Terry McKeeney aime à assister à des concerts de musiques populaires. — Le mélange des joueurs seniors avec les intermédiaires se révèle un succès dans la ligue mixte de badminton Massicotte. Le "pep" est meilleur dans toutes les équipes. — Quelques archers participeront au tournoi canadien de Tir à l'Arc, à Joliette le 11 août prochain. — L'O.T.J. de Québec a inscrit un nouveau jeu, il s'agit du "Touch Football" dont la dimension est de 80 verges par 40 verges. — Les Loisirs St-Joseph possèdent les meilleures équipes de la ligue mixte de badminton Massicotte, puisqu'ils détiennent les premières positions dans chacune de leur section respective. Mais la saison n'est pas encore terminée. — Sur la plage St-Laurent, demain il y aura des courses de bateaux à moteur (handicap). Carole Lavoie continue à se signaler dans la nage de longue distance. Dimanche dernier, elle termina 41ème dans le marathon de 28 milles entre Chicoutimi et Bagotville. — Yvon Champagne sera sur le point d'atteindre son but, soit conduire le Saillant au championnat de la ligue de baseball Massicotte. — Un grand championnat de pétanque est à l'affiche pour demain au collège Saint-Dominique de Bienville. — Nous vous reviendront le 1er août, prendrai ici à un peu de soleil sur les plages américaines.

contre ces Mineurs qu'ils croiseront le fer demain après-midi au stade local. Lee Nicholas, qui a une fiche de 8-1 pour dominer la ligue, sera opposé vraisemblablement à Claude Meilleur, à moins que les stratégies de la Ville de l'Amiante préfèrent le garder pour leur toute locale le soir et envoient Chamberland ici. Il est douteux que Boisvert qui a lancé 13 manches jeudi soir soit disponible.

LES ATHLETIQUES

Les Athlétiques ont encore un objectif à atteindre avant la fin de la saison régulière et c'est de gagner un match à Thetford-Mines. Il s'agit en effet du seul terrain du circuit où les protégés d'André Sanschagrin n'ont pas encore remporté la victoire. Ils auront cette occasion dimanche soir, alors que Jacques Sanschagrin tentera de mystifier les frappeurs des Mineurs qui n'ont pas souvent l'occasion d'affronter de gauchers. A Plessisville, c'est le Junior Roger Pelletier qui en sera à sa deuxième partie sur les quatre qu'on permet un essai aux jeunes qui n'ont pas signé de contrat senior. Mais le problème des Athlétiques ne résicé sûrement pas chez les lanceurs, car les coéquipiers de l'équipe n'ont frappé que quatre coups sûrs dans leurs deux dernières joutes.

Suédois et Allemands égaux; l'Angleterre mène par 2 à 1

BAASTAD AFP — Devant 6,000 spectateurs, par une chaleur torride, s'est déroulée la première journée du match Allemand - Suède comptant pour les demi-finales de la coupe Davis, zone européenne.

Le premier simple a été une pure formalité pour l'Allemand Wilhelm Bungert qui, en se livrant le moins possible, a surclassé Ulf Schmidt 6-4, 6-1, 6-1. Le Suédois s'est fort bien défendu dans le premier set mais, ensuite, il s'est effondré devant un adversaire très sûr de lui.

Jan Eric Lundquist a rétabli la situation en battant également en trois sets l'Allemand Christian Kuhnke. Ce second simple a été, de loin, plus spectaculaire que le premier car le jeune Allemand a donné une belle réplique à son adversaire. Le joueur chevronné qu'est Lundquist a dû déployer tout son talent pour venir à bout du jeune Allemand qui a défendu farouchement chaque balle.

Le second set, Kuhnke avait perdu le premier 6-4 a été le plus beau du match. Mené par 1-3, l'Allemand égalisait puis prenait l'avantage 4-3. Lundquist faisant montre d'une assurance extraordinaire, égalisait et l'emportait 6-4.

Le Suédois s'est montré très supérieur dans le troisième et dernier set. L'Allemand étant parfois décontenancé par le jeu brillant de son adversaire.

Les Suédois, qui n'avaient guère d'espoir dans cette rencontre, reprennent courage avec la forme éblouissante que Lundquist a montré vendredi. Il semble que le double, qui sera joué aujourd'hui, décidera de la qualification pour la finale de la zone européenne.

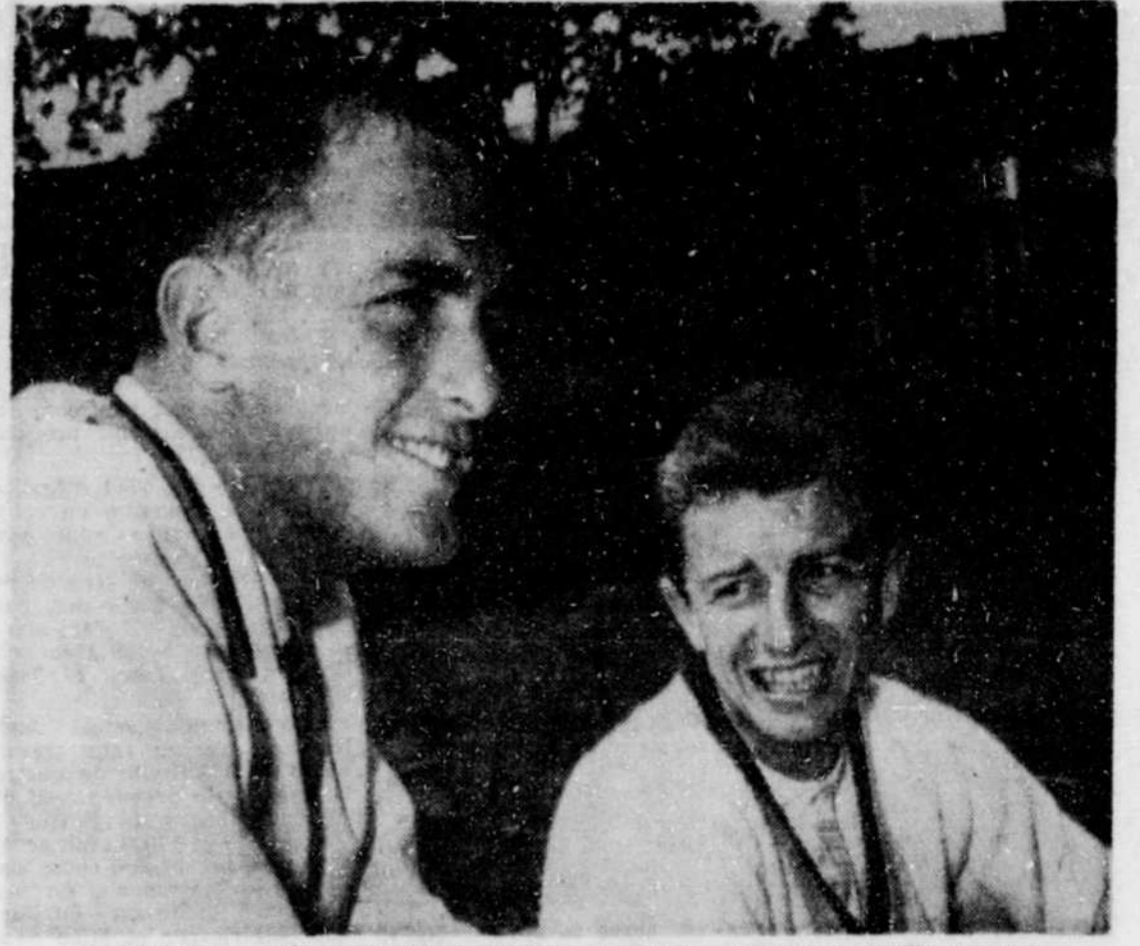
L'AUTRE SEMI-FINALE Dans l'autre semi-finale, la Grande-Bretagne s'est assurée un sérieux avantage sur la France en gagnant le double. Cette troisième rencontre entre les deux équipes n'a pas été un grand match. Sangster d'une part et Grinda de l'autre ne s'étant pas montrés à la hauteur de leurs partenaires.

Après avoir perdu le premier set 6-4 malgré la belle partie de François Jauffret, les Français parvenaient à établir la situation au second qu'ils gagnaient 8-6 après 27 minutes de jeu.

La paire française menait 6-5 dans le troisième set mais perdait deux balles de set. Trois erreurs de Jauffret, contribuaient à la perte du service de Grinda au 2ème jeu et Sangster

ter, conservant son service au jeu suivant, donnait la victoire aux Britanniques par 10-8.

Dans le quatrième set, Jauffret commettait de nombreuses fautes alors que Grinda se montrait meilleur qu'au début de la partie. Mais Sangster et Wilson avaient retrouvé leur cohésion et gagnaient par 6-4 remportant ainsi le set et match après une partie qui avait duré deux heures.



● John Newcombe (à droite) et François Godbout ont fourni le meilleur match de la première journée de la série pour la coupe Davis entre le Canada et l'Australie, alors que le gaucher canadien a gagné 17 parties avant de concéder la victoire en quatre sets à son rival des antipodes. (Téléphoto UPD)

L'Australie mène 2-0

Montréal (P.C.) — L'inimitable Roy Emerson a écrasé le jeune Keith Carpenter et John Newcombe a supplanté François Godbout en quatre sets, hier, alors que l'Australie a pris une avance de 2-0 sur le Canada dans les matches de la coupe Davis.

Emerson n'a eu besoin que de 53 minutes de jeu pour disposer de Carpenter par 6-2, 6-1, 6-2, dans la première rencontre, mais Newcombe a dû lutter pendant deux heures et 15 minutes avant de vaincre Godbout par 6-3, 6-3, 4-6, 7-5.

Emerson, le meilleur joueur amateur au monde, ne s'est jamais forcé en triomphant de Carpenter dans un match concédé d'avance.

Toutefois, Godbout n'a pas succombé aussi facilement. Le puissant service de Newcombe s'est finalement avéré la marge entre les deux joueurs, car l'Australien en a profité pour accumuler de nombreux points.

Godbout a brisé le service de son rival à trois reprises, mais a perdu le sien à huit occasions.

Il semble que Newcombe l'aurait emporté en trois sets successifs mais une décision douteuse, critiquée par la foule de 2,388 spectateurs, a aidé Godbout à s'assurer le troisième set.

Toutefois, une crampe à la cuisse a ralenti l'élan du Canadien au dernier jeu et ce dernier a finalement succombé après avoir forcé son rival à quatre points de match dans la dernière partie.

La série, dont le vainqueur affrontera celui des matches Mexique - Nouvelle - Zélande dans la finale nord améri-

ca, sera peut-être décidée dès aujourd'hui au cours des doubles. Emerson et Tony Roche affronteront alors Godbout et Carpenter.

REACTIONS

Emerson a déclassé nettement Carpenter, dont la nervosité l'a rendu coupable de 12 doubles fautes. Le Canadien a perdu son propre service à huit reprises, tandis que l'Australien ne commettait qu'une double faute tout en ne perdant que deux services.

"J'aime forcer mon rival à employer son coup de revers", a déclaré un Carpenter non déprimé par sa défaite devant le meilleur amateur au monde.

"Toutefois, son revers était tellement bon que j'ai tenté de l'obliger à jouer de son côté, ce qui n'était guère mieux".

"Pour sa part, Godbout a expliqué que sa crampe l'avait gêné plus que Newcombe.

"Le malaise a eu un effet étrange sur mon rival", a déclaré Godbout. "Je perdais par 4-5 et j'étais obligé de conser-

ver la balle au jeu. Mon service lent a bafoué Newcombe et j'ai gagné la partie.

"Vous ne pouvez continuer ainsi indéfiniment", a ajouté le Canadien. "Comme je ne pouvais y aller à fond train par la suite, j'ai perdu".

Par ailleurs, Godbout a admis que le service de Newcombe a fait toute la différence.

"J'espérais que son service ne soit pas aussi précis. Sans parler des doubles fautes et des premiers services, si ces derniers avaient été un peu plus courts, cela aurait beaucoup aidé ma cause", a conclu Godbout.

Les doubles débiteront à 2 heures p.m.

Jack Nicklaus et le GOLF

De l'aisance avant le coup

On doit se préparer à un coup sans hâte, avec de l'aisance. Pour empêcher la tension de monter, on doit tenir le bâton légèrement, mais non lâchement, durant la période d'alignement.



Tournoi canadien des Archers à Joliette du 11 au 16 août

Joliette, la recevante municipale sise au nord-est de Montréal, accueillera quelque 200 archers, à l'occasion du tournoi canadien, à compter du 11 août prochain.

Le club des Archers de Joliette, un des endroits les plus fashionnables dans le monde du sport canadien, a obtenu la responsabilité d'organiser le tournoi canadien, événement qui coïncidera, incidemment, avec les fêtes du centenaire de la fondation de Joliette.

Le président Georges Rondeau, du club des Archers, est confiant de voir le tournoi connaître une popularité sans borne, tant auprès des participants eux-mêmes, qui auront l'occasion de participer à un tournoi dans un cadre enchanteur, qu'auprès des amateurs qui se rendront à Joliette afin d'assister au tournoi lui-même.

A l'occasion du tournoi, trois champions canadiens seront couronnés.



Attention ...

CAMIONNEURS ... CONTRACTEURS ...

PROPRIETAIRES DE FLOTTES D'AUTOBUS ...

ET DE CAMIONS ...

Attention ...



A) Confiez le soin de vos pneus à des experts avec plus de 30 ans d'expérience

B) Distributeur des fameux pneus



Firestone

VULCANISATION

RECHAPAGE

Avons le plus grand assortiment de

PNEUS RECHAPÉS ET USAGÉS

de toutes les dimensions ...

La plus vaste organisation pour vulcanisation, réchapage et vente de pneus dans la province de Québec.

CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD.

(Face au Cimetière St-Charles) - Tél.: 683-4928

ALMA 909, boul. Dequon Tél.: 862-2505	DOLBEAU 802, St-Amand Tél.: 276-2852	ST-FELICIE 17, boul. Lévesque Tél.: 679-1851	MATANE 98, rue St-Pierre Tél.: 562-0990
LA TUQUE Boul. Ducharme Tél.: 523-4050	CHIBOUGAMAU 871, rue Industrielle Tél.: 2624	SEPT-ILES 794, Ave. Laure Tél.: 942-9833	HAUTE-RIVE 219, boul. Lafleche Tél.: 589-2046
TURCOTTE TIRE SERVICE INC.		JONQUIERE 441 St-Hubert Tél.: 542-6535	CHICOUTIMI 524, Price Ouest Tél.: 543-0241

Nichols 135, Palmer 136, Venturi 137



Bobby Nichols embrasse "putter" après sa phénoménale ronde de 64 qui lui a permis de prendre les devants à la première ronde du tournoi de la P.G.A. et de garder encore un coup de priorité après une deuxième ronde de 71. (Téléphoto UPI)

COLUMBUS, Ohio. — (P.A.) — Bobby Nichols a mis fin à une série de bogeys en tournant finalement en 71, bon pour un total de 135, qui lui a assuré une avance d'un coup sur Arnold Palmer à mi-chemin du 46e championnat de la PGA hier.

Entre-temps, Ken Venturi s'approchait dangereusement des meneurs avec une deuxième ronde de 65, cinq sous la normale, laquelle lui procure un total de 137.

Il est sur un pied d'égalité avec Bo Winingar, d'un coup de Palmer, qui a roulé son deuxième (7) consécutif.

Le deuxième meilleur score de la journée fut réussi par Mason Rudolph, qui s'est assuré une égalité à 139 avec Bob Charles, Tony Lema et Tom Nieporte.

Le champion actuel Jack Nicklaus n'a pu faire mieux qu'un 73 à la suite de quatre bogeys sur le premier neuf et un double bogey au 15e trou.

Son total de 140 lui fait encourir un retard de cinq coups sur le meneur même s'il est sur un pied d'égalité avec Ed Furgol, Bill Gasper et Mike Souchak, qui a ajouté un 73 après une ronde initiale de 67.

Ce sont là des joueurs qui ont réussi la normale ou mieux au cours des deux premières rondes sur le parcours de Columbus.

Le Sud-Africain Gary Player demeure encore dans la course aux honneurs avec un total de 141, tandis que le vétéran Ben Hogan continuait d'attirer les spectateurs avec un total de 142.

Venturi a récolté sept birdies et a failli en caler quatre autres.

Pour sa part, Palmer a soulé l'enthousiasme de sa légion avec un eagle au 10e trou.

Enfin, l'ancien champion Jerry Barber s'est retiré après 33 trous alors qu'il était 23 coups au-dessus de la normale.

Trop vieux

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Phillies de Philadelphie, qui semblent avoir l'intention de tenter leur chance au championnat de la ligue Nationale cette année avec du jeune talent, ont laissé tomber deux vétérans et ont rappelé deux recrues hier. Ils ont vendu Roy Sievers aux Senators de Washington et ont offert au repêchage Cal McLish. Puis ils ont rappelé le joueur de premier but Costen Shockley et le lanceur John Bozzer du Arkansas, de la ligue de la Côte du Pacifique.

L'omnium du Québec à Stan Kolar

MONTREAL (P.A.) — Stan Kolar, du Club Chaudière d'Ottawa, a remporté l'Omnium du Québec, hier, après avoir disputé un trou supplémentaire à Bob Smith, de Malone, N.Y.

Les deux golfers ont terminé les 36 trous avec des 146, quatre au-dessus de la normale du parcours du Royal Montreal, puis Kolar s'est assuré la victoire avec une normale quatre en comparaison du cinq de Smith.

Robert Rousseau, membre des Canadiens de Montréal et pro à Joliette, a fini au troisième rang avec un total de 148.

Henri Setlakwe, de Thetford Mines, s'est assuré les honneurs chez les amateurs avec des rondes de 76 et 74.

Kolar a dû caler un birdie au 18e trou afin de rejoindre Smith avant de vaincre ce dernier avec une normale au premier trou supplémentaire.

Kolar en était à son premier triomphe dans cette compétition tandis que Smith y faisait ses premières armes.

Kolar a récolté la première bourse de \$450, Smith, la seconde de \$300 et Rousseau, la troisième de \$150.

Sur un pied d'égalité à 149, on note Don Renaud, du Club Riverview d'Ottawa, Jerry Proulx, de St-Eustache, et Jack Kay, du Montreal Pinegrove.

Quatre pros ont égalé le total de 150 réussit par Setlakwe, soit Jules Huot, du Laval, Adrien Bigras, de Ste-Dorothee, Joe Leblanc, de Sherbrooke, et Gordon McLean de Chambly.

Tommy Hunter, du Montreal Whitlock, a pris le deuxième rang chez les amateurs avec un total de 151, total égalé par les pros Jack Bissegger, de Val Morin, champion de l'année dernière, et Al Johnston, de Montreal.

Segal battu

RIVER FOREST (P.A.) — Marty Riessen, membre de l'équipe américaine de la coupe Davis, est passé en semi-finale des 54e championnats américains de tennis sur courts d'argile, hier, en disposant du Sud-Africain Abe Segal par 6-3, 6-4.



VICTOR KAPITONOV

Le grand champion olympique du sport cycliste participera pour la seconde fois au "TOUR DU ST-LAURENT". La Fédération Cycliste d'U.R.S.S. vient en effet de divulguer les 4 noms de coureurs qui représenteront la RUSSIE dans la grande classique du sport cycliste canadien et le "leader" de ce quatuor sera nul autre que VICTOR KAPITONOV, l'un des héros des Jeux Olympiques de ROME en 1960.



Considérablement renforcé par la sélection de trois nouveaux athlètes, l'équipe soviétique du "TOUR DU SAINT-LAURENT 1964" sera également dirigée par un nouveau directeur technique, VICTOR BERKININ. Le maintien de VICTOR KAPITONOV au sein de l'équipe d'URSS donnera beaucoup de consistance à cette formation et il est permis de penser que le retour du champion olympique au Canada sera pour lui la meilleure façon de se préparer pour défendre sa médaille d'or, lors des prochains Jeux de Tokyo auxquels il participera avec ses trois compagnons du "TOUR DU ST-LAURENT".

L'absence d'ALEXEI PETROV, vainqueur du "TOUR de 1962" et des deux autres coureurs Russes qui complétaient l'équipe d'Union Soviétique avec KAPITONOV laisse supposer leur déclin et la supériorité de leurs remplaçants qui seront : ALEXANDRE KULIBIN, 26 ans; JURY KSHRENOV, 27 ans; et GENNADY LEBEDEV, 24 ans.

Ces coureurs d'au delà du rideau de fer ont disputé de nombreuses épreuves au cours des derniers mois dont "LE TOUR DE LA PAIX", et ce sont les meilleurs représentants que la RUSSIE puisse aligner dans une compétition internationale. Toujours en forme comme le sont les athlètes Russes quand viennent les grandes confrontations, ils formeront un quatuor redoutable contre lequel les autres équipes du "TOUR DU ST-LAURENT" auront de la difficulté à s'affirmer.

VICTOR KAPITONOV a 31 ans. Il est au meilleur de sa condition physique et c'est un remarquable tacticien qui possède une étonnante vélocité. S'il ne remporta pas le "TOUR 1962" il contribua largement à la victoire de son jeune compatriote, ALEXEI PETROV, et se distingua tout particulièrement lors de la longue étape disputée entre Montreal et Hull, alors qu'il s'envola littéralement avec un Autrichien et roula durant plus d'une heure avec une lourde valise.

Deux des onze équipes européennes prenant part au "TOUR" n'ont pas encore été dévoilées. Il s'agit des équipes de FRANCE et d'ALLEMAGNE DE L'OUEST. Les Fédérations Cyclistes de ces pays attendaient la fin du Tour de France de l'Avenir pour sélectionner leurs représentants en se basant sur leur comportement dans la grande épreuve française qui s'est terminée le 14 juillet.

La ferme Miron délégué Patch Creed à l'amble pour 4 ans demain soir

Les frères Adrien et Gérard Miron de la Métropole, qui ne manquent jamais à leur appointment, seront encore représentés demain soir dans la

classe fermée "4 Ans Amble" qui sera présentée sur la piste de Québec. En l'occurrence leur porte-couleur sera Patch Creed qui l'a passé à pris une

marque de 2.01 3-5 et qui cette année a enregistré un temps de 2.03 1-5 à Saratoga. Sa fiche indique qu'en 11 départs il a triomphé à 6 reprises, ac-

cumulant des gains de \$7,523. Toutefois dans ce numéro la sympathie des amateurs de Québec ira à Bolo Hal, propriétaire de Gilles-F. Fillon de Buc-

kingham, et qui sera avanta-

gée de la première position de départ; et descendant de Meadow Leano qui a été acquis pour un chèque par Fillon il y a deux ans, a déjà accumulé plus de \$12,960.00 à son crédit. Il est surtout remarqué pour sa grande force à terminer les 6 premières ou ici même à Québec de courses il a triomphé à trois reprises et son meilleur temps a été de 2.06 3-5. Le 10 à court il a terminé 2e à Gee Dee Frisco, participant dans une classe de préférés No. 1.

Parmi les autres partants, il faut signaler la présence de Lester Hanover et de King Sherry qui formeront unité d'é-

curie portant les couleurs de l'entraîneur et conducteur bien connu Claude Descaur. Le deuxième est bien connu à Québec mais Lester Hanover arrive de Buffalo où il a triomphé en 2.05 4-5 et 2.06.

Les autres numéros à l'affiche pour les deux programmes nocturnes qui débuteront ce soir et demain soir à 8 heures devraient fournir encore des sensations tant aux parieurs qu'aux amateurs proprement dit.

Plusieurs vedettes ont déjà quitté notre ville pour le meeting de Richelieu mais déjà on peut compter sur d'autres chevaux qui en sont à leur début sur la piste de Québec.

Le sport du Trot et Amble jouit toujours d'une grande popularité partout dans l'Amérique et Québec peut se vanter de posséder une des meilleures organisations du genre.

L'expo "ski pour tous" au Palais du Commerce

Le Révérend Père Marcel de la Sablonnière, directeur du Centre des loisirs Immaculée-Conception et animateur de l'exposition "Ski Pour Tous" a révélé que la deuxième expo annuelle de ski se déroulera au Palais du Commerce, du 28 octobre au 1er novembre, sous la présidence d'honneur de M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

"L'immense succès obtenu l'an dernier par cet événement, qui a pris l'ampleur d'une véritable semaine d'éducation à l'échelle provinciale, nous a obligé à reconsidérer le site où elle aura lieu cette année", a déclaré le Père de la Sablonnière. Les organisateurs ont donc réservé la vaste enceinte du Palais du Commerce, rue

Berri, à Montréal, pour la manifestation de l'automne prochain, organisée de concert avec l'Association des spécialistes du ski.

Par ailleurs, des démarches ont été entreprises auprès des Services Officiels du Tourisme Français pour la venue dans la métropole des deux grandes vedettes féminines du ski français, Miles Marielle et Christine Goitschel. Il est probable que le prestigieux Emile Allais, père de la technique moderne du ski, accompagnera les soeurs Goitschel à cette occasion.

Le succès de l'exposition "Ski Pour Tous" est d'ores et déjà assuré par la participation active de l'Alliance des Moniteurs de ski du Canada, l'Association des Clubs de Ski de Montréal, l'association des Hé-

telières des Laurentides, l'Ambulance Saint-Jean, l'Association des stations de ski, la Patrouille Canadienne de Ski et nombre d'autres organismes dont la réputation dépasse les frontières.

"La demande croissante d'exposants, l'espace que nous devons prévoir pour les démonstrations de ski sur tapis de matières plastiques, l'installation d'un monte-pénstige, les défilés de modes, les dégustations de fondue suisse et les différentes attractions, comme le cinéma continu et les ski-forums ne nous permettent plus de demeurer à notre Centre de Loisirs", a révélé le Père de la Sablonnière. En terminant, l'animateur de "Ski Pour Tous" a ajouté que le public en général appréciera cette décision des organisateurs

BOXE

TIKYO — Oscar Reyes, 126, des Philippines, l'a emporté par le pointage sur Toyoyasu Yamamoto, 131, 1-3, du Japon, en 10 rondes.

LOS ANGELES — Henry Clark, 166, 2-1, a battu l'Indien emporté par le pointage sur Manuel Ramos, 150 1-2 de Mexico en 10 rondes.

CE SOIR ET DEMAIN 8 H.

Table listing horse races for Wednesday and Thursday at 8 PM, including course numbers, horse names, and jockeys.

Large advertisement for 'PATRO ROC-AMADOUR' featuring a \$25,000.00 prize and 'Le Livre à Colorier du Tour'.

Detailed horse race program for 'Piste de QUÉBEC' including course numbers, horse names, jockeys, and betting information.

Pierre Deslauriers veut hausser à .500 sa moyenne et celle du Parc Marchand

(Par Jean POULIOT) Les Maple Leafs de Verdun, une des équipes que le Parc Marchand doit rejeter hors des éliminatoires, s'il espère lui-même y prendre part, seront les visiteurs au Parc de la 2e avenue ce soir à 8h.30.

Grâce à l'attente entre les Islanders et les Dodgers qui a permis jusqu'ici à Claude Bolduc et à Pierre Deslauriers de lancer chacun une partie de trois coups sûrs dans leur nouvelle ligue, c'est le jeune gaucher des Indiens qui a été désigné pour faire face aux Verdunais. Deslauriers, qui vient de connaître une série de 14 manches sans point dans la ligue Provinciale, n'a pas été chanceux à ses débuts avec le Parc Marchand à Rosemont.

Nenant par 1-0 à la dernière manche, il retirera les deux premiers frappeurs à lui faire face et le dernier frappeur s'élançant sur une balle haute à la 3e prise, mais réussit à gagner le premier but quand le lancer passa tout droit. Le Comité des Jeunes marqua alors deux points non mérités pour s'assurer la victoire.

Deslauriers a tenu à prendre la responsabilité de cet échec, imputé à Pierre Vallée, dans l'opinion publique. Il veut que les gens perdent l'impression que la défaite à Montréal est de sa faute. Le fameux lancer n'était pas une erreur du receveur ou une balle passée, c'était tout simplement un

mauvais lancer sur lequel le frappeur s'est élançé et je suis le seul à blâmer." Par contre, il est probable que Claude Bolduc sera derrière le marbre ce soir, car il a six coups sûrs dans ses trois dernières joutes. Il s'agira de la dernière visite du Verdun à Québec, et les Leafs ont été plus chanceux ici que chez eux contre le Parc

le Parc Marchand disputera trois joutes en fin de semaine, il est bien important de commencer cette courte série du bon pied.

Demain, Claude Bolduc lancera à Chomedey dans l'après-midi et André Carrier dans la soirée à St-Jérôme.

12,000 spectateurs ont assisté au Parc Lafontaine jeudi soir à un ralliement tradit du Parc Marchand qui s'avéra malheureusement insuffisant dans un échec de 14-12 contre l'Immaculée-Conception en deuxième ronde du tournoi pee-wee de Montréal.

Les protégés de Roland Beauré tiraient de l'arrière par 11 à 5 à la 6e manche lors qu'ils se mirent réellement à l'oeuvre. Ils s'approchèrent à deux points des vainqueurs et avaient des coureurs au 2e et 3e but lorsque la joute prit fin.

Le tirage au sort des arbitres a voulu que l'officiel derrière le marbre soit un instructeur inter-parcs à l'Immaculée-Conception qui fait également partie de l'Association des arbitres. Des spectateurs au courant de cette anomalie ont invité Beauré à exiger un autre arbitre, mais on a rien voulu entendre.

Le pilote québécois a nettement l'impression d'avoir été défavorisé par cet arbitre pour le moins étrange.

Le tirage au sort des arbitres a voulu que l'officiel derrière le marbre soit un instructeur inter-parcs à l'Immaculée-Conception qui fait également partie de l'Association des arbitres. Des spectateurs au courant de cette anomalie ont invité Beauré à exiger un autre arbitre, mais on a rien voulu entendre.

Le pilote québécois a nettement l'impression d'avoir été défavorisé par cet arbitre pour le moins étrange.

Le tirage au sort des arbitres a voulu que l'officiel derrière le marbre soit un instructeur inter-parcs à l'Immaculée-Conception qui fait également partie de l'Association des arbitres. Des spectateurs au courant de cette anomalie ont invité Beauré à exiger un autre arbitre, mais on a rien voulu entendre.

Le pilote québécois a nettement l'impression d'avoir été défavorisé par cet arbitre pour le moins étrange.

Le tirage au sort des arbitres a voulu que l'officiel derrière le marbre soit un instructeur inter-parcs à l'Immaculée-Conception qui fait également partie de l'Association des arbitres. Des spectateurs au courant de cette anomalie ont invité Beauré à exiger un autre arbitre, mais on a rien voulu entendre.

Le pilote québécois a nettement l'impression d'avoir été défavorisé par cet arbitre pour le moins étrange.

Le tirage au sort des arbitres a voulu que l'officiel derrière le marbre soit un instructeur inter-parcs à l'Immaculée-Conception qui fait également partie de l'Association des arbitres. Des spectateurs au courant de cette anomalie ont invité Beauré à exiger un autre arbitre, mais on a rien voulu entendre.

Advertisement for 'Montcalm Automobiles' featuring a car show, 'Meilleur Achat', 'Meilleur Prix', and contact information for 901, 1ere Ave.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Charles.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film, auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T** — TOUS Films visibles par tous, y compris les enfants.
- AA** — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A** — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils traitent d'un sujet très sérieux pour les jeunes, soit qu'ils traitent d'un sujet très sérieux pour les jeunes, soit qu'ils traitent d'un sujet très sérieux pour les jeunes.
- AR** — ADULTES AVEC RESERVE: Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
- D** — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- F** — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Mon ami Joséito (T) à 6.30, 9.40. Les nuits du perroquet vert (AR) à 8.50. Fin à 11.15. Dimanche, matinée à 1.30. Fin à 11.15 hres.

CAPITOL. — Bettina Story (A) à 1.45, 4.15, 6.45 et 9.20. Courts métrages à 1.00, 3.30, 6.00 et 8.30. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Comme Dieu m'a faite (A) à 2.35, 6.00, 9.35. Le miracle des loups (T) à 12.45, 4.10, 7.40. Fin à 11.00 (13e semaine).

CARTIER. — Le pigeon qui sauva Rome (A) à 2.17, 7.10. Nouvelles à 1.05, 4.35, 8.05. A venir à 1.32, 5.15, 9.08. La taverne de l'Irlandais (AA) à 1.28, 3.21 et 9.14. Fin à 11.00 hres.

CINÉAC. — Cause toujours mon lapin (A) à 3.30, 6.30, 9.30. La chute d'Ishér (T) à 2.00, 5.00, 7.50. Courts métrages à 1.30. Nouvelles à 3.20, 5.10. Fin à 11.00 hres.

CINÉ CLUB INTERNATIONAL. — Relève jusqu'au 10 septembre.

CLASSIC. — Le cabinet du Dr Caligari (AA) à 1.50, 4.25, 7.50. Le trésor des hommes bleus (AR) à 2.55, 6.10, 9.35. Fin à 11.05.

EMPIRE. — Le procès pour l'ombrelle (D) à 1.00, 3.50, 7.00, 9.00. Nouvelles et sujets courts. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 4.24, 7.42, 10.58. Nouvelles à 1.00, 4.38, 8.51. A venir à 1.22, 3.15, 9.08. La taverne de l'Irlandais (AA) à 1.28, 3.21 et 9.14. Fin à 11.03 hres.

LAURIER. — Mon ami Joséito (T) à 3.05, 6.15, 9.40. Les nuits du

Etat des cultures au Québec

La division agricole du Bureau de la Statistique du Québec, au ministère de l'Industrie et du Commerce, publie le deuxième d'une série de cinq rapports télégraphiques traitant de l'état des cultures. Les autres paraîtront aux dates suivantes: 22 juillet, 26 août et 16 septembre. Les renseignements nous sont fournis par un groupe d'agronomes officiels du ministère provincial de l'Agriculture et couvrent tous les districts de la province de Québec.

QUÉBEC
Durant le mois de juin la température a été chaude et humide, accompagnée de forts vents et d'orages. En général, la végétation en a profité mais elle demeure quand même en retard. L'ensilage et la fenaison sont en cours dans les comtés de Lotbinière et Québec. Les pâturages sont en bonne condition. Les prairies de première année sont peu denses en raison de l'absence de trèfle. La production laitière est satisfaisante. La récolte de fraises est en cours et les rendements sont variables. On signale beaucoup de pucerons, de la teigne et des mauvaises herbes dans les champs. Le vent a causé des dommages assez considérables à Ste-Marie, East-Broughton et St-Côme.

BAS ST-LAURENT
Une température défavorable et des pluies abondantes ont retardé les semences qui viennent à peine de se terminer. Il n'y a pas de dommage important à signaler dans la ré-



● HUNTSVILLE, Alabama. Le capitaine William Arthur Kolfeiv, et sa toute nouvelle épouse, Martha Carolyn Chestnuts, de Montgomery, Alabama, ont trouvé un moyen peu banal d'éviter les badauds d'attacher des boîtes de conserves aux pare-chocs de leur voiture en utilisant un char armé de forces américaines. En fait, ils respectent une vieille tradition militaire qui veut que les mariés quittent la chapelle dans un véhicule en usage lors de l'installation, en l'occurrence un transport armé de missiles. (Téléphoto UPD)

Deux éminents conférenciers aux cliniques nationales de l'ACCL

Grâce à l'aide généreuse du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être Social, l'Association canadienne des Centres de Loisirs a invité deux conférenciers de marque, MM. René Bazennery, de France, sous-directeur de l'Education Nationale et secrétaire-général adjoint du Haut-Commissariat des Sports auprès du premier ministre, ainsi que le Dr Thomas-E. Rivers, directeur-général de l'Association Internationale de la Récréation.

Les deux spécialistes donneront une série de conférences concernant la programmation des activités sportives, culturelles, sociales et artistiques, au cours de la clinique nationale de formation de spécialistes en administration et promotion de Centres de Loisirs, à Rivière-du-Loup, du 27 août au 3 septembre. Les stagiaires seront les invités de l'Association canadienne des Centres de Loisirs au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup.

En plus de ces deux conférenciers, Miles Simone Paré et Irène Sénécal et MM. Gilles Houde, Maurice Boyer, Pierre Pélusse, Roger Lauzon, Grégoire Marcell, Luc Oumet et Jean Salvail entretiendront les participants des idées créatives, du sens de l'organisation et des moyens à prendre pour la réalisation de différents projets. Le tout sera coordonné par M. Gérard Lafleur, directeur des cours.

Une semaine plus tôt, soit du 20 au 26 août, les moniteurs et monitrices seront invités à un cours de perfectionnement en récréation. Cette école nationale, dirigée par M. Jean Cadieux, de Hull, aura lieu à l'auberge "Le Petit Bonheur" du lac Quenouille et à l'école secondaire de Ste-Agathe-des-Monts. Ces cliniques nationales s'adressent à tout membre d'un Centre de Loisirs ayant au moins six mois d'expérience. Les frais de transport, de pension et de scolarité sont défrayés par l'Association canadienne des Centres de Loisirs. La date limite pour s'inscrire aux cours a été fixée au 31 juillet et l'ACCL ne peut admettre plus de trois candidats par Centre, à cause de la demande. On peut obtenir de plus amples renseignements en appelant au secrétariat de l'ACCL, 4265, av. Papineau, Montréal 34, et à 527-1257.

En septembre à Winnipeg 35ème congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada

Le 35ème congrès de la Chambre de Commerce du Canada se tiendra à Winnipeg, Manitoba les 28, 29 et 30 septembre. Le thème en sera "Le progrès par la compréhension" a annoncé le président Howard T. Mitchell.

Des conférenciers de marque venus des sphères gouvernementales, universitaires et commerciales participeront à trois colloques portant sur la planification économique, l'impasse de la fiscalité et les tendances régionales d'une économie en voie d'expansion.

Ces discussions orienteront la ligne de conduite de la Chambre au cours de l'année à venir, laquelle sera communiquée au gouvernement fédéral à Ottawa par le biais de la Chambre de Commerce. On élira également les administrateurs pour le nouvel exercice.

Aux représentants délégués par les 850 Chambres de Commerce ou Boards of Trade se joindront les dirigeants de la communauté d'affaires canadienne toute entière.

Le président Mitchell prononcera la conférence-thème le jour de l'ouverture du congrès. On aura aussi l'occasion d'entendre monsieur W. F. Carey, président de la Chambre de Commerce des Etats-Unis. Citons également parmi les conférenciers l'honorable Mitchell Sharp d'Ottawa, ministre du Commerce et monsieur John Deutsch d'Ottawa, président du Conseil économique du Canada. Le conférencier du banquet de clôture sera le premier ministre du Manitoba, M. Dufferin Roblin.

Participeront aux diverses tables rondes messieurs F. S. Capon, Montréal, vice-président de Du Pont of Canada Limited; E. L. Harrison, Vancouver, vice-président de British Columbia Packers Limited; Maurice Labelle, Montréal, président de la Chambre de Commerce de la province de Québec; C. W. Leach, c.a., Montréal, McDonald, Currie et Co.; R.M. MacIntosh, Toronto, directeur général adjoint de la Banque de la Nouvelle-Ecosse; N. Mann, Halifax, vice-président exécutif du Conseil économique des provinces de l'Atlantique; C. McLaughlin, Montréal, directeur du service des impôts de Canadian Industries Limited; J. Parizeau, Montréal, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Université de Montréal; D. R. Wardlaw, c.r., Toronto, Wardlaw et Whittaker; D. G. Willmot, St. Catharines, président de Anthes Imperial Limited; N. M. Zunic, Saint-Boniface, Manitoba, Partner, Zunic & Sobkowich.

Les Eboulements

TERRAINS DE L'O. T. J. OUVERTS
Au-delà de 60 enfants fréquentent les terrains de l'O. T. J. depuis lundi 13 juillet: c'est les résultats d'une semaine de recrutement effectuée dans la paroisse. Mlle Louise Tremblay, monitrice diplômée, assistée d'un jeune garçon, s'occupe de la sécurité et de promouvoir l'intérêt des enfants aux amusements qui leur sont offerts; cette année, quelques tables et balançoires s'ajoutent.

TAXE DE VENTE
La municipalité des Eboulements vient de recevoir son premier chèque, au montant de \$855.00, représentant le produit de la taxe de vente, pour la période du 1er avril au 15 juin.

Ce versement a été fait conformément à la mise en force de la nouvelle loi de la taxe généralisée dans la province, les montants payés étant au prorata de la population.

● M. Charles de Lotbinière Harwood, vice-président adjoint à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, a été nommé président du Comité d'organisation du congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec, qui aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal de Montréal, du 10 au 12 septembre prochain. Plus de 500 congressistes sont attendus à cette assemblée qui groupera les représentants des Chambres de Commerce et des membres-associés venant de tous les coins du Québec. Au cours d'un panel, des experts discuteront avec les congressistes sur le thème: "Le progrès par la recherche". M. Harwood est également le vice-président de la Chambre.

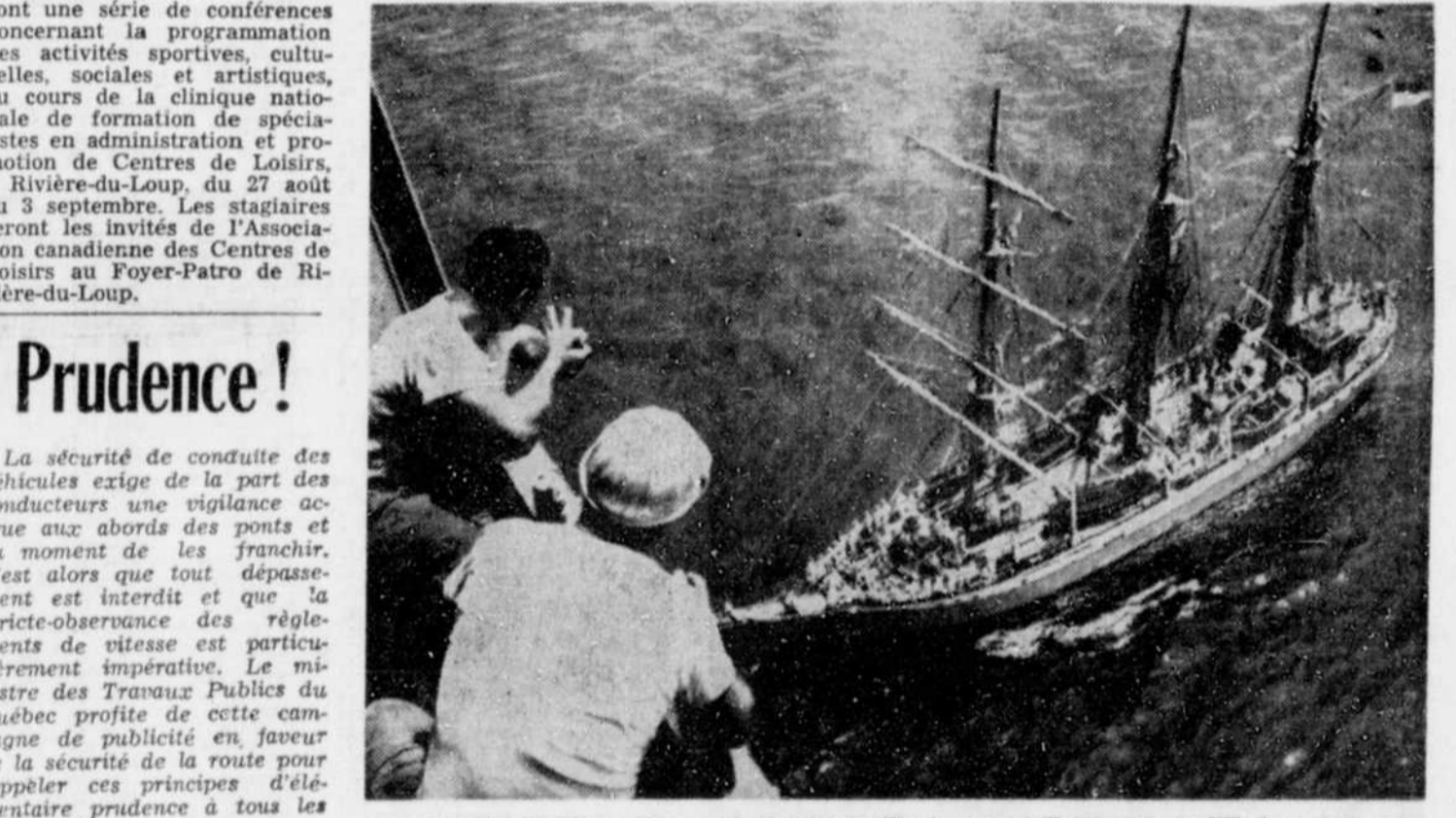
Invitation irrésistible

Le chef de l'opposition M. Daniel Johnson croit que l'invitation qu'a faite M. Robert Winters, président de Brinco, aux autorités provinciales pour la réouverture des négociations au sujet de l'aménagement des chutes Hamilton, est pour le moins une invitation irrésistible. Il l'a qualifiée d'invitation pressante et cajolante, hier.

M. Johnson est même convaincu que le premier ministre ne pourra pas faire autrement que d'y succomber un jour.

Il voulait savoir hier, si le ministre des Richesses naturelles allait résister à l'invitation. M. René Lévesque a répliqué qu'il ne changeait rien à sa déclaration de la veille alors qu'il s'était refusé à faire des commentaires avant d'avoir le texte intégral de M. Winters entre les mains.

Le premier ministre Jean Lesage a répliqué qu'il en était de même pour lui.



● NEW YORK — Des ouvriers qui travaillent au pont Verrazano sur l'Hudson fons la pause pour admirer l'un des 23 voiliers de toutes les parties du monde qui remontent la rivière Hudson à l'occasion de l'Exposition mondiale de New York. (Téléphoto UPD)

Réaction à la suite de la convention républicaine

Incrédulité et consternation

Nations-Unies (AFP) — Incrédulité et consternation: telle est la réaction quasi unanime à l'ONU à la nomination triomphale de Barry Goldwater comme candidat du parti républicain aux élections présidentielles américaines.

Un diplomate latino-américain, se disait "le cœur brisé" devant l'incroyable phénomène qui veut qu'une personnalité politique vouée à des doctrines aussi rétrogrades, aussi intrinsèques tant sur le plan intérieur que sur le plan international ait été portée en 1964, qu'il soit élu ou non, à une aussi haute destination.

Les délégués des pays africains et asiatiques sont naturellement particulièrement choqués par l'attitude négative du sénateur Goldwater à l'égard du programme des droits civiques. Les délégations communistes y voient la confirmation justifiée de leurs professions de foi sur l'impopularité des "milieux agressifs impérialistes" dans les sphères politiques américaines qui pourraient venir au pouvoir.

Quant aux Occidentaux, la nomination du sénateur Goldwater crée chez eux une inquiétude profonde devant sa démonstration de l'attrait qu'éprouve une partie importante du peuple américain pour les solutions faciles et simplistes, au risque de bouleverser la fragile équilibre de l'époque nucléaire.

Personne aux Nations-Unies, siège officiel de l'internationalisme et du libéralisme, ne croit à l'élection du sénateur Goldwater en novembre, et si diplomates et observateurs étrangers pouvaient voter, ils se précipiteraient aux urnes pour donner leurs voix au président Johnson.

Les figures les plus tragiques dans les coulisses de l'ONU sont celles des diplomates américains de l'administration démocrate, dont les efforts pour présenter au monde une "image" dynamique, libérale et respectable de leur pays ont reçu un coup aussi sérieux.

Revelations sur la vie conjugale

LA PROIE pour L'OMBRE

ANNIE GIRARDOT DANIEL GELIN CHRISTIAN MARQUAND

REPRESENTATIONS CONTINUÉES

UN DES PLUS GRANDS SUCCES QUE QUEBEC AIT JAMAIS CONNU!

Un triomphe! **13e** SEMAINE!

VOUS NE L'OUBLIÉREZ JAMAIS!

EN COULEURS

COMME DIEU MA FAITE

LE MIRACLE DES LOUPS

BYALSCOPE EN SUPERBES COULEURS

Tél. : 661-8575 - AIR CLIMATISE

TERRAIN DE STATIONNEMENT

cinéma CANARDIERE

Situe au centre d'achats de La Canardière

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui demain

12.00-13.00	13.00-14.00	14.00-15.00	15.00-16.00	16.00-17.00	17.00-18.00	18.00-19.00	19.00-20.00	20.00-21.00	21.00-22.00																																																								
12.00-Mire et musique	12.30-De tout, de tout — Les petites annonces de Télé 4.	1.00-Palmiers et Hit Parade	1.00-Coupe Davis "Australie-Canada" — Si cette émission se termine après 5 h. 30, l'émission qui suit n'aura pas lieu.	5.30-29 ans, express	5.00-Nouvelles et météo	6.15-Revue sportive	6.30-Camera 64	7.00-Quilles Inter-Cités	8.00-Comment? Pourquoi? — Emission dédiée aux adolescents animée par Janette Bertrand.	8.30-Billes de faveur — "L'affaire Dreyfus" — drame réalisé et interprété par José Ferrer, mettant en vedette Anton Walbrook, Viveva Lindfors et Leo Genn. En 1894, un capitaine de l'armée française est accusé injustement de trahison. — Adultes et adolescents	10.00-Délectiva International — "L'affaire Stevenson" — mettant en vedette Arthur Fleming. Un complet pour tuer les directeurs d'une mise de la Galle du nord débute par l'explosion d'une bombe dans une maison de Philadelphie.	16.30-Téléjournal de Radio-Canada	16.45-Film — "Les aventures du capitaine Wyatt", mettant en vedette Gary Cooper, Mari Aldon et Richard Webb.	17.15-Fin des émissions	23.00-World of sport — Cleveland at New-York (with music)	2.00-Opening	2.30-World of sport — Cleveland at New-York (with music)	3.00-30/30	3.30-Bugs Bunny	3.00-Country Time	6.30-Keynotes	6.45-News	7.00-Hanrock	7.30-All star golf	8.30-The Beverly Hillsbillies	9.00-Great Movies: "The Brothers Karamazov"	11.00-CBC News	11.00-Phenomena 5: "Caught"	12.37-Sign Off	10.30-Téléjournal de Radio-Canada	10.45-Bulletin sportif	10.55-La météo	11.00-Document — "Joli mail" (2ème partie) — film de Chris Marker sur Paris en mai 1962 — "Dernier matin", une biographie d'André Chénier.	12.30-Fin des émissions	2.30-Mire et musique	3.00-L'homme et le fleuve — "La rue des trois ports" — "La Seine"	3.30-La Suisse du 3ème siècle — Les arts, les loisirs, les coutumes, le travail et les sports en Suisse — Aujourd'hui! une tentative d'enseignement moderne.	3.45-Sports d'été — La coupe Davis — commentateurs: René Levesque et Richard Garneau.	5.00-Le jour du Seigneur — Messe — Assemblée des fidèles en la chapelle du collège St-Laurent.	5.30-Festival de Charles Chaplin	6.00-Les travaux et les jours	6.30-Destination Danger	7.00-Robin des Bois et ses aventures dans la forêt de Sherwood.	7.30-Cinéma de Paris — "Dieu a besoin des hommes" — drame religieux de Jean Delannoy, mettant en vedette Pierre Fresnay, Marcelle Robinson et Daniel Gélin. Le curé de l'île de Sein a quitté la paroisse. Les paroissiens supplient le curé de prendre la place de celui-ci. Adultes.	9.00-Bonanza	9.00-Cinéma du dimanche — "Un clair de lune à Maubeuge" — comédie de Jean Chéreau, mettant en vedette Pierre Perrin, Sophia Hardy et Claude Brasseur. Un jeune chauffeur de taxi improvise une chanson qui deviendra un succès. Rubriques et adolescents.	10.30-Document — "Joli mail" (2ème partie) — film de Chris Marker sur Paris en mai 1962 — "Dernier matin", une biographie d'André Chénier.	12.30-Fin des émissions	1.00-Test Pattern (with music)	1.30-Sacred heart program	1.45-The living word	2.00-World of sport — British Grand Prix	4.00-Country Calendar	4.30-Time for adventure	5.37-CBC-TV News	5.30-Kingfisher Cover	5.30-Kingfisher Cover	6.00-Stoney Burke	7.00-Hazel	7.30-Chorus Annona	8.00-Eli Sullivan	9.00-Bonanza	10.00-Horizon	11.00-CBC-TV News	11.00-Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

COTES DE BOURSE

Montreal

(Par la Presse Canadienne)
TITRES ventes haut bas ferm.

Alltel	2960	15 1/2	15 1/2
Alltel	7780	11 1/2	11 1/2
Alum	1200	15 1/2	15 1/2
Alum 1/4	425	4 1/2	4 1/2
Ang 1/2	150	17 1/2	17 1/2
Arg 250	350	14 1/2	14 1/2
Asbestos	777	25 1/2	25 1/2
Banc Mont	100	66 1/2	66 1/2
Banc NS	198	75 1/2	75 1/2
Banc PC	200	77 1/2	77 1/2
Banc P	1600	21 1/2	21 1/2
Bath P	25	59	59
Bell Phone	1723	57 1/2	57 1/2
Bell P	2200	9 1/2	9 1/2
B O Oil	1590	34 1/2	34 1/2
B C Forest	1225	33 1/2	33 1/2
B C Phone	150	73 1/2	73 1/2
B C P 1/4	40	10 1/2	10 1/2
Brown	1650	17 1/2	17 1/2
Build Prod	1240	26 1/2	26 1/2
Cal Pac	2200	24 1/2	24 1/2
Can Cem	725	47 1/2	47 1/2
Can Cem pr	25	27	27

Canadienne

(Par la Presse Canadienne)
TITRES ventes haut bas ferm.

Allied Tele	3070	69	69
Alscope	2000	50	50
Alcoa	3400	27 1/2	27 1/2
Angl Scan	600	13	13 1/2
Anthranil	1000	7	7
Asst	1200	12	12
Augustus	700	28	28
Banc Ora	1000	13	13
Batemans	900	9 1/2	9 1/2
Bik Hawk	1200	123	123
Bik River	22500	21 1/2	21 1/2
Blue Bell	100	325	325
Bluestar	1420	17 1/2	17 1/2
Bonnie	6500	8 1/2	8 1/2
Bruneau	3000	18	18
Burnt Hill	1100	40	40
Bruce	100	300	300
C Dredge	100	300	300
CF Inv Tr	150	30	30
C Magnate	1800	162	162
Carlier Q	2000	5	5
Casavant	300	460	460
Casstar	400	12	12
Cent Man	1000	5 1/2	5 1/2
Cessland	833	107	106
Chemaly	3240	140	140
Chesky	10000	14	14

Toronto

(Par la Presse Canadienne)
TITRES ventes haut bas ferm.

Alltel	2960	15 1/2	15 1/2
Alltel	7780	11 1/2	11 1/2
Alum	1200	15 1/2	15 1/2
Alum 1/4	425	4 1/2	4 1/2
Ang 1/2	150	17 1/2	17 1/2
Arg 250	350	14 1/2	14 1/2
Asbestos	777	25 1/2	25 1/2
Banc Mont	100	66 1/2	66 1/2
Banc NS	198	75 1/2	75 1/2
Banc PC	200	77 1/2	77 1/2
Banc P	1600	21 1/2	21 1/2
Bath P	25	59	59
Bell Phone	1723	57 1/2	57 1/2
Bell P	2200	9 1/2	9 1/2
B O Oil	1590	34 1/2	34 1/2
B C Forest	1225	33 1/2	33 1/2
B C Phone	150	73 1/2	73 1/2
B C P 1/4	40	10 1/2	10 1/2
Brown	1650	17 1/2	17 1/2
Build Prod	1240	26 1/2	26 1/2
Cal Pac	2200	24 1/2	24 1/2
Can Cem	725	47 1/2	47 1/2
Can Cem pr	25	27	27

New-York

(Par la Presse Canadienne)
TITRES ventes haut bas ferm.

A C F IND	1500	75 1/2	75 1/2
Alcoa	2000	27 1/2	27 1/2
Alum	1200	15 1/2	15 1/2
Alum 1/4	425	4 1/2	4 1/2
Ang 1/2	150	17 1/2	17 1/2
Arg 250	350	14 1/2	14 1/2
Asbestos	777	25 1/2	25 1/2
Banc Mont	100	66 1/2	66 1/2
Banc NS	198	75 1/2	75 1/2
Banc PC	200	77 1/2	77 1/2
Banc P	1600	21 1/2	21 1/2
Bath P	25	59	59
Bell Phone	1723	57 1/2	57 1/2
Bell P	2200	9 1/2	9 1/2
B O Oil	1590	34 1/2	34 1/2
B C Forest	1225	33 1/2	33 1/2
B C Phone	150	73 1/2	73 1/2
B C P 1/4	40	10 1/2	10 1/2
Brown	1650	17 1/2	17 1/2
Build Prod	1240	26 1/2	26 1/2
Cal Pac	2200	24 1/2	24 1/2
Can Cem	725	47 1/2	47 1/2
Can Cem pr	25	27	27

Américaine

(Par la Presse Canadienne)
TITRES ventes haut bas ferm.

Asst	1200	12	12
Banc Ora	1000	13	13
Batemans	900	9 1/2	9 1/2
Bik Hawk	1200	123	123
Bik River	22500	21 1/2	21 1/2
Blue Bell	100	325	325
Bluestar	1420	17 1/2	17 1/2
Bonnie	6500	8 1/2	8 1/2
Bruneau	3000	18	18
Burnt Hill	1100	40	40
Bruce	100	300	300
C Dredge	100	300	300
CF Inv Tr	150	30	30
C Magnate	1800	162	162
Carlier Q	2000	5	5
Casavant	300	460	460
Casstar	400	12	12
Cent Man	1000	5 1/2	5 1/2
Cessland	833	107	106
Chemaly	3240	140	140
Chesky	10000	14	14

Face à la faim

LE FERMIER CANADIEN DOIT LIMITER SA PRODUCTION À CAUSE D'EXIGENCES ÉCONOMIQUES D'INTÉRÊTS CAPITALISTES

Alors que des milliers de personnes meurent chaque jour de faim dans le monde, les fermiers canadiens doivent limiter leur production. Des organismes se chargent d'acheminer les produits alimentaires vers les pays qui en manquent, mais le problème de la faim est d'autant plus aigu que la population du monde augmente très rapidement. Cet article montre comment se situe ce problème pour les fermiers canadiens.

Ce fut une bonne année, surtout pour le blé exporté en grandes quantités en Chine, en URSS et ailleurs. Un des défis posés au Canada sur le plan des exportations de produits agricoles est suscité par les barrières douanères du Marché Commun, elles ont produit des conflits qui ont causé des différends du genre de la guerre des poulets avec les États-Unis. Notre pays s'inquiète surtout pour ses exportations de céréales, de volailles, de pommes, d'autres fruits et de légumes.

Le GATT Le problème du commerce sur le plan agricole constitue une partie intégrante des entretiens de Genève sur le GATT, une réduction générale de 50 pour cent de tous les tarifs douaniers. Notre pays ne parvient pas à obtenir une réduction de 50 pour cent des tarifs douaniers. Par ailleurs, le taux de nationalité monte et la mortalité infantile diminue.

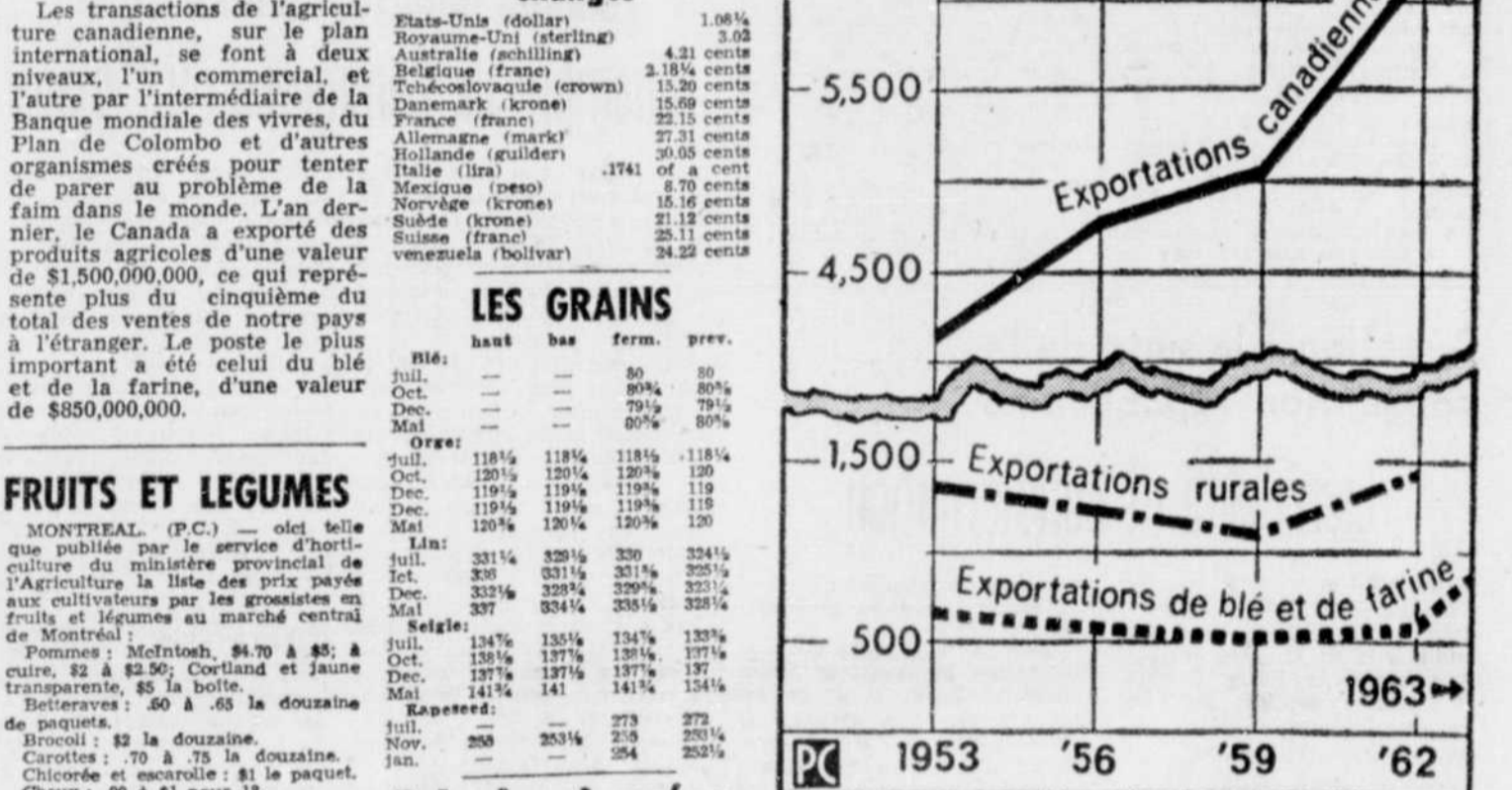
On compte environ 160,000 naissances par 24 heures et plus de la moitié des 3,000,000 d'habitants du monde sont sous-alimentés.

Mines hors liste

(Par la Presse Canadienne)

Bald Mountain	Offre Dem.
Indep	3
Kennecott	3
Metals	10
M Oka	10
Nat Mal	41
Noranda	20
Oland	6
Quebec	4
St. Lawrence	1
Scott Ch	1
W. Lewis	2
Young Dave	17

Offre Dem. 3 3 3 10 10 41 20 6 4 1 1 2 17



Changes

États-Unis (dollar) 1.06%

Australie (austrian)	4.31
Belgique (franc)	3.18
Canada (dollar)	15.20
France (franc)	22.15
Allemagne (mark)	27.31
Italie (lire)	174.1
Mexique (peso)	6.70
Norvège (krone)	15.16
Suède (krone)	21.12
Suisse (franc)	25.11
Venezuela (bolivar)	24.22

LES GRAINS

Blé	50	80
Orge	80	80
Maïs	80	80

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (P.C.) — Voici les prix de détail pour les légumes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: McIntosh, \$4.70 à \$5; à cuire, \$2 à \$2.50; Coitland et jaune transparent, \$5 la douzaine de paquets.

Brocoli: \$2 la douzaine de paquets.

Carottes: 70 à 75 la douzaine.

Choux de Bruxelles: \$1.50 à \$2 la douzaine de paquets.

Choux chinois: \$1.50 à \$2 la douzaine de paquets.

Choux-fleurs: \$1.50 à \$2 la douzaine de paquets.

Concombre: 90 à \$1 la douzaine.

Épinards: \$1.25 le minot et \$1.50 le 12 ceilles de 10 onces.

Fèves jaunes: \$2.75 à \$3 le sac de 30 livres.

Fraises: \$2.75 à \$3.50 le sac de 12 chopines.

Fromage: à feuille, 75 à \$1 le cagnot; Iceberg, \$1 à \$1.25 le cagnot; Romaine, \$2 les deux douzaines; Boston, \$3 à \$1 la douzaine de paquets.

oignons: \$1 à \$2.25 les 50 livres; à 50 le paquet de six.

Oignons: \$1 la douzaine de paquets; à 12, autre catégorie pour paquets.

Patates: \$2.25 à \$2.40 les 50 livres.

Potatoes: 35 à 40 la douzaine de paquets; à 12, autre catégorie pour paquets.

Rhubarbe: 35 à 40 grosses; 70 à 75 la douzaine de paquets.

Tomates: \$5 à \$5.50 la boîte.

Prix des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture: les prix de gros aux centres de campagne, cagnots de bois; extra-gros; A-gros; B; A-moyens; B; A-petits; B; C; D; E; F; G; H; I; J; K; L; M; N; O; P; Q; R; S; T; U; V; W; X; Y; Z; AA; AB; AC; AD; AE; AF; AG; AH; AI; AJ; AK; AL; AM; AN; AO; AP; AQ; AR; AS; AT; AU; AV; AW; AX; AY; AZ; BA; BB; BC; BD; BE; BF; BG; BH; BI; BJ; BK; BL; BM; BN; BO; BP; BQ; BR; BS; BT; BU; BV; BW; BX; BY; BZ; CA; CB; CC; CD; CE; CF; CG; CH; CI; CJ; CK; CL; CM; CN; CO; CP; CQ; CR; CS; CT; CU; CV; CW; CX; CY; CZ; DA; DB; DC; DD; DE; DF; DG; DH; DI; DJ; DK; DL; DM; DN; DO; DP; DQ; DR; DS; DT; DU; DV; DW; DX; DY; DZ; EA; EB; EC; ED; EE; EF; EG; EH; EI; EJ; EK; EL; EM; EN; EO; EP; EQ; ER; ES; ET; EU; EV; EW; EX; EY; EZ; FA; FB; FC; FD; FE; FF; FG; FH; FI; FJ; FK; FL; FM; FN; FO; FP; FQ; FR; FS; FT; FU; FV; FW; FX; FY; FZ; GA; GB; GC; GD; GE; GF; GG; GH; GI; GJ; GK; GL; GM; GN; GO; GP; GQ; GR; GS; GT; GU; GV; GW; GX; GY; GZ; HA; HB; HC; HD; HE; HF; HG; HH; HI; HJ; HK; HL; HM; HN; HO; HP; HQ; HR; HS; HT; HU; HV; HW; HX; HY; HZ; IA; IB; IC; ID; IE; IF; IG; IH; II; IJ; IK; IL; IM; IN; IO; IP; IQ; IR; IS; IT; IU; IV; IW; IX; IY; IZ; JA; JB; JC; JD; JE; JF; JG; JH; JI; JJ; JK; JL; JM; JN; JO; JP; JQ; JR; JS; JT; JU; JV; JW; JX; JY; JZ; KA; KB; KC; KD; KE; KF; KG; KH; KI; KJ; KL; KM; KN; KO; KP; KQ; KR; KS; KT; KU; KV; KW; KX; KY; KZ; LA; LB; LC; LD; LE; LF; LG; LH; LI; LJ; LK; LL; LM; LN; LO; LP; LQ; LR; LS; LT; LU; LV; LW; LX; LY; LZ; MA; MB; MC; MD; ME; MF; MG; MH; MI; MJ; MK; ML; MM; MN; MO; MP; MQ; MR; MS; MT; MU; MV; MW; MX; MY; MZ; NA; NB; NC; ND; NE; NF; NG; NH; NI; NJ; NK; NL; NM; NN; NO; NP; NQ; NR; NS; NT; NU; NV; NW; NX; NY; NZ; OA; OB; OC; OD; OE; OF; OG; OH; OI; OJ; OK; OL; OM; ON; OO; OP; OQ; OR; OS; OT; OU; OV; OW; OX; OY; OZ; PA; PB; PC; PD; PE; PF; PG; PH; PI; PJ; PK; PL; PM; PN; PO; PP; PQ; PR; PS; PT; PU; PV; PW; PX; PY; PZ; QA; QB; QC; QD; QE; QF; QG; QH; QI; QJ; QK; QL; QM; QN; QO; QP; QQ; QR; QS; QT; QU; QV; QW; QX; QY; QZ; RA; RB; RC; RD; RE; RF; RG; RH; RI; RJ; RK; RL; RM; RN; RO; RP; RQ; RR; RS; RT; RU; RV; RW; RX; RY; RZ; SA; SB; SC; SD; SE; SF; SG; SH; SI; SJ; SK; SL; SM; SN; SO; SP; SQ; SR; SS; ST; SU; SV; SW; SX; SY; SZ; TA; TB; TC; TD; TE; TF; TG; TH; TI; TJ; TK; TL; TM; TN; TO; TP; TQ; TR; TS; TT; TU; TV; TW; TX; TY; TZ; UA; UB; UC; UD; UE; UF; UG; UH; UI; UJ; UK; UL; UM; UN; UO; UP; UQ; UR; US; UT; UU; UV; UW; UX; UY; UZ; VA; VB; VC; VD; VE; VF; VG; VH; VI; VJ; VK; VL; VM; VN; VO; VP; VQ; VR; VS; VT; VU; VV; VW; VX; VY; VZ; WA; WB; WC; WD; WE; WF; WG; WH; WI; WJ; WK; WL; WM; WN; WO; WP; WQ; WR; WS; WT; WU; WV; WW; WX; WY; WZ; XA; XB; XC; XD; XE; XF; XG; XH; XI; XJ; XK; XL; XM; XN; XO; XP; XQ; XR; XS; XT; XU; XV; XW; XX; XY; XZ; YA; YB; YC; YD; YE; YF; YG; YH; YI; YJ; YK; YL; YM; YN; YO; YP; YQ; YR; YS; YT; YU; YV; YW; YX; YY; YZ; ZA; ZB; ZC; ZD; ZE; ZF; ZG; ZH; ZI; ZJ; ZK; ZL; ZM; ZN; ZO; ZP; ZQ; ZR; ZS; ZT; ZU; ZV; ZW; ZX; ZY; ZZ.

Nouvelle raffinerie de sucre en opération dès août à Montréal

Montréal — Pour la première fois depuis quarante ans, une nouvelle raffinerie de sucre est construite au Canada, près de Montréal; elle entrera en service au mois d'août.

La nouvelle compagnie, "Les Sucres Rafinés Cartier Limités" a pour président M. R.W. Merivale Austin, Fondateur de l'Imperial Molasses Company Ltd dont il a été président jusqu'en 1960. M. Austin est bien connu dans le domaine de l'importation-exportation.

La nouvelle raffinerie est située à Ville St-Pierre, au cimetière ouest de Montréal. M. Austin exprime sa décision d'entrer sur le marché sucrier par le développement rapide de la population et de l'industrie dans l'est du Canada. "Nous sommes certains" ajouta-t-il, "que la nécessité se fait sentir actuellement d'une entreprise comme la nôtre, capable d'offrir ses produits à des prix concurrentiels et de servir ses clients à tout moment avec rapidité, efficacité et sûreté".

Outre les sucres raffinés en poudre (en sac ou sous emballage), la raffinerie produira de la sucrose liquide et des sucres invertis de haute qualité pour utilisation industrielle.

La nouvelle raffinerie aura pour principal conseiller technique le Dr Pieter Honing, l'un des grands spécialistes mondiaux de l'industrie sucrière.

Et, comme le précise M. Austin, "Notre entreprise est canadienne, appartient exclusivement à des Canadiens, et servira les besoins de l'industrie canadienne".

MM. Henri-W. Belle, secrétaire-trésorier, et Donat Desjardins, vice-président (ventes) dirigent l'entreprise aux côtés de M. Austin.

En plus de M. Austin, MM. Donald B. Meagher, Henri-W. Belle, Yvon Larocque, N.C.D. Mactaggart, Percy M. Crosbie et Charles W. Goodfellow font partie du conseil d'administration.

J.B. Lafamme Limitée

ACHATS ET VENTES
OBLIGATIONS ET ACTIONS

Fondée en 1928

116, Côte de la Montagne, C.P. 57, Tél. 692-1626

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

J.-G. DELAGRAVE OLIVIER SAMSON

BARRY & McMANAMY

AGENTS DE CHANGE

Membres
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

132, rue St-Pierre — Québec — Tél. : 692-1262

FONDS MUTUELS

(Par la Presse Canadienne)

Adams Mutual	Offre Dem.
All Can	6.12
All Can Div	6.12
American Growth	9.10
Beaumont	10.56
Canada Growth	10.56
Can Gas and Energy	4.41
Canadian Investment	4.41
Cdn Trust	4.41
Champion Mutual	6.12
Collective Mutual	6.12
Commonwealth Inter.	10.40
Commonwealth Inter.	9.06
Corporate Investors	11.61
Diversified Inc. "A"	28.95
Diversified Inc. "B"	5.79
Dominion Shares	3.98
Dominion Compound	4.20
Dominion Equity	22.10
X-Dreves Inc	20.99
European Growth	2.10
Federated Growth	5.79
First Oil and Gas	5.79
Fonds Collectif "A"	4.41
Fonds Collectif "B"	5.49
Fonds Collectif "C"	7.94
Growth Oil and Gas	11.61
Investors Growth	8.40
Investors Int'l	5.14
Mutual Accumulating	4.72
Mutual Income	6.29
North American of Can.	13.15
One William Street	15.69
Pet Invest	7.07
Provident	5.79
X-Putnam Growth	9.75
X-Research Investing	13.80
Savings Investment	7.07
1992 Exec. Fund Cds	6.46
XTV Electronic	2.31
Timed Investment	6.95
United Accumulative	8.50
West Growth	8.60

FONDS AMERICAINS
(Par la Presse Canadienne)

Affil Fund Inc	9.10
American Gas Shares	10.43
Bank Fund	4.54
Bullcock Fund	15.24
Canada Growth	10.56
Keystone Cust S-1	4.90
Keystone Cust K-2	5.78
Mass Inv Growth Stock	15.28
Wellington	15.28

LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC

132, RUE ST-PIERRE, QUEBEC 2
C.P. 68, TEL. 692-1380

Oeufs et volailles

Le marché des oeufs n'a connu aucun changement de prix. Les prix sont inchangés et demeurent les mêmes dans toutes les catégories.

Les grossistes cotent, pour les oeufs en cartons d'une douzaine: A-Extra, \$4.44; A-Moyens, \$4.28; A-Petits, \$4.25.

Actualités économiques

La compagnie Appleton Wire Works Corp. a offert \$12.50 l'action par l'entremise de la Royal Trust Company, pour acquérir 222,500 actions de Capital Wire Cloth Ltd. L'offre expirera le 14 août. Si plus de 222,500 actions sont offertes, Appleton achètera les actions précitées sur une base au pro rata.

On transige régulièrement à la Bourse de Montréal les nouvelles actions subdivisées de Holt, Renfrew & Co. Ltd depuis le 2 juillet dernier.

La compagnie David & Frères, de Montréal, rapporte des bénéfices de \$751,168 après déduction des frais de fabrication, de vente et d'administration à comparer à \$643,759 pour l'année précédente. Le bénéfice net est de \$196,356. Le fonds de roulement est passé de \$683,112 à \$959,354 au cours de l'année. On a commencé la fabrication d'un nouveau groupe de bombons qui devrait encore améliorer le chiffre d'affaires de la compagnie qui a été de \$5,798,014 pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 1964.

Security Capital Corporation Limited a offert en vente 131,510 parts de classe B sans valeur au pair, sur le marché de la Bourse de Toronto. Les profits nets de la compagnie pour l'année se terminant au 30 avril ont été de 79,254 à comparer à \$16,418 pour l'année précédente. Security Capital Corporation prête en première et deuxième hypothèque sur des propriétés résidentielles, commerciales et industrielles jusqu'à un maximum de 80% de la valeur de la propriété. Au 30 avril, elle détenait pour \$3,038,810 d'hypothèques dont 75% sur des propriétés résidentielles.

Welwood of Canada Limited a prolongé jusqu'au 31 août 1964 son offre datée du 15 avril d'acquiescer à toutes les actions ordinaires de la compagnie Canadian Collieries Resources Ltd., au prix de \$13 chacune.

La compagnie Handy Andy a avisé la Bourse de Montréal qu'elle vient de faire une offre d'acquiescer à ses actionnaires toutes les actions de premier privilège de White Hardware Limited, au prix de \$24 chacune, non actuellement possédées par Handy Andy. L'offre peut être acceptée en tout temps avant le 20 juillet et est conditionnelle à son acceptation par au moins 80% desdites actions. Handy Andy détient présentement au delà de 45% des actions de premier privilège de White Hardware.

Les gains de Anthes Imperial Ltd ont été de 68 cents par action commune pour les six premiers mois de 1964 à comparer à 44 cents pour le premier semestre de 1963. Les chiffres de 64 incluent les opérations de John Wood et tiennent compte de l'augmentation du nombre d'actions. Les ventes combinées de toutes les divisions d'Anthes et John Wood ont atteint \$45,200,000 pour le premier semestre soit une augmentation de 8%.

Contrats de l'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec vient d'accorder des contrats s'élevant à près de \$1.9 million. Ces contrats s'appliquent aux fondations des pylônes d'alignement et d'ancrage qui sont requis pour la ligne de transport à 735,000 volts reliant Manicouagan à Montréal, à l'équipement prévu pour des postes dans certaines régions, ainsi qu'à 72 camions de modèles divers.

La Compagnie Les Constructions du Saint-Laurent Ltée, de Villeneuve, Qué., et Danmar Construction Co. Ltd., de Montréal, sont chargées de la construction des fondations des pylônes nécessaires pour la traversée du fleuve St-Laurent, via l'île d'Orléans, de la ligne à très haute tension. Le prix de \$597,790 offert par Les Constructions du St-Laurent, pour la base des pylônes d'alignement à être érigés du côté nord de l'île, l'a emporté sur le prix offert par d'autres soumissionnaires, McNicola et Bouchard Garage Co. Ltd., de Montréal, et Pioneer Electric Ltd., de Québec. Les fondations du pylône d'ancrage du côté sud de l'île vont être coulés par Danmar Construction, au coût de \$330,039. Des offres avaient également été faites par Simard & Frères, Cie Ltée, et Les Constructions du St-Laurent.

Canadian Westinghouse Co. Ltd. a reçu deux commandes de cinq transformateurs d'énergie de différentes forces, au montant total de \$585,800. Un transformateur pour le poste de Sagouay, dans la région de Montréal, coûtera \$298,000; deux autres pour le poste d'Amos et deux pour celui de Palmarolle, sont achetés au prix de \$287,800. Canadian General Electric Co. Ltd., de Montréal, et Pioneer Electric Ltd., de Québec, ont répondu aux deux appels d'offres. Moloney Electric Co. of Canada Ltd. était soumissionnaire pour le contrat Amos-Palmarolle.

La fourniture des 72 camions se répartit comme suit: 7 camions pour les produits de Canada Ltd., fournira 10 camions à benne basculante et trois modèles à plateforme et ridelles, au coût de \$71,788, ainsi que huit camions à type fourgon dont le prix est de \$43,136, Roger Barré Automobile Ltée, de la ville de Québec, 40 camionnettes genre Fickop, d'une demi-tonne, au coût de \$81,600; et Bouchard Garage Ltée, Lachine, 11 camions avec cabines basculantes au coût de \$63,272,26.

Le chômage: une calamité économique

Depuis 1954, mais surtout depuis 1957, le Canada a dû faire face à une foule de problèmes économiques sérieux comme celui de la montée d'un chômage chronique, celui du ralentissement dans le taux de croissance économique ou encore celui de la réorganisation de nos structures économiques en raison des changements qui ont transformé les conditions de la concurrence internationale. S'il est vrai que le Canada a connu un taux plus rapide d'expansion au cours des deux dernières années (4.6% en 1962 et 4.8% en 1963), il n'a pu réduire son taux de chômage (5.5% en 1963 contre 7.3% en 1961) à un niveau socialement acceptable. Si la province de l'Ontario jouit du plein-emploi, il n'en est pas de même ici, dans la province de Québec, où nous avons le triste privilège d'avoir le taux de chômage le plus élevé au Canada (taux qui a varié entre 9.2% et 7.4% depuis 1959) et "d'absorber" près de 40% de tous les chômeurs du pays. Ceux qui, au Québec, se complaisent à rendre responsable le gouvernement actuel de notre province d'une telle situation ignorent sans doute que le Gouvernement fédéral acceptait de prendre en main la responsabilité de maintenir un niveau élevé et stable de l'emploi dans son Livre Blanc sur l'emploi et le revenu (publié au mois d'avril 1945 à la suite des recommandations de la Commission Rowell-Sirois qui avaient étudié les problèmes de fiscalité dans une optique centralisatrice).

Le plein-emploi des hommes et des machines constitue un objectif universellement recherché que ce soit dans les pays que l'on dit libres ou dans ceux où les moyens de production sont socialisés ou encore possédés par l'État. Dans une société démocratique, les désirs de la collectivité ne peuvent être connus en essayant de découvrir les désirs de chacun de ses membres. Ainsi, en établissant une comparaison entre le nombre total de personnes qui désirent travailler (soit la population active) avec le nombre de personnes qui peuvent effectivement trouver un emploi, on peut arriver à évaluer l'efficacité d'un système économique. De plus, si l'on admet que la fonction essentielle des institutions économiques d'un pays est d'organiser la vie économique conformément aux désirs de la société, on peut conclure qu'un système économique est déficient, en pratique il ne répond pas d'une façon adéquate à l'attente de chacun.

Le tableau qui suit peut nous aider à mieux saisir les conséquences néfastes (sur le plan économique seulement) du chômage élevé qui a prévalu au Canada depuis 1954. En examinant les diverses colonnes, nous découvrirons que le Canada a perdu plus de \$2,000 millions chaque année depuis 1958.

Table with 6 columns: Année, Production canadienne réelle (millions), Nombre de personnes ayant un emploi (mille), Production par employé (mille), Nombre de chômeurs (mille), Production PERDUE (millions). Rows for years 1954-1963 and percentage changes.

Dans la deuxième colonne, nous apercevons la valeur de la production totale de biens et de services que l'économie canadienne a pu développer annuellement entre 1954 et 1963: l'accroissement réel a été au cours de cette période de \$12 milliards environ, soit 46%. Le nombre de personnes ayant obtenu des emplois ou participé à la production est donc été dans la troisième colonne: la hausse des emplois a donc été de 1,121,000 ou de 21% entre 1953 et 1963. Dans la quatrième colonne on trouve le volume de la production par employé: la production par ouvrier s'est donc accrue de \$1,013 (+20%) ce qui explique que la production ait augmenté plus rapidement que la demande d'emploi. Si, enfin, on multiplie le nombre de chômeurs (cinquième colonne) par la production annuelle par employé, on obtient la perte de production subie par le Canada chaque année depuis 1954: soit un sommet de \$2.7 milliards en 1961 (et \$2.2 milliards en 1963).

Même si nous supposons que les chômeurs sont la moitié moins productifs (ouvriers non spécialisés, formation inadéquate, etc.) et même si nous tenons compte du chômage saisonnier (qui est difficilement éliminable mais important au Canada), on peut affirmer que le chômage a coûté au Canada à entrainer une perte d'un milliard annuellement. On peut également conclure qu'une politique de plein-emploi équilibrée aurait presque doublé le taux d'expansion que nous avons vu réaliser et aurait certes diminué les maux sociaux et les charges (assurance-chômage, construction de prisons, de maisons pour délinquants, etc.) que la population active a été contrainte de supporter.

François GAUTHIER

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

REFERENDUM A ST-EDOUARD COMTE LOTBINIERE. Un référendum sera tenu à la salle municipale de Saint-Edouard, comté de Lotbinière, le 10 et 11 août 1964, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m.

HOTEL DE VILLE, VILLE DE COURVILLE, 26 RUE VACHON, COURVILLE. DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'EGOUTS.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

Salle d'attente des immigrants

TORONTO (P.C.) — M. Mintz 28 ans, avocat-conseil au Service d'aide juridique aux prisonniers, algérienne le ministre fédéral de l'Immigration dirigé par M. René Tremblay. Il s'occupe en effet actuellement d'un groupe d'environ 20 immigrants entrés illégalement au Canada et qui se trouvent à la prison Don, à Toronto. Certaines personnes ont dû attendre 96 jours en prison un ordre d'expulsion ou d'autres mesures du ministère de l'Immigration.

Originaire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, M. Mintz s'occupe également d'autres cas difficiles. Gérard Bigras, de Sudbury, avait été condamné à sept jours de prison pour avoir cassé deux carreaux, mais il en

Droit de propriété contesté à Rimouski

Le comité des bills privés a réglé un problème de propriétés dans la ville de Rimouski, en mettant fin à une incertitude quant aux droits de certaines personnes sur des terrains récupérés sur les grèves de cette municipalité.

Une certaine étendue du territoire de Rimouski fait partie de l'ancienne seigneurie de Rimouski et Saint-Barnabé qui a été concédée au XVIIIe siècle. Le sieur Pierre Lepage de Saint-Barnabé, qui prétendait avoir des droits sur cette seigneurie, en a obtenu la confirmation en 1751. Les titres de ce sieur Lepage portaient sur certaines terres sises le long du fleuve St-Laurent et sur les îles, flots et batteries qui se trouvent en face de ces terres, mais ne faisaient pas mention des grèves longeant les dites terres.

Dame Adélaïde Kelly, épouse de Ulric J. Tessier, est devenue propriétaire du terrain de la seigneurie il y a une centaine d'années. Les héritiers de dame Adélaïde Kelly ont prétendu avoir des droits sur les grèves qui s'étendent sur une distance d'environ un demi-mille, mais n'ont jamais obtenu un titre de propriété définitif sur ces grèves.

En 1950, la cité de Rimouski a entrepris la construction d'un mur de soutènement en collaboration avec le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec, afin de récupérer des terres à mêmes les grèves. La construction de ce mur qui s'étend sur une distance d'environ un mille, a été terminée en 1963 et on se demandait jusqu'à maintenant qui était propriétaire du terrain ainsi récupéré à même les grèves.

La plupart des personnes qui prétendent avoir des droits sur ces terrains les ont cédés à la

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE NEUFCHATEL, COMTE DE QUEBEC. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES.

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE NEUFCHATEL, COMTE DE QUEBEC. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION POUR LE PROJET AE-1848" seront reçues par le soumissionnaire, Pierre Picard, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de Neufchâtel, comté de Québec, au bureau de la Corporation, à 150 rue Racine, Loretteville, jusqu'à 5 heures p.m., ou jusqu'à 8 heures p.m., à l'École l'Ornière, le 27 JUILLET 1964.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux de transformation de l'hôtel de ville de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

PROVINCE DE QUEBEC, CITE DE GIFFARD. DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES. Avis est, par la présente, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 28 juillet 1964, à 5 heures de l'après-midi, heure avancée, au bureau du greffier de la Cité de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard, Québec S. P. Q., pour des travaux d'agrandissement du garage municipal de la Cité de Giffard.

Bénéfices nets

Canada Iron Foundries Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$175,000, soit l'équivalent de \$2.10 l'action au regard de \$652,000, ou 70 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Consolidated Mines and Smelting Co. of Canada Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$21,185,000, soit l'équivalent de \$1.29 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Great Britain and Canada Investment Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$29,034,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Harvey's Foods Ltd, pour le trimestre terminé le 30 juin 1964: \$22,100,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

John-Manville Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$14,727,000, soit l'équivalent de \$1.73 l'action au regard de \$11,202,000, ou \$1.32 par la période correspondante de l'exercice précédent.

John-Manville Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$14,727,000, soit l'équivalent de \$1.73 l'action au regard de \$11,202,000, ou \$1.32 par la période correspondante de l'exercice précédent.

Portuguese Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$342,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Gold Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$232,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne. Halifax Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$175,000, soit l'équivalent de \$2.10 l'action au regard de \$652,000, ou 70 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Consolidated Mines and Smelting Co. of Canada Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$21,185,000, soit l'équivalent de \$1.29 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Great Britain and Canada Investment Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$29,034,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Harvey's Foods Ltd, pour le trimestre terminé le 30 juin 1964: \$22,100,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

John-Manville Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$14,727,000, soit l'équivalent de \$1.73 l'action au regard de \$11,202,000, ou \$1.32 par la période correspondante de l'exercice précédent.

John-Manville Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$14,727,000, soit l'équivalent de \$1.73 l'action au regard de \$11,202,000, ou \$1.32 par la période correspondante de l'exercice précédent.

Portuguese Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$342,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

Gold Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: \$232,000, soit l'équivalent de \$1.19 l'action au regard de \$12,322,000, ou 75 cents par la période correspondante de l'exercice précédent.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC. Avis public pour la vente de biens meubles et effets de la succession de GILBERT PLANTÉ.

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIÈCES — REPARATION — SERVICE

La maison de l'Ontario à Londres

LONDRES (P.C.) — La Maison de l'Ontario, à Londres, a été remise à neuf et possède la plus lourde masse d'argent en Europe.

Au cours des neuf mois de travaux, qui ont coûté \$400,000, J.-S.-P. Armstrong, agent général de l'Ontario en Grande-Bretagne, a dû changer de bureau à deux reprises. Déjà, en 1945, il avait loué deux étages de l'immeuble ravagé par les bombes pour y rétablir un bureau officiel de l'Ontario à Londres; à cette époque, l'immeuble n'avait pas de fenêtres et les travaux de réfection étaient exécutés entre les bombardements.

L'Ontario a maintenant fait l'acquisition des cinq étages du haut de cet ancien hôtel. Les cinq départements de cette province représentés à Londres, ceux de l'Immigration, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, des Relations publiques et de l'Administration se trouvent pour la première fois dans le même immeuble.

Plus de 60 entreprises ontariennes ont fourni les matériaux nécessaires à la réfection des locaux. Dominant le hall d'entrée, se trouve une masse d'argent de \$25,000 qui pèse 1,500 livres; le plancher a dû être renforcé pour pouvoir la soutenir.

Un groupe de 30 peintures à l'huile représentant des paysages de l'Ontario décorent les murs des salles pourvues par ailleurs de l'air climatisé.

Orphelinat à St-Jean

Dans le but de recevoir un plus grand nombre d'enfants, les Petites Franciscaines de Marie de Baie St-Paul ont entrepris la construction d'un nouvel orphelinat pour garçons et filles, à Saint-Jean-de-Québec. La bâtisse actuelle ne répond plus à la demande, puisqu'on pouvait y accueillir seulement 60 enfants.

La bénédiction du terrain et la levée de la première pelle de terre, pour la construction du nouvel orphelinat Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, ont été faites par Mgr Laurent Brault, P.D., délégué de Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean.

Outre l'architecte Charbonneau, M. Désourdy, entrepreneur général, et les ingénieurs concernés, on remarque à cette cérémonie Mgr Eugène Martineau, P.D., curé de la cathédrale de St-Jean, Mgr Armand Abel, P.D., M. l'abbé Roland Rhéaume, aumônier de l'orphelinat actuel, MM. Bruno Choquette, maire-suppléant, et Roland Beauregard, échevin, représentants officiels des autorités municipales, des délégués de diverses associations charitables et de clubs sociaux, les présidents des commissions scolaires ainsi que les RR. Messrs M.-Anne-de-Jésus, assistante générale, M.-de l'Immaculée-Conception, conseillère générale, et M.-François-Régis, économiste générale, des Petites Franciscaines de Marie, venues spécialement de Baie St-Paul pour la circonstance.

La nouvelle construction aura quatre ailes. En plus des enfants, on y recevra des jeunes. Un étage de l'édifice sera réservé pour les prétes qui désirent prendre leur retraite.

Cette congrégation compte actuellement 35 maisons, dont 30 dans le Québec et 5 aux États-Unis, résidences pour vieillards, écoles normales, écoles paroissiales, postulat, noviciat et juvénat.

Barbiers et coiffeuses de Charlevoix

Le but principal de la dernière assemblée des membres de l'Association des barbiers et coiffeuses de Charlevoix était de décider si l'Association devait se maintenir ou se dissoudre. Les membres s'étaient rendus plus nombreux pour étudier ce grave problème.

M. Giguère, agent de liaison du comité conjoint des coiffeurs de Québec présidait la réunion, à laquelle présentaient aussi deux délégués du même comité: MM. Gabriel Goselin, secrétaire-général, et Paul Bureau, inspecteur en chef.

M. Giguère a présenté un magnifique exposé des avantages d'une réglementation et les inconvénients qui s'ensuivraient, advenant sa dissolution. Après quelques minutes de discussion, il a décidé à l'unanimité que l'Association se maintiendrait. 15 membres de plus ont adhéré à l'Association, ce qui fait maintenant un total de 25; 166 mois de retard ont aussi été payés.

Une ambiance de gaieté a ensuite régné parmi les membres heureux de voir revivre leur organisme.

Un forum s'est ensuite tenu, des questions de régie interne ont été discutées, puis il a été décidé que le président de l'Association, M. Roland Bissonnette, et Mlle Lise Guérin, trésorière, assisteront au congrès provincial de la Fédération nationale des barbiers et coiffeuses qui se tiendra à Joliette à la fin de septembre.

EN SPECIAL POUR LES VACANCES

- | | |
|---|---|
| 1963 CHEVROLET Sedan, automatique. \$2250. | 1962 RENAULT Gordini Sedan, radio \$895. |
| 1963 RAMBLER De Luxe 2 portes, automatique \$1850. | 1961 FALCON 2 portes \$1195. |
| 1962 CONSUL Sedan \$1195. | 1960 PONTIAC 4 portes, Wagon \$1295. |
| 1962 DODGE Sedan \$1595. | 1959 MONARCH Sedan, automatique \$995. |
| 1962 FORD FALCON 4 portes, Wagon \$1495. | 1956 FORD Sedan \$550. |
| 1962 FORD GALAXIE Sedan, radio \$1750. | 1956 METEOR RIDEAU Sedan, V-8 automatique \$550. |
| 1962 PONTIAC Parisienne Décapotable \$2495. | |

Nous manquons de voitures 1956 à 1959. Considération spéciale sera accordée aux propriétaires de ces voitures sur l'achat d'une Ford neuve ou d'un modèle usagé plus récent.

MOTORS LIMITED

DEPOSITAIRE FORD
777, Boul. Charest-Ouest — 681-4626
18-7 (1 fa) A.V.

POUR PASSER DES VACANCES AGREABLES
ACHETEZ UNE BELLE VOITURE USAGÉE

AUTO MODERNE Ltée

Choix incomparable parmi
85 VOITURES USAGÉES
CHEVROLET — PONTIAC — RAMBLER — FORD — ETC.
Egalement beau choix de
PETITES VOITURES IMPORTÉES
à des prix ridiculement bas
Voici quelques exemples parmi les nombreux spéciaux offerts:

- | |
|--|
| RAMBLER 1963 Sedan — 4 portes. Très propre. Valeur de \$2500. — pour \$2195 |
| PONTIAC 1962 Sedan — 2 portes. V-8. Valeur de \$2000. — pour \$1695 |
| SUNBEAM 1962 Alpine sport. Valeur de \$1800. — pour \$1695 |
| HILLMAN 1961 Sedan — Automatique. Valeur de \$1200. — pour \$895. |
| \$1.00 COMPTANT
Balance convenant à votre budget
Faites votre choix immédiatement
570 Boul. Hamel - Tél. : 529-5384
(Voisin du Centre d'Achats Fleur de Lys)
44089 18-7 (1 fa) A.V. |

Si vous désirez une bonne voiture usagée
A PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION
nous en avons un très beau choix, dans les marques les plus populaires.
DEMANDEZ-LE A VOTRE VOISIN
NOTRE GARANTIE EST EXCELLENTE
ECHANGE ACCEPTÉ — CONDITIONS FACILES

GIGUERE AUTOMOBILE

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN
BOUL. HAMEL ET DORCHESTER
Tél. : 529-1351 — 529-1356
43995-18-7 (1 fa) A.V.

Accessoires d'autos

PIÈCES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGÉES. Actions dans usages accidents et "scraper". LUDGER FERLAND ENR., 861, 1ère AVENUE, Québec. Tél. : 524-2920.

MAURICE POIRIER
PIÈCES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hols rustell. Attention spéciale au courtier. S'adresser à 389, 1ère AVENUE, Québec. Tél. : 524-0661. 41005 4-8 (mar. J. s. au 1-8) A.A.

Autos à vendre
Mr. Moteur et Transmission !
CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Seulement \$2.50 semaine. Garantie 100%. 265, Av. Ann. 581-3804, 9-9 P.M. 43490 29-6 (1 ms) A.V. J.S.P.

1962 VALIANT STATION-WAGON \$1675.

Simca 1958 Aronde Convertible \$475. MERCEDES 1961 PONTIAC 1961, VOLVO 1960, VAUXHALL 1960, \$375. FALCON Futura 1964, METEOR Hard-Top 1963, VOLVO Sedan 1963, OLDSMOBILE convertible 1962. Spécial: PICK-UP DODGE 1/2 tonne, \$175. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 529-5319. 43479 29-6 (1 ms) A.V.

METEOR 1961, V-8, transmission automatique, radio, 7080 PLACE MONTCLAIR, Charlevoix. 44068 18-7 (21-7) A.V.

UN NOM UNE ADRESSE UN EMPLOI
Nous vérifierons votre crédit et vous partirez au volant d'une auto usagée, le même jour.
25, 3e Avenue - 529-8477
1050 boul des Capucins 529-4394
115 est, boul. Charest 524-3321
43895 11-7 (mar. J. s. au 6-8) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ROGER BARRE AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés à Québec
1095 CANARDIERE 529-3331 - 529-3333
43772 10-7 (v.s. au 1-8) A.V.

Autobus
"AUTOBUS D'ECOLLIER". Autobus neufs, toutes grandeurs et à de très bas prix. Ex. un 48 passagers tout équipé pour \$8,300. Aussi 22 très beaux choix d'autobus usagés de 1955 à 1964 et de toutes grandeurs. S'adresser: Bruno Dion, Windsor, Qué. — Tél. : 845-2449. Bx. d'été: 846-2655. — Tél. : 43399 19-6 (64 fa) AUT.

Autos demandées
ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT. Hudson Auto Enr. 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél. : 525-4789. 48774 11-7 (1 ms) A.D.
Garage — Service
GARAGE ANDREWS
60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neuves et usagées, aussi réparation. Plusieurs automobiles usagées à vendre. Ouvert 24 heures par jour. Remorquage semaine et dimanche. — Tél. : 523-3738. 43986 18-7 (mar. s. au 12-8) G.B.
DOMPEUSES (HOIN) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputées sur le marché. Bâtes complètes au achat. Structures d'acier pour boîtes de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement, l'ébousage, peinture. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrée. — Consultez nos experts avant d'acheter. **GARAGE LABRIE LTEE**, Beaumont, Bellechasse. — Tél. : 527-1322. 42824 8-4 (v.s. au 6-8) G.B.

Autos à vendre

POUR UNE VOITURE DE QUALITE achetez du PLUS GRAND CENTRE "OK" d'autos usagées!
en spécial

- | | |
|--|---|
| 1963 CHEVROLET 4 portes, Hard-Top, V8, radio, automatique, P-Brake, P-Steering. Parfait état mécanique. \$2,725. | 1962 CHEVROLET 4 portes, V8, Bélar, moteur 327 C.V. A l'état de neuf. \$2,075. |
| 1962 PONTIAC Convertible, V-8, Bonneville, radio, automatique, P-Brake, P-Steering, vitres électriques, sièges électriques. Venez le voir. \$3,175. | |


Si vous n'avez pas de voiture un simple appel téléphonique et nous passerons vous chercher!
LA PORTE AUTOMOBILE LTEE
565 Blvd Hamel - 529-4561
"VOUS SATISFAIRE D'ABORD"
"OK" "OK"
18-7 (1 fa) A.V.

CHEZ LAURENTIDE

DE BELLES ET BONNES VOITURES POUR LA BELLE SAISON
NOUS LES AVONS

- | | |
|--|---|
| 1963 FORD Convertible, automatique, radio, power-brake. La vraie voiture de vacances. \$3250. | 1962 AUSTIN Modèle "850" \$595. |
| 1964 (3) GALAXIE "500", 4 portes, hard-top, Power-steering, power-brake, automatique, radio, tous les trois. \$1000. DE RABAIS CHACUN | 1959 ZEPHYR Sedan, automatique. Elle est très propre. Madame! C'est votre chance. \$775. |
| 1961 THUNDERBIRD Hard-Top couleur beige. Une occasion splendide pour une voiture sport de grande classe \$2995. | 1961 ANGLIA Coach, très propre. \$850. |
| 1962 X.L. "500" hard-top, 2 portes, automatique, radio, power-steering, power-brake. Une voiture de grand luxe se vendant neuve \$4800. Aujourd'hui \$2450. | 1963 FALCON Parfaite condition. \$1750. |
| | 1960 RENAULT Sedan, automatique, radio. Une vraie belle occasion pour une 2e voiture. \$650. |
| | 1961 VOLKSWAGEN de luxe, radio, chaufferette à gazoline. \$875. |
- LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.**
25, Dorchester Sud, Québec — 525-8181
PROFITEZ DE CE MAGNIFIQUE CHOIX: CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT!
18-7 (1 fa) A.V.

La Volvo est rapide (elle accélère plus vite que les autres compactes de prix populaires).
La Volvo est économique (elle donne plus de 30 milles au gallon).
Avez-vous des doutes? Venez en essayer une! Un propriétaire d'une Volvo. (Il a probablement eu des doutes lui aussi.)



Maintenant disponible avec transmission automatique
Voyez-la chez votre distributeur

TURMEL AUTO
1385 DORCHESTER-NORD — TEL. : 529-5319
44072 18-7 (1 fa) A.V.

Accessoires d'autos

PIÈCES d'AUTOS USAGÉES
SPECIAL: RECENTS MODELES (Assortiment complet)
Charlesbourg Pièces & Accessoires Ltée
265, 91e RUE est, CHARLESBOURG MA 3-9843
43979 18-7 (1-8) A.A.

Autos à vendre
POUR MIEUX PROFITER DE VOS VACANCES!
ACHETEZ OU ECHANGEZ DES MAINTENANT VOTRE VOITURE CHEZ
FRADET AUTO ENR.
105, Blvd HAMEL, coin Marie-Incarnation. Tél. : 681-6281
Garage : 20, rue Hermine, Québec — Tél. : 523-2828
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES
43472 27-6 (s. au 18-7) A.V.

VOYEZ LA RAMBLER 1964



LA FAMILIALE qui offre plus
N'achetez pas votre Rambler sans avoir consulté chez: J.-A. Bégin Ltée. Vous apprécierez le Service et ce qui est aussi important la

Meilleure allocation d'échange
Demandez nos prix et vous constaterez que vous obtenez le meilleur chez
J.-A. BEGIN AUTOMOBILES LTEE
ROND-POINT — LEVIS — TEL. : 837-9363
43509 27-6 s. au 18-7) A.V.

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX
Roger BARRE AUTOS et CAMIONS
centre de l'auto et camions usagés à Québec
SPECIAUX
1961 CHEVROLET Panel, 1/2 tonne \$1,075
1962 CHEVROLET, 3 tonnes \$2,575
1960 CHEVROLET, 5 tonnes, dompeuse \$2,475
1959 MERCURY, 3 tonnes \$ 775
1962 CADILLAC Fleetwood, Hard-Top, 4 portes
1095, DE LA CANARDIERE
TEL. : 529-3331
44071 18-7 (mar.j.s. au 23-7) A.V.

D'AIGUILLON AUTOMOBILES INC.
DEPOSITAIRE
STUDEBAKER AUSTIN Chars usagés
1962 ALPINE Sport
1962 STUDEBAKER sedan (V-8) automatique, radio
1959 METEOR sedan (V-8 automatique, radio)
1962 AUSTIN, station-wagon
1962 VOLKSWAGEN coach
1960 M.G.A. sport
1960 STUDEBAKER sedan (V-8 automatique, radio)
1959 STUDEBAKER, sedan V-8
1961 AUSTIN A-60 sedan
1959 SIMCA sedan V-8
1962 ANGLIA coach
1959 STUDEBAKER 6 cylindres, coach

D'AIGUILLON AUTOMOBILES INC.
190, rue ST-JEAN
(coin Turnbull) 524-3591
44041-18-7 (1 fa) A.V.

ENDROIT A VISITER!
Tendez prompt pour
MEILLEUR PRIX
ET
MEILLEUR CHOIX
d'une voiture récente révisée
HUDON AUTOMOBILES ENR.
COIN DORCHESTER-JULIEN
Tél. : 525-4769.
44078 18-7 (1 fa) A.V.

Bilan: \$43,500.
Montréal (P.C.) — La note de la Nuit des Îles, la cérémonie qui sur le coup de minuit le 30 juin a marqué la remise de l'emplacement de l'Expo par la ville de Montréal aux dirigeants de l'Exposition, a déjà atteint le chiffre de \$43,500 et atteindra sans doute un montant plus élevé.

Négociations ajournées
Montréal (P.C.) — Les négociations entre les représentants des chemins de fer et des employés sédentaires ont été ajournées alors que les négociateurs reprendront l'étude clause par clause des nouvelles propositions.

Journée nationale de la sécurité de l'enfant

AVANT - PROPOS
La journée nationale de la sécurité de l'enfant dont l'observance annuelle est fixée au premier dimanche du mois de mai, a été instituée en vue de souligner le besoin de veiller sur la sécurité de l'enfant à l'année longue. Ayant connu ses débuts en Saskatchewan, cette journée de prise de conscience sera désormais commanditée, sur le plan national, par la Ligue canadienne de la sécurité et le Conseil canadien de la sécurité routière. Les clergés de toutes les dénominations religieuses y ont consenti leur appui, de même que les organisations des jeunes, les groupements de parents et instituteurs et les organes de sécurité, tant provinciaux que locaux. Tous contribueront leur large part à cette campagne qui se propose d'encourager l'adoption de toutes les mesures possibles contre la tragédie des accidents chez les enfants, en attirant l'attention du public sur leur fréquence élevée et malheureusement ignorée. A chaque année, le Canada compte plus de 2,000 morts accidentelles chez les moins de quinze ans, et quelque 500,000 cas de blessures. Pour la plupart, ces accidents se produisent au foyer et n'ont aucune raison d'être. Le tableau ci-joint des morts accidentelles chez les enfants du pays n'est pas complet, mais il servira quand même à démontrer les causes majeures de ces accidents, ainsi, toute organisation ou groupement, tant local que provincial, pourra contribuer à la campagne en insistant pour que l'autorité chargée de la santé publique lui transmette les statistiques d'accidents compilés par l'Office de l'enregistrement des mortalités et les agences d'assurance-hospitalisation, et en mettant ces statistiques en évidence au cours de la semaine qui précédera la Journée de la sécurité de l'enfant, et par après.

PLANIFICATION
Si vous n'avez pas encore formé de comité pour la Journée de la sécurité de l'enfant, c'est le temps d'agir. Voyez d'abord à ce que le comité soit assez nombreux pour se décharger des tâches diverses. Comme premier pas, il s'agit d'approcher immédiatement l'autorité chargée de la santé publique (local ou provinciale) au sujet des statistiques concernant les cas d'accidents fatals ou hospitalisés survenus dans la province, particulièrement votre localité, impliquant les moins de quinze ans. Les chiffres concernant les mortalités sont disponibles à l'Office de l'enregistrement des mortalités, division des statistiques vitales, et les renseignements concernant les enfants blessés, aux agences provinciales d'assurance-hospitalisation. Ceci fait, on dispulera les dangers particuliers qui menacent les enfants, s'informant des méthodes de prévention adoptées et déterminant la part de responsabilité attribuable aux parents et aux instituteurs. Par exemple, la croyance populaire veut que les rues comportent les plus grands dangers; cependant, dans plusieurs coins du pays, on a établi que la plupart des accidents fatals ou injurieux se produisent au foyer ou au jeu. Le terrain de l'école est peut-être plus dangereux que la rue. En est-il ainsi dans votre localité? Informez-vous. Les personnes chargées de la planification se doivent d'obtenir les vraies statistiques. Peut-être votre conseil provincial ou ligue de sécurité peut-il vous aider.

PROCLAMATION
Demandez au maire de la ville de proclamer officiellement la Journée de la sécurité de l'enfant. Offrez-lui votre assistance pour rédiger la proclamation et demandez-lui de la lire lui-même en public.

Entourez l'événement de publicité en transmettant des exemplaires de la proclamation

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES
SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE
CONSEILLERS ET CONSEILLERES EN ORIENTATION DEMANDES
EXIGENCES: a) Appartenir à l'Association des Conseillers en Orientation
b) Avoir au moins une année d'expérience
c) Nous faire parvenir le Curriculum Vitae
d) Salaire selon qualifications et années d'expérience.



accompagnés d'une histoire brève à la presse, la radio et la télévision. Invitez journalistes, photographes et opérateurs de caméras. Demandez un représentant de la radio locale de rendre visite au maire et d'enregistrer son message. Enfin, essayez d'obtenir que le maire ou un représentant de la campagne passe à l'émission des nouvelles télédiffusées.

PUBLICITE
Aucune campagne ne peut survivre sans l'appui de la presse, la radio ou la télévision. D'autre part, si ces agences sont toujours conscientes de l'activité locale, elles n'ont pas besoin de telles campagnes pour assurer leur survie. Il ne faut donc jamais les approcher avec l'idée qu'elles sont obligées à la campagne, ou bien, que la campagne et l'organisation commandent un droit de présence auprès des journaux et de la radio. Alors, dans tous vos rapports, n'oubliez jamais que c'est vous qui avez besoin d'eux.

Cherchez à les intéresser dès le début en leur donnant tous les détails possibles. Voyez à ce que les événements de la campagne soient d'intérêt publicitaire. Si un des discours proposés vous semble dépourvu, ajoutez une déclaration qui le rende d'intérêt publicitaire. Rédigez vos communiqués bien à l'avance, prenant soin d'en régler la distribution au plus grand avantage du programme. Un communiqué de presse n'est pas un communiqué pour la radio. On rédigera chacun en conséquence, en perdant point de vue qu'un communiqué pour la radio doit être coulant et libre de toute phrase qui puisse constituer un obstacle à l'annonceur au cours de l'émission. Lorsqu'il s'agit de préparer, ou d'aider à préparer ces communiqués, mieux vaut enrôler l'assistance des experts en la matière.

Pour ce qui est des journalistes, donnez-leur autant de renseignements préliminaires que possible: événements; noms et occupations des participants de marque; copies des discours. Les journalistes se voient souvent incapables d'aller à tous les événements, de sorte qu'en leur donnant tous les détails à l'avance on évitera toute lacune dans les reportages. A défaut, faites votre propre reportage et transmettez-le aux représentants absents, le plus tôt possible. Ne retardez jamais d'une ou plusieurs journées. Les organes d'information publique n'acceptent pas de nouvelles déshéantes. En un certain mesure, toute nouvelle qui concerne un événement vieux d'au moins quelques minutes est déshéante.

LE CLERGE
Bien que tous les chefs de diverses dénominations religieuses aient été notifiés (voir copie ci-jointe), mieux vaut communiquer avec votre représentant local (en personne ou par téléphone) et demander sa collaboration le premier dimanche de mai. N'oubliez pas que ces derniers préparent souvent leurs sermons à l'avance.

LES CLUMS
Communiquez le plus tôt possible avec les clubs sociaux et autres organisations locales, car eux aussi font leur planification à l'avance. Demandez-leur d'inviter des orateurs et de consacrer des séances à la prévention des accidents chez les enfants. Les bureaux d'orateurs pourront être utiles. Il y a aussi le médecin de l'endroit, particulièrement le pédiatre; les médecins à salaire tels que les officiers médicaux qui relèvent du ministère de la Santé ou du personnel de l'hôpital. On pourra distribuer de la littérature sur la sécurité de l'enfant en la déposant sous chaque couvert dans les diners publics. Enfin, le médecin en charge du centre pour le contrôle des poisons et le directeur de l'hôpital local peuvent être invités.

LITTERATURE
Evaluez vos besoins le plus tôt possible. Ayez recours à votre conseil provincial ou ligue de sécurité et au ministère provincial de la Santé, pour combler

toute lacune dans le matériel publicitaire la littérature. Les compagnies d'assurance et les banques disposent souvent de littérature gratuite. Demandez aux organisations provinciales d'inclure dans leurs bulletins et lettres circulaires, des renseignements sur la sécurité de l'enfant. LES PROFESSEURS
Ayant obtenu au préalable la permission de la commission scolaire, invitez les professeurs à signaler, en classe, la fréquence des accidents chez les enfants, au foyer et au jeu, prenant soin de souligner la considération d'autrui. Faites votre demande très tôt.

LES PHARMACIENS
Ils peuvent attacher des imprimés sécuritaires aux prescriptions pour livraison ou aux factures de la fin du mois. Ils peuvent aussi mettre les affiches en montre dans leurs vitrines ou ériger un étalage publicitaire.

LES DETAILLANTS
Les magasins à rayons, les centres d'achats ou tout autre centre de vente au détail peuvent aider au moyen d'étalages dans leurs vitrines.

Enrôlez l'assistance des scouts, des guides, des membres de la Croix-Rouge junior, des YM et YW

CA et de toute autre organisation des jeunes. LES VEHICULES PUBLICS
Les autobus et les taxis consentiront peut-être à afficher des panneaux sécuritaires. PUBLICITE COMMERCIALE
Les commerçants qui annoncent dans les journaux et à la radio consentent souvent à l'inclusion de messages relatifs à la sécurité de l'enfant dans leurs annonces commerciales.

SOMMAIRE
La planification d'une campagne doit être faite bien en avance. On invitera le concours d'autres organisations et de personnes du milieu que possible que les organisations féminines peuvent apporter. On obtiendra les faits du ministère de la Santé ou des conseils provinciaux ou ligues de sécurité. Ils sont les seuls capables de vous procurer des renseignements précis.

Si vous ne pouvez faire beaucoup, faites quand même quelque chose, l'oeuvre de la sécurité de l'enfant est un des projets les plus recommandables auxquels vous puissiez vous adonner. Vous ne manquerez pas de vous mériter les suffrages du public et vos efforts seront bien récompensés.

Le seul reptile venimeux au Canada: le serpent à sonnettes
TORONTO (P.C.) - Le seul reptile venimeux du Canada est le serpent à sonnettes. Pour éviter d'être mordu par lui, il faut d'abord le reconnaître, savoir où il se trouve probablement et le laisser tranquille. Le serpent à sonnettes du Pacifique se trouve dans le sud de la Colombie-Britannique, celui des Prairies dans certaines parties du sud de l'Alberta et en Saskatchewan, et le Massasauga en Ontario. Ce reptile a une tête triangulaire et des pupilles elliptiques. Il émet un bruit qui ressemble à celui d'une abeille en train de voler.

Quand on est mordu par ce serpent, il faut appeler immédiatement un médecin, appliquer des compresses froides sur la plaie. Evitez de faire des pansements chauds ou de donner de l'alcool au blessé.

A La Pérade
Concours régional du Mérite Agricole juvénile 1964
Bernard Bélard remporte les grands honneurs dans la classe des diplômés en agriculture. Plus de 25 jeunes membres des cercles de Jeunes Agriculteurs de la région, ont participé mardi soir dernier à une éliminatoire régionale du concours provincial du mérite agricole juvénile. Ce concours est ouvert aux jeunes agriculteurs, garçons et filles, âgés d'au moins 16 ans et membres d'un cercle depuis plus d'un an.

Les notes d'examen ont été attribuées selon une table de pointage tracée d'avance, dépendant de l'état des connaissances générales et agricoles ou ménagères.

La "valeur" n'attend pas le nombre des années
CALGARY (P.C.) - La police de Calgary a constaté par elle-même que "la valeur n'attend pas le nombre des années" en mettant au jour un réseau de voleurs de bicycles dirigé par une fillette de sept ans. La bande était composée de garçons et de fillettes dont l'âge varie de cinq à huit ans.

Température estivale toute l'année.... au NORAD

Si la chaleur vous incommodait ou si le système de climatisation ne fonctionne pas dans vos bureaux, vous n'hésitez pas sans doute pas de démenager dans des locaux où le mercure indique toujours 70°, et où l'humidité relative se maintient à 50%.

Or, ce sont de telles conditions climatiques que l'on retrouve au sein des quartiers généraux souterrains de la région-Nord du NORAD, à North Bay (Ontario), où des calculatrices électroniques reçoivent et présentent les renseignements essentiels sur les appareils en vol, tiennent le courant de la situation, et, le cas échéant, dirigent les intercepteurs et les missiles vers leurs objectifs.

Mais la chaleur peut affecter très facilement le bon fonctionnement de la calculatrice FSQ-7. Ceci étant, il importe que la température de l'air ambiant soit maintenue à environ 61°F, et que les écarts de température n'excèdent pas un degré. A cet effet, chacune des 58,000 lampes de la calculatrice doit être refroidie individuellement.

Si l'on ajoute à cela la nécessité de refroidir chaque console d'information électronique, et de conditionner l'air dans toutes les pièces de l'édifice, on comprend pourquoi il a fallu installer un système

La situation s'aggrave chez les travailleurs forestiers de Price

Alors que l'esprit des dernières négociations laissait croire à une amélioration de la part de la compagnie Price envers ses employés la situation actuelle prouve que tout va de mal en pis. En effet la situation imposée par la compagnie à ses employés en forêt nous fait reculer aux années 30.

Et à l'une des principales causes du mécontentement des forestiers est le retard apporté par la compagnie à charroyer le bois coupé et non empli (la hunch). Comme ce bois n'est pas mesuré sur le parterre de la coupe mais après le charroyage, des centaines de forestiers devront attendre des semaines et même des mois avant de connaître leurs gains réels. Et il y a encore des milliers de cordes qui n'ont pas encore été charroyées, et mesurées.

A ce système de coupe est relié le système de paie. En effet le bûcheron est payé sur sa production "estimée" et non sur sa production "réelle". La paie qu'il reçoit ne correspond pas à sa production réelle. Pour connaître son gain réel il devra attendre que son bois soit charroyé et mesuré. C'est encore le bûcheron qui doit payer pour un système de coupe qui fait l'affaire de la compagnie. C'est une grave injustice pour les travailleurs forestiers, une injustice qui doit être corrigée le plus tôt possible.

De plus cette année la compagnie a établi des règlements nouveaux et plus sévères concernant les heures d'ouverture et de fermeture du magasin de la Santé.

MOTS CROISES

PROBLEME No 150
HORIZONTAL
1-Championnat des bois, comestible - Très bien (Fam).
2-Anc. nom des grenouilles - Coupe jusqu'à la peau.
3-Etoffe de laine très forte - Praline - Garçon d'écurie de courses - Lettre grecque.
4-Maison de campagne - Du verbe nter - Saison d'agir.
5-Possédé - Pousse annuelle d'un bois taillé.
6-Dérivation - Breuvage - Parole vide de sens.
7-Ensemble des enveloppes florales (Bot) - Liquide scellé par le feu.
8-Prenom féminin - Parer, emballer.
9-Du verbe être - Position rang social.
10-Sillé - Beau - Point cardinal.
11-Prenom masculin - Adj. possessif.
12-Note de gestion d'un service public - Intérieur - Inflexion de la voix.
13-Chargé du corps - Tamis de crin - Bruit sec - Ville de Belgique.
14-Cette pomme rouge - Cyclade.
15-Promenade (Pop) - Qui offre une certaine résistance.

LES ECHECS
NOUVELLES BREVES
L'Association Canadienne des Echecs par Correspondance procède en ce moment à l'organisation de son tournoi annuel. Pour renseignements, s'adresser à M. André Marchand, 5431, rue Jeanne d'Arc, App. 3, Montréal 36. L'an dernier, le tournoi avait réuni 95 participants.

Le championnat du monde est une roue qui tourne sans arrêt. Cette année, ce fut l'Interzone, à Amsterdam. En 1965, ce sera le tournoi des Candidats, à Zurich, et en 1966, le gagnant de ce tournoi rencontrera l'actuel champion du monde, Petrossian, pour le titre. Puis cela recommencera avec un autre Interzone, en 1967. Comme cette année sera celle du Centenaire de la Confédération et de l'Exposition Universelle, il est fortement question que ce tournoi ait lieu au Canada. Dans quelle ville? Pas nécessairement à Montréal. L'enchère est ouverte.

BRIDGE CONTRAT
Par Louise-F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 18 JUILLET
LES ENTAMES
Se défausser d'une haute carte encourage le partenaire à continuer la couleur entamée, et se défausser d'une basse carte décourage la continuation de la couleur. Cependant, si vous désirez encourager le partenaire, vous devez signaler avec la plus haute carte dont vous pouvez disposer. Si votre partenaire joue l'As et que vous désirez vivement que la couleur soit continuée, assumant que vous avez R-6-2, vous signalez avec le 8 plutôt qu'avec le 6, parce que votre signal sera plus évident.

Les signaux peuvent être donnés quand on ne suit pas la couleur, mais aussi, quand on se défausse d'une carte. Se défausser d'une bonne carte, c.à.d. une haute dans une couleur d'avoir cette couleur entamée. En se défaussant, quand on joue d'abord une haute carte et ensuite une basse, c'est un geste qui demande au partenaire de continuer cette couleur. Voici, pour illustrer: Si vous jouez d'abord du 3 et ensuite du 5, cela indique que vous ne voulez pas que cette couleur soit continuée; si vous jouez d'abord du 5 et ensuite du 3, ceci est connu sous le nom de "retour", signal qui demande au partenaire d'entamer cette couleur.

Ne changez pas l'entame d'une couleur à une autre à moins d'être sûr qu'un changement est indiqué. En d'autres mots, normalement on ne change pas de chevaux au milieu de la rivière. A moins que vous ayez une bonne raison contraire, retournez dans la couleur de votre partenaire.

Entamez à travers la force, si le Mort est à votre gauche; entamez vers la faiblesse, si le Mort est à votre droite.
(Le Mort)
♠ 7 5 3
♥ R D 4
♦ 10 9 8
♣ A 6 4 2
Les Piques sont l'autot. Vous êtes en Est. Votre partenaire, Ouest, entame un Trèfle que vous prenez avec l'As. Supposons que vous désirez changer à une couleur rouge (quoique peut-être une entame en atout serait meilleure). Remarquez que le Mort a une force en Coeurs et une faiblesse en Carreaux. Est doit choisir le 10 de Carreaux. Quand votre partenaire obtient la main, il jouera "à travers la force" (Cœurs); et Est sera capable de prendre 2 levées en Coeurs. Quand le déclarant a des atouts dans les deux mains (la sienne et la mort), n'entamez pas une couleur qu'il n'a pas dans sa main ni dans l'autre, car ceci lui permettrait de couper dans une main, pendant qu'il se défausserait d'une perdante dans l'autre main.



par George Wunder



UN GRAND CHASSEUR — BURBANK, CALIF. — Le chasseur supersonique Lockheed F-104 Super Starfighter a surpassé tous les autres types de cette lignée de chasseurs assignés à la Force Alliée de l'OTAN. Du haut en bas le F-104 américain le Javelin anglais, le F-104G des Pays-Bas, le CF-104 canadien, le F-104G allemand et le Mirage français. (Téléphoto UPD)

Mort de madame J.-G. Roberge

Mme J.-G. Roberge, née Eva Boucher, épouse de feu J.-G. Roberge, est décédée le 17 juillet 1964 à l'Hôtel-Dieu de Montmagny à l'âge de 79 ans. Elle demeurait à St-David. Elle laisse dans le deuil sa fille: M. et Mme Albert Dixon (Rita) de Ste-Foy; sa sœur: Mme William Queen de St-Romuald; son frère: M. Hervé Boucher de St-David. La dépouille mortelle est exposée à 96 de la Fabrique, St-muaid. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures en l'église de St-David. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Enr., de St-Romuald. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mort de monsieur Jos.-Jacques Huot

M. Joseph-Jacques Huot, fonctionnaire provincial, demeurant à Stoneham, est décédé à l'Hôpital Laval à l'âge de 46 ans et était l'époux de dame Yvette Lafond. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Lise, Jacques, Thérèse, André, Yvan, Nicole et Françoise Huot; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Albert Huot (Yvonne Tessier), Wilfrid Huot (Marie Thérien), Elie Imbeault (Madeleine Huot), Paul DesBequets (Rita Huot), Mme Yve Roger Huot (Jeanette Desbuis), MM. et Mmes Alfred Lafond, Paul Légaré, Roland Bédard, Majorique Lafond, Georges Arsenault, Joseph Bédard, Léandre Lafond, Omer Lafond, Roger Durocher, Chs Boucher. Les funérailles auront lieu lundi à Stoneham. Les restes mortels sont exposés aux salons Paul-H. Tremblay, 698, 5e Rue.

Mort de madame Napoléon Frenette

Mme Napoléon Frenette, née Rose-Delima Gagnon, demeurant au 775 Saint-Bernard, est décédée à son domicile, à l'âge de 74 ans et 5 mois. Elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Lauréat Frenette (Rose-Delima Deschênes), Albert Frenette (Laurette Bourgeois), Arthur Frenette (Irene Asselin), Paul-Eugène Leclerc (Germaine Frenette), Jean-Marie Morissette (Thérèse Frenette), Paul-Eugène Daigle (Marie-Claire Frenette), G. Tanguay (Jeanne d'Arc Frenette), M. Jean-Paul Frenette; sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Alfred Simard, MM. et Mmes Alphonse Frenette, Alfred Boucher, Paul Beaumont, Adrien Gingras et Mme veuve Lauréat Frenette. Les funérailles auront lieu à Saint-Malo. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 270 Marie de l'Incarnation. 2 malfaiteurs saccagent la maison Marceau

2 malfaiteurs saccagent la maison Marceau

Par Yves CANTIN. La maison Sylvio Marceau, 224, St-Vallier-Ouest, a eu la visite de deux bandits qui ont tout brisé espérant trouver de l'argent. Le méfait qui a eu lieu hier soir vers 10h45, n'a rien rapporté aux malfaiteurs. Les voleurs qui ont pénétré par la porte arrière, ont surpris le gardien, M. Lauréat Trudel et un ambulancier, M. Gilles Aitream, alors qu'ils discutent. Les deux employés de la compagnie Marceau se sont fait ligoter et les bandits en ont profité pour briser et saccager la résidence. Tout ce remue-ménage fut en vain. Aucun argent ne fut trouvé. Au moment de la tentative de vol, les bandits portaient des lunettes fumées, une barre de fer et deux pistolets. Lorsque les deux intrus se sont enfuis, les deux employés ont eu vite fait de se libérer de leurs liens. La police fut aussitôt alertée, mais les deux voleurs avaient pris le large. Les limiers ne possèdent aucune piste.

Décès de madame Joseph Pouliot

A Lévis, le 17 juillet, à l'âge de 87 ans, 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu Joseph Pouliot, demeurant à 12, rue Fortier, Lévis. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Philippe Pouliot (Marie-Anne Drapeau), Bienville, M. et Mme Jean-Baptiste Pouliot (Thérèse Fournier), Québec, M. et Mme Alphonse Pouliot (Patricia Gagnon), Lévis, M. et Mme Paul Pouliot (Cécile Saillant), Hull, M. et Mme Robert Hallé (Bernadette Pouliot) Montréal, Miles Yvonne, Irene et Rose-Anna Pouliot, Lévis, Rév. Sr St-Joachim (Jeanne d'Arc Pouliot) des Sœurs de St-François d'Assise, Québec; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louise Lebel, Bienville, M. et Mme Ronald Gosselin, Québec, M. et Mme Emile Julien, Lauzon, M. et Mme Albert Julien, Québec, M. et Mme Lorenzo Julien, Lauzon, M. et Mme Wilfrid Dussault, Bienville, Mme Stanislas Drouin, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Mort de madame Gaston St-Pierre

Est décédée le 16 juillet, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, à l'âge de 52 ans et 2 mois, dame Gaston St-Pierre, domiciliée au 345 de l'avenue Ruel, à Montmorency. La défunte, née Julienne Pronovost, était l'épouse de M. Gaston St-Pierre, secrétaire-trésorier de la ville de Montmorency. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de F.-X. Bouchard, à Montmorency. Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Grégoire de Montmorency et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Carol, Richard, M. et Mme Roger Méthot (Charlotte St-Pierre) ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Yvanos Pronovost (Eva Fournier), M. et Mme Alfred Pronovost (Yvonne Marcotte), M. et Mme Charles Pronovost (Blanche Moreau), Mme Pierre Pronovost, M. et Mme Bernard Pronovost (Bernadette Fouchette), M. et Mme Jean-Baptiste Pronovost (Sylvanna Bouchard), M. et Mme Charlemagne Pronovost (Julienne Chartier), M. et Mme Félix Pronovost (Bella Scott), M. et Mme Thomas Carpentier (Alexandra Pronovost), M. et Mme Donat Carpentier (Geneva Pronovost), M. et Mme Roger St-Pierre (Maria Asselin), M. et Mme André Audet (Rachel St-Pierre), M. et Mme Sydney Lessard (Rolande St-Pierre), Mme Jean-Paul St-Pierre (Lorraine Ouellet), M. et Mme Laurent Baril (Madeleine St-Pierre), M. et Mme Jean-Charles St-Pierre (Lucille Mathieu), M. et Mme René St-Pierre (Florence Couillard).

Mort de madame Marie-Louise Ouellet

Mademoiselle Marie-Louise Ouellet, fille de feu M. Timothée Ouellet et de feu dame Lumina Moreau, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 juillet 1964, à l'âge de 72 ans. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mmes Marie-Anne Ouellet, Rose-Anne Ouellet et Hélène Ouellet; sa belle-sœur: Mme François Ouellet; sa tante: Mme Albert Robitaille, de Manchester; ses cousins et cousines: M. l'abbé Charles-Eugène Ouellet, p.m.e., Montréal, M. l'abbé Emile Hébert, curé de Bienville, M. l'abbé Roland Ouellet, curé de St-Joseph, Kamouraska, M. l'abbé Léopold Ouellet, de Rivière-du-Loup, MM. Yvon et Claude Ouellet, de La Pocatière, et la rév. Sr St-Hervé s.c.j. La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence à 1545, Route de l'Église, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi le 20 juillet 1964, en l'église St-Louis de France, Ste-Foy. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière de Notre-Dame du Portage, Co. Riv.-du-Loup, P.Q.

Décès de monsieur Gédéon Lemieux

A Lévis, le 17 juillet, à l'âge de 70 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Gédéon Lemieux, ex-employé des douanes, époux de dame Emma Guay, demeurant au 95 rue St-Georges. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme André Lemieux, r.i.a. (Claire Gagnon de Lévis); Mlle Monique Lemieux, de Lévis; le Dr et Mme Gérard Lemieux, de Beauveville; le Dr et Mme René Dumont (Françoise Lemieux), de Québec. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Albert Shalens, de Lévis; M. et Mme Clovis Lemieux, de Rhode Island; M. et Mme Alexandre Desrosier, de Lévis; Mme E. Lemieux, de Lévis; la rév. sœur Ste-Rita, missionnaire d'Afrique; M. et Mme Philippe Guay de Lévis; Mme Ernest Guay, de Montréal; M. et Mme A. Guay, de St-David, ainsi que M. Maurice Guay, de Lévis. Les funérailles auront lieu mardi à 10h30. Le départ se fera du salon funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin à Lévis, à 10h15, pour l'église Notre-Dame et de là, au cimetière Mont-Marie.

Mort de monsieur David Dumas

M. David Dumas, ex-sacristain à Saint-Laurent, I.O., est décédé à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 67 ans. Il était l'époux de feu Marie-Jeanne Godbout et domicilié au 160 avenue Royale, St-Laurent. Il laisse dans le deuil, ses fils et filles, gendres et belles-filles: le R.P. Robert Dumas, P.M.E., actuellement au Chili, le R.P. André Dumas, M.S.C., à St-Domingue, MM. et Mmes Jean-Paul Dumas (Carmelle Thivierge), Guy Dumas (Eva Gendron), Gaston Dumas (Nicole Comeau), Antonio Dumas (Gaëlle Hébert), Mlle Marguerite Dumas, M. Albert Dumas; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Elzéar Carpentier (Marie-Louis Dumas), Jean-Baptiste Dumas (Marie-Anne Godbout), Herménégilde Dumas (Antoinette L'Hérault), Joseph Dumas (Alice Deschênes), Augustin Lachance (Germaine Dumas). Les funérailles auront lieu lundi à Saint-Laurent, I.O. Les restes mortels sont exposés à la maison mortuaire, 160 avenue Royale, sous les soins de la maison J.-Bouchard & Fils.

Mort de mademoiselle Marie-Louise Ouellet

Mademoiselle Marie-Louise Ouellet, fille de feu M. Timothée Ouellet et de feu dame Lumina Moreau, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 juillet 1964, à l'âge de 72 ans. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mmes Marie-Anne Ouellet, Rose-Anne Ouellet et Hélène Ouellet; sa belle-sœur: Mme François Ouellet; sa tante: Mme Albert Robitaille, de Manchester; ses cousins et cousines: M. l'abbé Charles-Eugène Ouellet, p.m.e., Montréal, M. l'abbé Emile Hébert, curé de Bienville, M. l'abbé Roland Ouellet, curé de St-Joseph, Kamouraska, M. l'abbé Léopold Ouellet, de Rivière-du-Loup, MM. Yvon et Claude Ouellet, de La Pocatière, et la rév. Sr St-Hervé s.c.j. La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence à 1545, Route de l'Église, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi le 20 juillet 1964, en l'église St-Louis de France, Ste-Foy. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière de Notre-Dame du Portage, Co. Riv.-du-Loup, P.Q.

Décès de madame Joseph Pouliot

A Lévis, le 17 juillet, à l'âge de 87 ans, 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu Joseph Pouliot, demeurant à 12, rue Fortier, Lévis. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Philippe Pouliot (Marie-Anne Drapeau), Bienville, M. et Mme Jean-Baptiste Pouliot (Thérèse Fournier), Québec, M. et Mme Alphonse Pouliot (Patricia Gagnon), Lévis, M. et Mme Paul Pouliot (Cécile Saillant), Hull, M. et Mme Robert Hallé (Bernadette Pouliot) Montréal, Miles Yvonne, Irene et Rose-Anna Pouliot, Lévis, Rév. Sr St-Joachim (Jeanne d'Arc Pouliot) des Sœurs de St-François d'Assise, Québec; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louise Lebel, Bienville, M. et Mme Ronald Gosselin, Québec, M. et Mme Emile Julien, Lauzon, M. et Mme Albert Julien, Québec, M. et Mme Lorenzo Julien, Lauzon, M. et Mme Wilfrid Dussault, Bienville, Mme Stanislas Drouin, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Décès de madame Joseph Pouliot

A Lévis, le 17 juillet, à l'âge de 87 ans, 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu Joseph Pouliot, demeurant à 12, rue Fortier, Lévis. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Philippe Pouliot (Marie-Anne Drapeau), Bienville, M. et Mme Jean-Baptiste Pouliot (Thérèse Fournier), Québec, M. et Mme Alphonse Pouliot (Patricia Gagnon), Lévis, M. et Mme Paul Pouliot (Cécile Saillant), Hull, M. et Mme Robert Hallé (Bernadette Pouliot) Montréal, Miles Yvonne, Irene et Rose-Anna Pouliot, Lévis, Rév. Sr St-Joachim (Jeanne d'Arc Pouliot) des Sœurs de St-François d'Assise, Québec; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louise Lebel, Bienville, M. et Mme Ronald Gosselin, Québec, M. et Mme Emile Julien, Lauzon, M. et Mme Albert Julien, Québec, M. et Mme Lorenzo Julien, Lauzon, M. et Mme Wilfrid Dussault, Bienville, Mme Stanislas Drouin, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Décès de madame Joseph Pouliot

A Lévis, le 17 juillet, à l'âge de 87 ans, 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu Joseph Pouliot, demeurant à 12, rue Fortier, Lévis. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Philippe Pouliot (Marie-Anne Drapeau), Bienville, M. et Mme Jean-Baptiste Pouliot (Thérèse Fournier), Québec, M. et Mme Alphonse Pouliot (Patricia Gagnon), Lévis, M. et Mme Paul Pouliot (Cécile Saillant), Hull, M. et Mme Robert Hallé (Bernadette Pouliot) Montréal, Miles Yvonne, Irene et Rose-Anna Pouliot, Lévis, Rév. Sr St-Joachim (Jeanne d'Arc Pouliot) des Sœurs de St-François d'Assise, Québec; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louise Lebel, Bienville, M. et Mme Ronald Gosselin, Québec, M. et Mme Emile Julien, Lauzon, M. et Mme Albert Julien, Québec, M. et Mme Lorenzo Julien, Lauzon, M. et Mme Wilfrid Dussault, Bienville, Mme Stanislas Drouin, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Décès de madame Joseph Pouliot

A Lévis, le 17 juillet, à l'âge de 87 ans, 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu Joseph Pouliot, demeurant à 12, rue Fortier, Lévis. Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Philippe Pouliot (Marie-Anne Drapeau), Bienville, M. et Mme Jean-Baptiste Pouliot (Thérèse Fournier), Québec, M. et Mme Alphonse Pouliot (Patricia Gagnon), Lévis, M. et Mme Paul Pouliot (Cécile Saillant), Hull, M. et Mme Robert Hallé (Bernadette Pouliot) Montréal, Miles Yvonne, Irene et Rose-Anna Pouliot, Lévis, Rév. Sr St-Joachim (Jeanne d'Arc Pouliot) des Sœurs de St-François d'Assise, Québec; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Louise Lebel, Bienville, M. et Mme Ronald Gosselin, Québec, M. et Mme Emile Julien, Lauzon, M. et Mme Albert Julien, Québec, M. et Mme Lorenzo Julien, Lauzon, M. et Mme Wilfrid Dussault, Bienville, Mme Stanislas Drouin, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

SERVICES SPÉCIAUX FLEURS

pour toutes occasions

A.F. BARDOU
Jardinier - Fleuriste
1091 Ch. St-Louis
Tél.: 527-3568
40694-21-3 (s. au 12-9) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN

Manufacturiers de MONUMENTS
Catalogues et prix sur demande
Vendeurs autorisés



Garanti par la manufacture la mieux organisée.
Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.

H. Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC, TEL.: 527-0854
43213 27-6 (s. au 18-7) S.S.



Meilleurs prix en ville
MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut \$10. de réduction.

AGENTS DEMANDES
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél.: 523-7482 - 523-5394
43051-13-6 (s. au 22-8) S.S.

Mort de madame Gaston St-Pierre

Est décédée le 16 juillet, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, à l'âge de 52 ans et 2 mois, dame Gaston St-Pierre, domiciliée au 345 de l'avenue Ruel, à Montmorency. La défunte, née Julienne Pronovost, était l'épouse de M. Gaston St-Pierre, secrétaire-trésorier de la ville de Montmorency. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de F.-X. Bouchard, à Montmorency. Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Grégoire de Montmorency et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Carol, Richard, M. et Mme Roger Méthot (Charlotte St-Pierre) ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Yvanos Pronovost (Eva Fournier), M. et Mme Alfred Pronovost (Yvonne Marcotte), M. et Mme Charles Pronovost (Blanche Moreau), Mme Pierre Pronovost, M. et Mme Bernard Pronovost (Bernadette Fouchette), M. et Mme Jean-Baptiste Pronovost (Sylvanna Bouchard), M. et Mme Charlemagne Pronovost (Julienne Chartier), M. et Mme Félix Pronovost (Bella Scott), M. et Mme Thomas Carpentier (Alexandra Pronovost), M. et Mme Donat Carpentier (Geneva Pronovost), M. et Mme Roger St-Pierre (Maria Asselin), M. et Mme André Audet (Rachel St-Pierre), M. et Mme Sydney Lessard (Rolande St-Pierre), Mme Jean-Paul St-Pierre (Lorraine Ouellet), M. et Mme Laurent Baril (Madeleine St-Pierre), M. et Mme Jean-Charles St-Pierre (Lucille Mathieu), M. et Mme René St-Pierre (Florence Couillard).

MONTREAL (P.C.)

Les autorités du port de Montréal ont indiqué que le niveau de l'eau dans le port commence à descendre lentement encore une fois. Les pluies récentes avaient fait remonter le niveau à 35 pieds, ordinairement considéré comme un minimum.

avis de décès

BELANGER. — Au club Kenébec A. le 16 juillet 1964, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Ernest Bélanger, époux de dame Valérie Veilleux, demeurant à St-Georges, de Beauveville. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30. Départ des salons mortuaires Giguère & Frère à 509, 1ère Avenue, à 9 heures 15, pour l'église de l'Assomption et de là au cimetière St-Côme où un libéra sera chanté à 11 heures. 44093 18-7 (1 fs)

DEMERS. — A St-Nicolas, le 17 juillet 1964, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédée Mlle Marie-Louise Demers. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ du salon mortuaire Marcel Gingras à 9 heures 50, pour l'église de St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. 44092 18-7 (1 fs)

DUMAS. — A Québec, le 16 juillet 1964, à l'âge de 67 ans et 4 mois, est décédé M. David Dumas, rentier, époux de feu dame Marie-Jeanne Godbout. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire à 160, avenue Royale, St-Laurent, I.O., à 9 heures 50, pour l'église de St-Laurent, I.O., et de là au cimetière paroissial. 44075 17-7 (2 fs)

FERLAND. — A l'Hôpital Général, le 15 juillet 1964, à l'âge de 89 ans, est décédée Mlle Mary Ferland, fille de feu M. Narcisse Ferland et de feu dame Zelouwine Goulet. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame des Anges et de là au cimetière St-Pierre, Ile d'Orléans. 44050 16-7 (2 fs)

GAGNON. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 juillet 1964, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé M. Louis Gagnon, époux de dame Alma Gagnon, demeurant à 8861 avenue Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30. Départ du salon mortuaire de la Coopérative des Frais Funéraires, à 7851, avenue Royale, à 10 heures 15, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 44080 17-7 (2 fs)

GERVAIS. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 16 juillet 1964, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédée dame Bernadette Ouellet, épouse de feu M. le Dr François Gervais. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 25, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures, pour l'église de St-Paul de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Le salon ouvert de 1 heure à 11 heures p.m. 44062 17-7 (2 fs)

GIROUX. — A St-Casimir, cité de Portneuf, le 17 juillet 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement M. Gilles Giroux, époux de dame Elisabeth Douville. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 juillet, à 10 heures. Départ des salons mortuaires J.-A. Lacoursière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 44101 18-7 (1 fs)

HUOT. — A l'Hôpital Laval, le 15 juillet 1964, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Joseph Jacques Huot, époux de feu dame Yvette Laubot, demeurant au bouc Talbot, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires P.-H. Tremblay, 698, 5ème Rue, à 9 heures 15, pour l'église de Stoneham, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 16-7 (3 fs)

LEBLOND. — A Québec, le 17 juillet 1964, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Rodolphe Leblond, célibataire, fils de feu M. Alfred Leblond et de feu dame Rose Anna Boncompagni, à 1950, rue de la Station, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robard Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. 17-7 (2 fs)

LEMIEUX. — A Québec, le 17 juillet 1964, à l'âge de 70 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Gédéon Lemieux, ex-employé au dépt. des douanes, époux de dame Emma Guay, demeurant à 95, rue St-Georges, de Beauveville. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 10 heures 30. Départ du salon funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 10 heures 15, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 18-7 (2 fs)

MARTEL. — A Montmorency, le 15 juillet 1964, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Léo Martel, époux de dame Laurette Gagnon, demeurant à 36, avenue Ruel. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boul. Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 44051 16-7 (3 fs)

MERCIER. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 juillet 1964, à l'âge de 73 ans et 4 mois, est décédé M. Georges-Hypolite Mercier, époux de dame Philomène Cauchon. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 7725, avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 44070 17-7 (2 fs)

MONTREAL (P.C.) — Les autorités du port de Montréal ont indiqué que le niveau de l'eau dans le port commence à descendre lentement encore une fois. Les pluies récentes avaient fait remonter le niveau à 35 pieds, ordinairement considéré comme un minimum.

QUELLET. — A Québec, le 17 juillet 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Emma Côté, épouse de feu M. Emile Ouellet, demeurant à 33, Camelin. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Pitié, et de là au cimetière St-Charles. 18-7 (1 fs)

PAQUET. — A La Porte du Ciel, Lévis, le 17 juillet 1964, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie Paquet, demeurant à 57, rue Buade. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Enr., 6, rue Perreault, Lévis, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie. 18-7 (1 fs)

POULIOT. — A Lévis, le 17 juillet 1964, à l'âge de 87 ans et 2 mois, est décédée dame Clara Julien, épouse de feu M. Joseph Pouliot, demeurant à 12, rue Fortier, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 44099 18-7 (2 fs)

REV. MÈRE ST-JEAN-DARNATIENNE. — A Lauzon, le 17 juillet 1964, à l'âge de 82 ans et 4 mois, est décédée la Révérende Mère St-Jean-Darnatienne, née Lydia Poiré. La dépouille mortelle est présentement exposée au Couvent Jésus-Marie de Lauzon. Le service sera chanté lundi, le 20 juillet, à 9 heures, à la chapelle de l'Institution. L'inhumation se fera au cimetière de Lauzon. 18-7 (1 fs)

ROBERGE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 17 juillet 1964, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Eva Boucher, épouse de feu M. J.-G. Roberge, demeurant à St-David. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Enr., 96, rue de la Fabrique, St-Romuald, à 8 heures 45, pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 44105 18-7 (1 fs)

ROCHFORD. — A Lévis, le 15 juillet 1964, à l'âge de 90 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Rochford, époux de dame Eulalie Duquet, demeurant à 95, rue St-Onésime, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 44053 16-7 (3 fs)

ROY. — A Québec, le 16 juillet 1964, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédée dame Alida Mainville, épouse de feu M. Ferdinand Roy, demeurant à 1370, avenue St-Pascal. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 juillet, à 9 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, Bardy, angle Canadière, à 8 heures 50, pour l'église St-Pascal de Maizeux et de là au cimetière St-Charles. 44076 17-7 (2 fs)

SIQULI. — A Montréal, le 16 juillet 1964, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Antoine Siquli, époux de dame Irène Côté. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons de la Coopérative d'Assistance funéraire, 9770, avenue Royale, à 8 heures 45, pour la Basilique Ste-Anne de Beauré et de là au cimetière paroissial. 44069 17-7 (2 fs)

ST-PIERRE. — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 16 juillet 1964, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Julienne Pronovost, épouse de M. Gaston St-Pierre, demeurant à 345, avenue Ruel. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boul. Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 44052 16-7 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BEAULIEU. — Samedi, le 25 juillet 1964, à 7 heures 45, en l'église de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de Mme Arthur Beaulieu, née Maria Trudel. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 43874 18-7 (23-7) S.A.

LACHANCE. — Samedi le 25 juillet 1964, à 9 heures, en l'église des St-Martyrs Canadiens, Québec, sera chanté le service anniversaire de M. Armand Lachance, pilote, époux de dame Madeleine Martel. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 44002 18-7 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS
BAKER. — Les familles Baker, J.-Phillias Gamache et Mlle A. Gamache remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Marie Baker, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 44100 18-7 (1 fs) REV.



PAMPELUNE. — Le prince Carlos Hugues de Bourbon-Parme, mari de la princesse Irène des Pays-Bas, s'élançant à droite avec la chemise blanche pour porter secours à un jeune homme qui vient d'être terrassé par un taureau. Le prince participait à la célèbre fiesta de Pampelune où la coutume veut qu'on laisse six taureaux dans les rues de la ville se rendant aux arènes et que les jeunes gens courent en risquant à tout moment de se faire encorner. (Téléphoto UPD)

Une

